

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE  
DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN  
-----

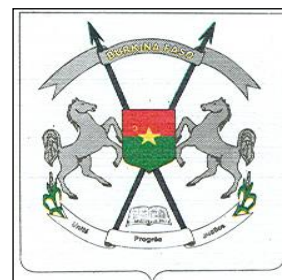
PROVINCE DU MOUHOUN  
-----

COMMUNE RURALE DE SAFANE

TEL : 20 53 78 15



BURKINA – FASO



UNITE - PROGRES - JUSTICE

# PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT

## 2015-2019

## DOCUMENT DU PLAN

VERSION FINALE

Elaboré sous l'égide du Conseil Municipal avec :

**Appui Technique** : Groupement SAFRIC/BEXAM Développement

Tel. 50.47.51.58 /70.27.95.03/ 70.00.20.80 Email :safricsarl@yahoo.fr

**Appui financier** : Projet de Renforcement de la Gouvernance Locale et Administrative (PRGLA)

Décembre 2014

## TABLES DES MATIERES

<b>LISTE DES CARTES ET TABLEAUX.....</b>	<b>4</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES .....</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>8</b>
<b>PARTIE 1 : DIAGNOSTIC COMMUNAL .....</b>	<b>9</b>
<b>I. CARACTERISTIQUES BIO-PHYSIQUES .....</b>	<b>9</b>
<b>II. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES .....</b>	<b>15</b>
<b>III. ACTIVITES ECONOMIQUES .....</b>	<b>19</b>
3.1. EQUIPEMENTS/INFRASTRUCTURES/OUVRAGES COLLECTIFS DE PRODUCTION AGRO-SYLVO-PASTORALE, HALIEUTIQUE ET ARTISANALE .....	19
<b>3.1.1. Equipements/infrastructures de productions agricoles.....</b>	<b>19</b>
<b>3.1.2. Equipements/infrastructures de productions pastorales .....</b>	<b>20</b>
<b>3.1.3. Equipements/infrastructures de production sylvicole.....</b>	<b>20</b>
<b>3.1.4. Equipements/infrastructures de production halieutique .....</b>	<b>21</b>
<b>3.1.5. Equipements/infrastructures de production artisanale.....</b>	<b>21</b>
<b>3.1.6. Equipements/ infrastructures collectifs de services économiques .....</b>	<b>21</b>
3.2. AGRICULTURE .....	22
3.3. ELEVAGE.....	25
3.4. SYLVICULTURE .....	27
3.5. PRODUCTION HALIEUTIQUE .....	28
3.6. SITUATION ALIMENTAIRE.....	28
3.7. ARTISANAT.....	29
3.8. COMMERCE .....	29
<b>IV. SECTEURS SOCIAUX .....</b>	<b>31</b>
4.1. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE .....	31
4.2. ASSAINISSEMENT ET CADRE DE VIE .....	32
4.3. EDUCATION.....	34
<b>4.3.1. Enseignement primaire .....</b>	<b>34</b>
<b>4.3.2. Alphabétisation.....</b>	<b>36</b>
<b>4.3.3. Enseignement secondaire .....</b>	<b>36</b>
4.4. SANTE.....	37
<b>V. GOUVERNANCE ET FINANCES LOCALES .....</b>	<b>42</b>
5.1. GOUVERNANCE LOCALE .....	42
<b>5.1.1. Conseil municipal .....</b>	<b>42</b>
<b>5.1.2. Administration communale.....</b>	<b>42</b>
5.2. FINANCES LOCALES .....	43
<b>5.2.1. Budget communal .....</b>	<b>43</b>
<b>5.2.2. Recettes communales .....</b>	<b>44</b>
<b>5.2.3. Institutions financières décentralisées .....</b>	<b>44</b>
<b>VI. PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT.....</b>	<b>45</b>
6.1. SERVICES DECONCENTRES DE L'ÉTAT .....	45
6.2. PROJETS ET PROGRAMMES / ONG.....	45
6.3. ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS .....	45
6.4. COOPERATION DECENTRALISEE.....	46
<b>VII. BILAN DE RÉALISATION DU PCD 2008-2013 .....</b>	<b>47</b>
7.1. ANALYSE DE LA SITUATION DE LA COMMUNE .....	50
7.2. ACQUIS, DIFFICULTES ET LEÇONS A TIRER DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PCD ECHU .....	50
<b>VIII. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC COMMUNAL .....</b>	<b>51</b>
<b>PARTIE 2 : PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL.....</b>	<b>58</b>
<b>IX. PLAN COMMUNAL 2015-2019 .....</b>	<b>58</b>
9.1. OBJECTIF GLOBAL DU PLAN.....	58

9.2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES .....	58
9.3. CADRE LOGIQUE DE MISE EN ŒUVRE DU PCD .....	59
<b>X. PROGRAMMATION DES ACTIONS DU PLAN .....</b>	<b>65</b>
<b>XI. BUDGET DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU PCD.....</b>	<b>73</b>
<b>XII. PROGRAMMATION DES ACTIONS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU PCD.....</b>	<b>84</b>
<b>XIII. BUDGET DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU PCD .....</b>	<b>88</b>
<b>XIV. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN .....</b>	<b>92</b>
14.1. ORGANISATION DES ACTEURS.....	92
14.2. DISPOSITIF GLOBAL DE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PCD.....	92
14.3. MESURES D’ACCOMPAGNEMENT .....	93
14.4. FINANCEMENT DES ACTIONS DU PCD .....	93
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>93</b>

## LISTE DES CARTES ET TABLEAUX

### Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la commune de Safané dans le Burkina Faso.....	12
Carte 2 : Localisation de la commune de Safané dans la région de la Boucle du Mouhoun ...	13
Carte 3 : Carte administrative de la commune de Safané .....	14
Carte 4 : Carte des infrastructures scolaires et de santé .....	41

### Liste des tableaux

Tableau 1: Situation pluviométrique de 2009 à 2013 .....	9
Tableau 2: Occupation des terres .....	10
Tableau 3 : Structure de la population de la commune en 2006 .....	15
Tableau 4 : Evolution de la population de la commune de Safané de 2006 à 2019.....	16
Tableau 5 : Situation des bas-fonds aménagés dans la commune de Safané .....	19
Tableau 6 : Evolution des superficies emblavées en céréale .....	22
Tableau 7 : Evolution des productions en céréale.....	22
Tableau 8 : Productions et superficies des cultures de rente des trois dernières années.....	23
Tableau 9 : Valeur monétaire pour les cultures de rentes en 2013 .....	23
Tableau 10 : Superficies emblavées en cultures maraîchères et productions des 3 dernières années.....	23
Tableau 11 : Superficie emblavées en tubercules des 3 dernières années .....	24
Tableau 12 : Quantité de semences certifiées subventionnées en 2014 pour la commune de Safané.....	24
Tableau 13: Effectif du cheptel et effectif exploité dans la commune de Safané en 2014 .....	25
Tableau 14 : Estimation de flux monétaire potentiel du commerce de bétail à Safané en 2014 .....	25
Tableau 15 : Effectif des abattages contrôlés dans la commune de Safané .....	26
Tableau 16 : Exploitation de bois de chauffe dans la commune de Safané .....	27
Tableau 17 : Evolution de la situation alimentaire de la commune de Safané.....	28
Tableau 18 : Situation des infrastructures hydrauliques de la commune.....	31
Tableau 19 : Situation des besoins de réalisation d'infrastructures d'assainissement dans la commune .....	32
Tableau 20 : Situation des écoles primaires de la commune.....	34
Tableau 21 : Situation du personnel des écoles primaires classiques .....	35
Tableau 22 : Taux de succès au CEP .....	36
Tableau 23 : Situation des CPAF .....	36
Tableau 24 : Résultats au BEPC : Centre de Safané.....	36
Tableau 25 : Taux de succès au BEPC et BAC au lycée de Safané.....	37
Tableau 26 : Données caractéristiques des formations sanitaires .....	37
Tableau 27 : Effectif et type du personnel de santé .....	38
Tableau 28 : Principales maladies / pathologies enregistrés au cours des 3 dernières années dans les formations sanitaires.....	39
Tableau 29 : Situation des infrastructures des formations sanitaires .....	40
Tableau 30 : Situation des cas positifs de VIH/SIDA dans le CM de Safané.....	40
Tableau 31 : Structuration du Conseil Municipal .....	42
Tableau 32 : Equipements de la Mairie de Safané .....	43
Tableau 33 : Evolution du budget communal .....	43
Tableau 34 : Capacité d'autofinancement de la commune .....	44
Tableau 35 : Projets et programmes/ONG partenaires.....	45
Tableau 36 : Bilan de réalisation du PCD 2008-2013.....	47

Tableau 37 : Synthèse des résultats du diagnostic .....	51
Tableau 38 : Axes stratégiques et objectifs spécifiques .....	58
Tableau 39 : Cadre logique .....	59
Tableau 40 : Programmation quinquennale des actions du plan .....	65
Tableau 41 : Budget de mise en œuvre des actions du plan.....	73
Tableau 42 : Récapitulatif des coûts par programme et par an du plan .....	83
Tableau 43 : Programmation des actions de la première année du PCD .....	84
Tableau 44 : Plan annuel d'investissement de la première année .....	88
Tableau 45 : Dispositif global de suivi évaluation de la mise en œuvre du PCD .....	92

## LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

<b>AA</b>	Accoucheuse Auxiliaire
<b>ACRIC</b>	Appui aux Communes Rurales et aux Initiatives inter Communautaires
<b>AEP</b>	Adduction d'Eau Potable
<b>AEPA</b>	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
<b>AEPS</b>	Adduction d'Eau Potable Simplifiée
<b>AGR</b>	Activités Génératrices de Revenus
<b>BDOT</b>	Base de Données d'Occupation des Terres
<b>BEXAM Développement</b>	Bureau d'Etudes et d'Expertise Africaine Multiservices pour le Développement
<b>CEB</b>	Circonscription de l'Education de Base
<b>CEG</b>	Collège d'Enseignement Général
<b>CEP</b>	Certificat d'Etudes Primaires
<b>CES/DRS</b>	Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols
<b>CFA</b>	Communauté Financière de l'Afrique
<b>CGCT</b>	Code Général des Collectivités Territoriales
<b>CM</b>	Conseil Municipal
<b>CM</b>	Centre Médical
<b>CPAF</b>	Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
<b>CSLP</b>	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
<b>CSPS</b>	Centre de Santé et de Promotion Sociale
<b>CVD</b>	Conseil Villageois de Développement
<b>DRARHSA</b>	Direction Régionale de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la sécurité Alimentaire
<b>FPDCT</b>	Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales
<b>GVF</b>	Groupement Villageois Féminin
<b>GVH</b>	Groupement villageois homme
<b>Ha</b>	Hectare
<b>IAC</b>	Instituteur Adjoint Certifié
<b>IB</b>	Infirmier Breveté
<b>IC</b>	Instituteur Certifié
<b>IDE</b>	Infirmier Diplômé d'Etat
<b>IMF</b>	Institution de Micro-Finance
<b>INSD</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie
<b>IP</b>	Instituteur Principal
<b>ISS</b>	Interview Semi Structurée
<b>MATDS</b>	Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Sécurité
<b>MCA BF</b>	Millenium Challenge Account Burkina Faso
<b>MECAP</b>	Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Artisans
<b>MEF</b>	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>MEG</b>	Médicaments Essentiels Génériques
<b>ND</b>	Non Disponible
<b>OCADES</b>	Organisation Catholique pour le Développement Economique et la Solidarité
<b>ONATEL</b>	Office National des Télécommunications
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale

<b>PACOF/GRN</b>	Projet d'Appui aux Communes de l'Ouest du Burkina Faso/ Gestion du Foncier rural et des Ressources Naturelles
<b>PADSEA II</b>	Projet d'Appui au Secteur Eau et Assainissement phase 2
<b>PAFASP</b>	Projet d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales
<b>PCD</b>	Plan Communal de Développement
<b>PN AEPA</b>	Programme National Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
<b>PN PTMF</b>	Programme National Plateforme Multi Fonctionnelle
<b>PNFL</b>	Produits Forestiers Non Ligneux
<b>PNGTII Phase 2</b>	Programme National de Gestion des Terroirs II Phase 2
<b>PRGLA</b>	Projet de Renforcement de la Gouvernance Locale et Administrative
<b>PTME</b>	Prise en charge de la Transmission Mère Enfant
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SAFRIC</b>	Société Africaine d'Ingénierie et de Conseil
<b>SCADD</b>	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
<b>SDERH</b>	Service Départemental de l'Environnement et des Ressources Halieutiques
<b>SONAPOST</b>	Société Nationale des Postes
<b>SPAI</b>	Sous-Produits Agro Industriel
<b>VIH/SIDA</b>	Virus Immuno Humaine/Syndrome Immuno Déficience Acquis
<b>ZAT</b>	Zone d'Appui Technique

## INTRODUCTION

La décentralisation consacre le droit des collectivités territoriales à s'administrer librement et à gérer leurs affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale. Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui détermine l'orientation de la décentralisation, les compétences et moyens d'action, les organes et l'administration des collectivités territoriales prévoit la responsabilisation totale des communautés de base. Cela signifie que la planification des actions et des investissements soit ascendante et décentralisée, et que la maîtrise d'ouvrage des investissements soit assurée au niveau local par les bénéficiaires eux-mêmes, notamment le Conseil Municipal (CM) au niveau communal.

L'opérationnalisation de ce principe est que les communes ont la responsabilité : (i) de l'élaboration des plans communaux de développement, (ii) de la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des investissements qu'elles cofinancent. Depuis 2008 plusieurs communes ont élaboré leurs plans communaux de développement selon les directives du guide méthodologique de planification locale. La mise en œuvre de ces plans pendant les cinq dernières années a révélé certaines limites et a conduit à une relecture du guide en 2012 pour intégrer des thématiques qui étaient insuffisamment prises en compte.

De nouveaux défis se posent également aux communes rurales dont elles doivent faire face. Pour se faire, la commune rurale de SAFANE a sollicité l'appui technique et financier du PRGLA pour l'actualisation/élaboration de son PCD conformément aux dispositions du guide méthodologique révisé.

La méthodologie utilisée pour l'élaboration du présent diagnostic a consisté en la mise en œuvre de 3 phases d'activités : Phase 1 : phase préparatoire qui a consisté en la tenue de la rencontre de cadrage qui a réuni l'équipe d'experts du groupement SAFRIC/BEXAM Développement, l'équipe de suivi technique du PRGLA et la commission ad hoc ; Phase 2: phase terrain qui a consisté en la réalisation du diagnostic communal ; et Phase 3 : phase de production qui a consisté en la capitalisation des données du diagnostic pour l'élaboration du rapport de diagnostic. Ce rapport de diagnostic a été restitué par l'équipe des experts et validé par la commission ad hoc. Les actions prioritaires qui se sont dégagées ont été planifiées. Les données de la planification ont permis d'élaborer le présent du PCD.

Le document du PCD est structuré en 2 parties :

- Partie 1 : diagnostic communal ;
- Partie 2 : plan communal



## PARTIE 1 : DIAGNOSTIC COMMUNAL

### I. CARACTERISTIQUES BIO-PHYSIQUES

La commune rurale de Safané avec une superficie de 982,319 km<sup>2</sup> appartient à la région de la Boucle du Mouhoun et est située dans la province de Mouhoun.

La commune de Safané est constituée de 40 villages avec pour chef-lieu Safané situé à 55 km de Dédougou le chef-lieu de la région de la Boucle du Mouhoun et de la province du Mouhoun.

La commune de Safané est située dans la zone climatique soudanienne avec des précipitations variant entre 700 et 1000 mm/an. Au cours des quatre dernières années, le nombre de jours de pluie moyen a été de 56 jours avec une pluviométrie mal répartie dans le temps et dans l'espace communal. Cette variation de la pluviométrie a un impact négatif sur la production agro-sylvo-pastorale. En effet, au cours de ces 4 dernières années, le début de la campagne agricole est passé de mai à juin. De plus, pendant la saison des pluies, on note des poches de sécheresse qui ne favorisent pas une bonne croissance des plants.

**Tableau 1: Situation pluviométrique de 2009 à 2013**

Années	Hauteur de pluie	Nombre de jour de pluie
2009– 2010	767,6	58
2010 – 2011	956,5	59
2011 – 2012	703,6	54
2012 – 2013	855	53

Source: ZAT Safané, Juillet 2014

Au cours de ces 4 dernières années, c'est au cours de l'année 2010-2011 qu'on a enregistré une forte pluviométrie avec 956,5 mm de pluie et une faible pluviométrie en 2011-2012 avec 703,6 mm de pluie. Cette forte variation de la pluviométrie est un des effets des changements climatiques qu'a connu la commune au cours de ces dernières années. Toutefois, il convient de noter qu'en dehors des poches de sécheresse, cette variation pluviométrique n'a pas donné lieu à des catastrophes naturelles spécifiques, comme les inondations qu'ont connues certaines localités de la région.

Pour pallier à la faible productivité agricole liée en partie à la mauvaise répartition et à la variation de la pluviométrie, l'utilisation de semences améliorées et l'irrigation d'appoint sont à encourager. En outre, la préservation du couvert végétal, les reboisements réguliers ainsi que les sensibilisations et informations des populations sont autant d'actions qui peuvent être menées afin d'atténuer les effets des changements climatiques.

Le réseau hydrographique de la commune de Safané est constitué de 3 cours d'eau (*petit Balé, Karouko et Banankoro*) tous affluents du *Mouhoun Inferieur*. Ces cours d'eau tarissent dès la fin de la saison des pluies. Ils ne constituent pas un potentiel pour la production agro-pastorale.

La formation végétale dominante dans la commune est la savane arbustive avec pour principales espèces végétales : *Combretumsp, Lanneamicrocarpa, Vitellariaparadoxa, Tamarindusindica, Pterocarpuserinaceus, Bombax costatum, Afzeliaafricana, Anogeissusleiocarpus, Piliostigmathonningii, Danielliaoliveri, Khayasenegalensis, Loudetiasp..*

Dans la commune de Safané, la végétation est encore importante. On note l'existence d'importantes ressources forestières : une forêt communale d'une superficie d'environ 26 ha entre Nounou et Tiékuy et de 4 forêts villageoises à Bona, Kienséré, Nounou et Tiékuy. Ce potentiel constitue un facteur de production économique pour les populations de la commune. En effet, les PFNL tels que

les noix de karité, de néré et de tamarin, les feuilles de baobab et de tamarin sont transformées par les femmes. Cette activité de transformation génère des revenus pour les femmes et participe à la production de richesse. Toutefois, les ressources végétales sont soumises à des actions de dégradation telles que la coupe de végétation pour la production de bois de chauffe et de bois de service, l'installation des agriculteurs dans les forêts et le défrichement pour l'accroissement des superficies cultivées (champs de culture).

Cette situation de dégradation continue des ressources forestières a un fort impact sur la biodiversité (disparition d'espèces végétales et animales) et perturbe considérablement le cycle du climat (irrégularité des pluies, hausse de la température, inondation).

Pour préserver l'existant en matière de ressources naturelles, notamment végétales, pour les populations actuelles et les générations futures, des actions suivantes sont à entreprendre : reboisement dans les forêts, sensibilisation des populations sur les méfaits des feux de brousse et la coupe abusive du bois, formation en Régénération Naturelle Assistée (RNA) et la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables (solaire et biogaz).

Dans la commune de Safané, les ressources fauniques sont en forte baisse du fait de la dégradation du couvert végétal et de la pratique de la chasse incontrôlée. De nos jours, on ne rencontre que du petit gibier et quelques espèces d'oiseaux. La disparition de la faune a un impact négatif sur la biodiversité, donc sur l'équilibre écologique de la commune.

En termes d'occupation des terres, les cultures pluviales et la savane arbustive occupent respectivement 47,9% et 30,22%, soit 78,12% de la superficie totale de la commune. Le tableau ci-dessous donne une idée de l'ensemble des unités d'occupation des terres dans la commune.

**Tableau 2: Occupation des terres**

Unité d'occupation des terres	Superficie occupée (ha)	Proportion (%)
Habitat rural groupé	212	0,22
Cultures pluviales	47 056	47,90
Systèmes culturaux et parcellaires complexes	770	0,78
Territoires occupés par l'agriculture avec présence d'espaces naturels	12 183	12,40
Territoires agroforestiers	5 391	5,49
Forêts mixtes semi caducifoliées	965	0,98
Sols nus (érosés, dénudés, cuirace)	171	0,17
Prairies marécageuses	106	0,11
Savane herbeuse	608	0,62
Savane arbustive	29 686	30,22
Savane arborée	1 086	1,11
<b>Total</b>	<b>98 232</b>	<b>100</b>

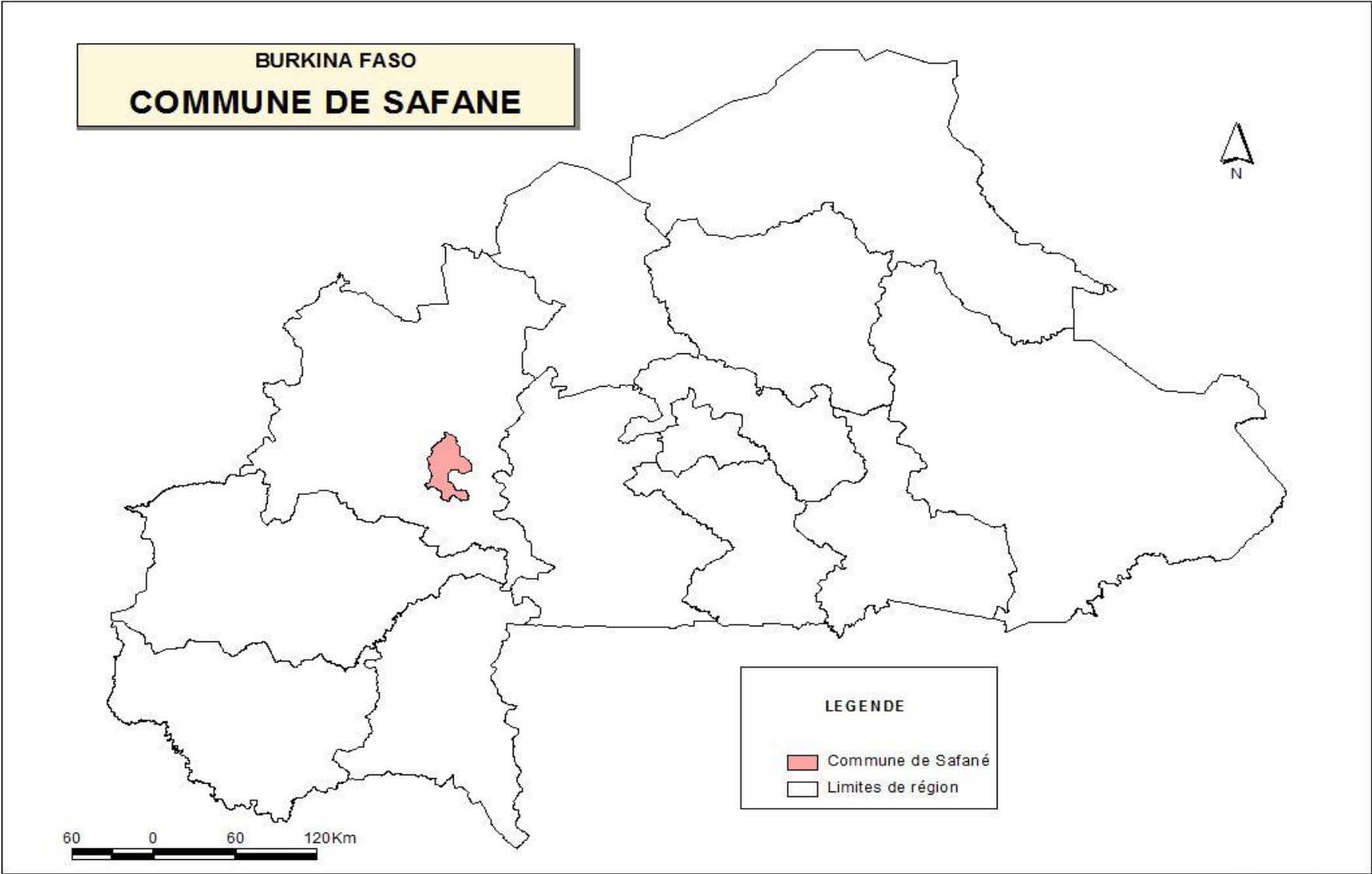
Source : BDOT, 2002

En ce qui concerne l'occupation des terres, il apparaît que les espaces de cultures pluviales représentent 47% de l'espace communal comparativement aux espaces occupés par la végétation qui occupent 34,93% (Forêts mixtes semi caducifoliées, Savane herbeuse, savane arbustive et Savane arborée). L'accroissement des superficies cultivées participe à la dégradation du couvert végétal. En effet, pour accroître la production agricole, les agriculteurs détruisent les ressources forestières (défrichement et feu de brousse) pour disposer de plus d'espace. Cette pratique de l'agriculture extensive a pour conséquence l'appauvrissement des sols, la diminution du couvert végétal avec la disparition progressive des espèces végétales et animales.

Cette situation de dégradation des ressources naturelles qui s'exprime en termes de pression foncière (terres et végétation) engendre des conflits, notamment entre agriculteurs-éleveurs. En effet, les espaces de pâturage qui étaient réservés aux éleveurs se trouvent être occupés par des agriculteurs. En absence de zone de pâturage spécifique, des troupeaux se retrouvent dans les champs, ce qui engendre de fréquents conflits entre Agriculteurs et Eleveurs.

En somme, il apparait que la dégradation continue des ressources naturelles (appauvrissement des terres et diminution du couvert végétal) du fait de la pression foncière constitue une problématique de développement de la commune. En effet, l'économie de la commune est essentiellement basée sur la production agro-sylvo-pastorale qui dépend fortement des ressources naturelles. La dégradation de ces ressources a un impact négatif sur l'économie locale.

Carte 1 : Localisation de la commune de Safané dans le Burkina Faso

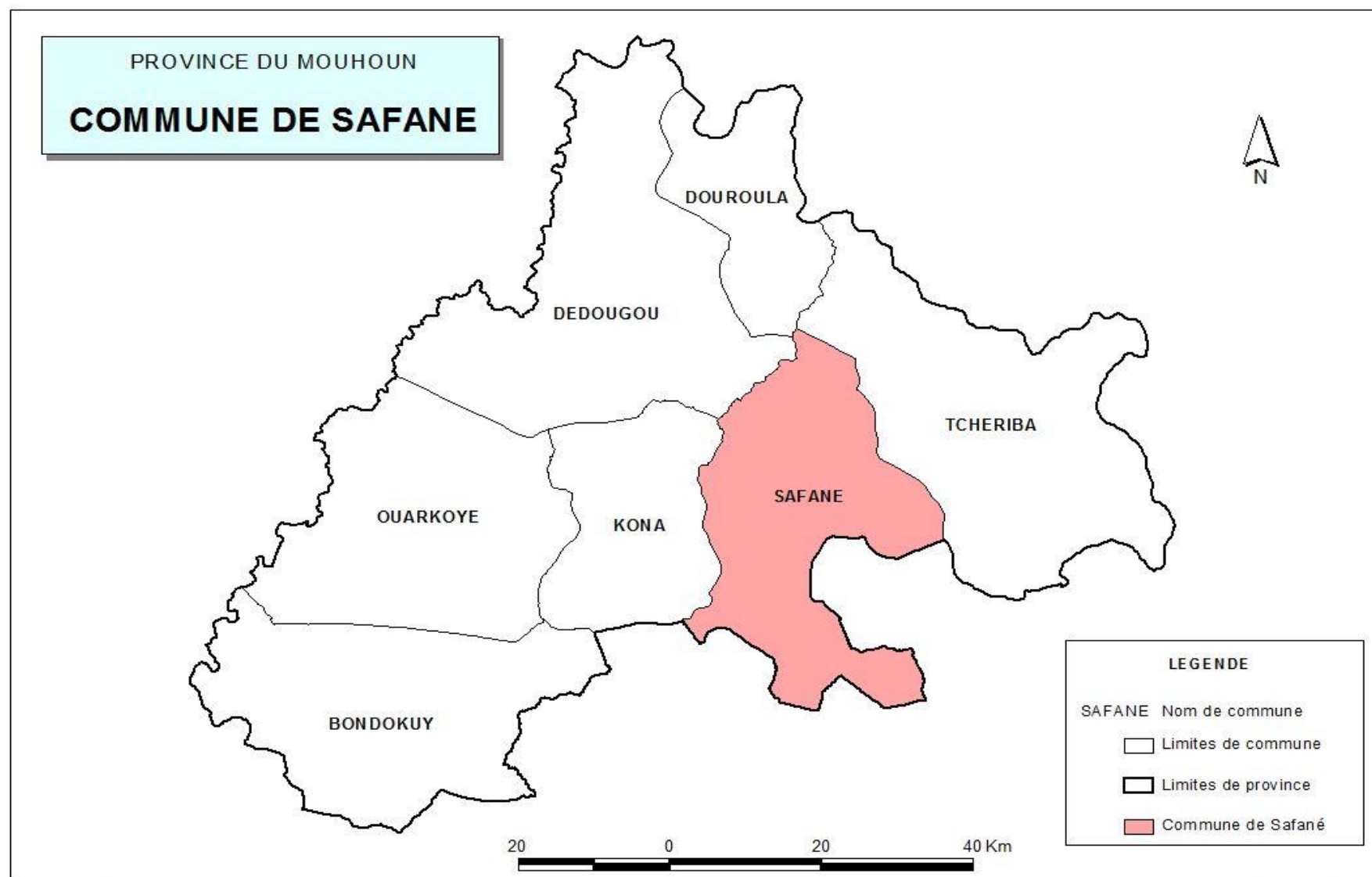


Source : BNDT, 2005

Juin 2014

SAFRIC/BEXAM Développement

Carte 2 : Localisation de la commune de Safané dans la région de la Boucle du Mouhoun

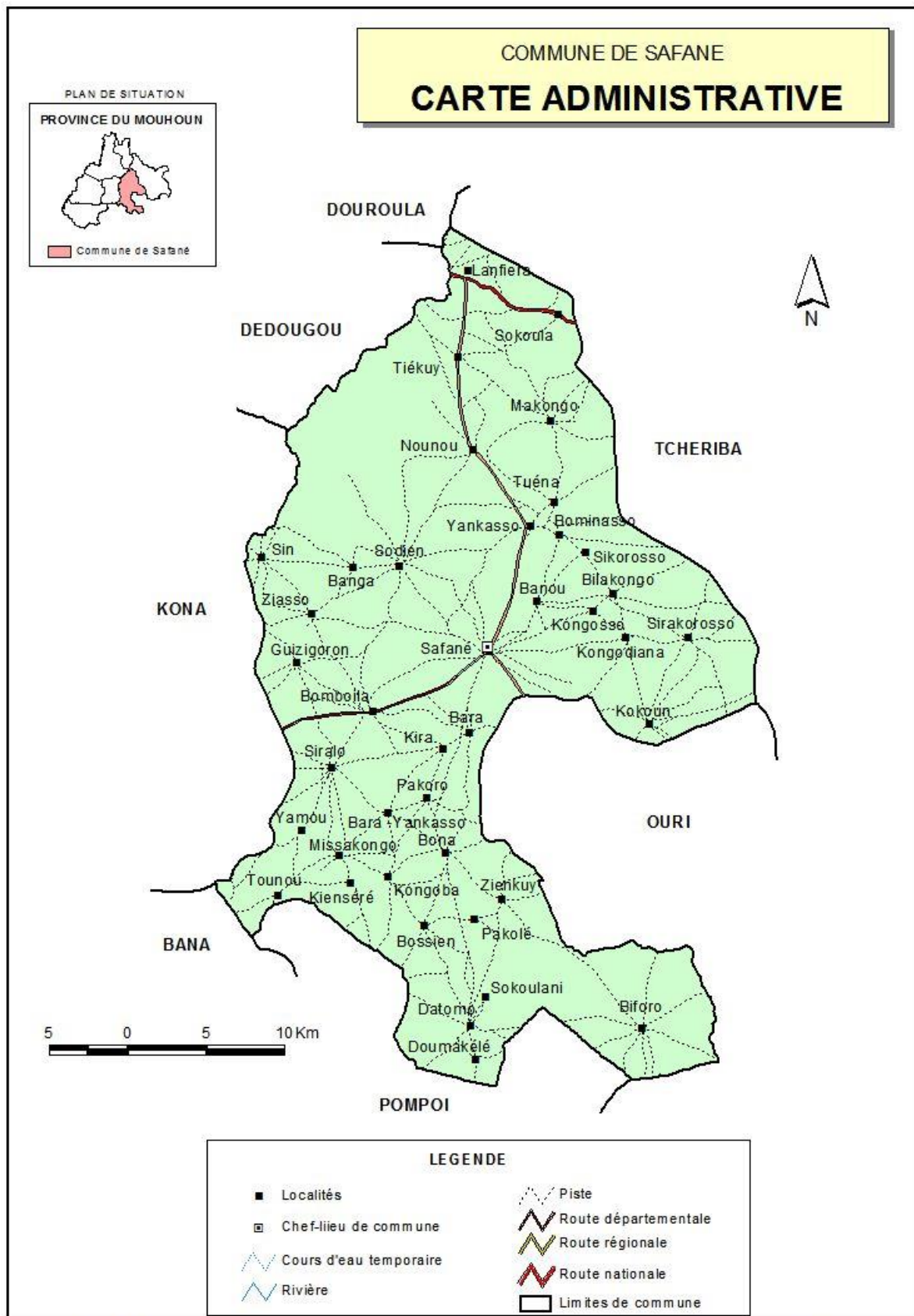


Source : BNDT, 2005

Juin 2014

SAFRIC/BEXAM Développement

Carte 3 : Carte administrative de la commune de Safané



Source : BNDT, 2005

Juin 2014

SAFRIC/BEXAM Développement

## II. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Au dernier RGPH de 2006, la population de la commune de Safané était estimée à 48911 habitants dont 23 794 (47,51%) femmes et 25 117 hommes (51,35%) répartis dans 8.705 ménages. La population est constituée principalement d'enfants (0-14 ans) avec 48,70% et d'actifs (15-64 ans) avec près de 49%. Le tableau suivant donne le détail de la structure de la population.

**Tableau 3 : Structure de la population de la commune en 2006**

Villages	Nombre de Ménage	Homme	Femme	Total	0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou +	Age N.D.
BANGA	65	188	208	396	206	186	4	0
BANOUE	277	792	729	1 521	735	752	34	0
BARA	307	832	800	1 632	767	795	69	1
BARA-YANKASSO	161	545	486	1 031	481	520	30	0
BIFORO	338	936	874	1 810	874	887	49	0
BILAKONGO	151	399	387	786	365	385	36	0
BOMBOILA	280	683	688	1 371	675	638	54	4
BOMINASSO	69	193	180	373	195	163	14	1
BONA	264	783	797	1 580	790	759	28	3
BOSSIEN	143	393	385	778	402	353	20	3
DATOMO	654	2 110	2 055	4 165	1 999	2 047	113	6
DOUMAKELE	78	211	169	380	164	205	11	0
GUIZIGORON	23	65	48	113	55	56	2	0
KIENSERE	215	535	501	1 036	505	495	34	2
KIRA	137	388	338	726	365	336	25	0
KOKOUN	245	670	713	1 383	676	660	47	0
KONGOBA	256	620	691	1 311	652	623	35	1
KONGODIANA	80	221	221	442	217	212	12	1
KONGOSSO	83	235	203	438	214	210	14	0
LANFIERA	146	502	567	1 069	529	503	36	1
MAKONGO	273	801	746	1 547	766	725	55	1
MISSAKONGO	62	162	144	306	149	152	5	0
NOUNOU	382	1 144	1 059	2 203	1 042	1 091	68	2
PAKOLE	60	208	210	418	219	190	8	1
PAKORO	32	91	89	180	89	86	5	0
SAFANE	1 400	4 241	3 604	7 845	3 332	4 184	293	36
SIKOROSSO	2	7	4	11	5	6	0	0
SIN	237	736	705	1 441	748	656	37	0
SIRAKOROSSO	40	110	93	203	95	101	7	0
SIRALO	336	844	851	1 695	827	802	64	2
SODIEN	285	709	667	1 376	656	664	54	2
SOKOULA	93	312	282	594	305	266	21	2
SOKOULANI	110	382	408	790	404	370	15	1
TIEKUY	155	468	516	984	490	445	47	2
TOUNOU	223	693	516	1 209	488	694	25	2
TUENA	142	411	372	783	382	372	28	1
YAMOU	149	314	329	643	312	308	22	1
YANKASSO	362	1 006	1 000	2 006	964	966	74	2
ZIASSO	162	456	439	895	425	437	30	3
ZIENKUY	228	721	720	1 441	771	635	30	5
<b>TOTAL</b>	<b>8 705</b>	<b>25 117</b>	<b>23 794</b>	<b>48 911</b>	<b>23 335</b>	<b>23 935</b>	<b>1 555</b>	<b>86</b>

Source : RGPH 2006.

Depuis 2006, la population de la commune est en évolution constante. Cette population a été évaluée à 59130 habitants en 2014. Si cette tendance est maintenue au taux de croissance annuel de 2,4%, la population de la commune de Safané pourrait atteindre 65794 personnes en 2019 (horizon du PCD) selon les projections de la population.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la population par village de 2006 à 2019.

**Tableau 4 : Evolution de la population de la commune de Safané de 2006 à 2019**

N°	VILLAGES	2006	2014	2019
1	BANGA	396	479	532
2	BANOU	1 521	1 839	2 046
3	BARA	1 632	1 973	2 195
4	BARA-YANKASSO	1 031	1 246	1 386
5	BIFORO	1 810	2 188	2 435
6	BILAKONGO	786	950	1 058
7	BOMBOILA	1 371	1 657	1 844
8	BOMINASSO	373	451	502
9	BONA	1 580	1 910	2 125
10	BOSSIEN	778	941	1 046
11	DATOMO	4 165	5 035	5 602
12	DOUMAKELE	380	459	511
13	GUIZIGORON	113	137	152
14	KIENSÉRÉ	1 036	1 252	1 394
15	KIRA	726	878	977
16	KOKOUN	1 383	1 672	1 860
17	KONGOBA	1 311	1 585	1 764
18	KONGODIANA	442	534	595
19	KONGOSSO	438	530	589
20	LANFIERA	1 069	1 292	1 438
21	MAKONGO	1 547	1 870	2 081
22	MISSAKONGO	306	370	412
23	NOUNOU	2 203	2 663	2 963
24	PAKOLE	418	505	563
25	PAKORO	180	218	242
26	SAFANE	7 845	9 484	10 553
27	SIKOROSSO	11	13	15
28	SIN	1 441	1 742	1 938
29	SIRAKOROSSO	203	245	273
30	SIRALO	1 695	2 049	2 280
31	SODIEN	1 376	1 663	1 851
32	SOKOULA	594	718	799
33	SOKOULANI	790	955	1 063
34	TIEKUY	984	1 190	1 324
35	TOUNOU	1 209	1 462	1 626
36	TUENA	783	947	1 053
37	YAMOU	643	777	865
38	YANKASSO	2 006	2 425	2 698
39	ZIASSO	895	1 082	1 204
40	ZIENKUY	1 441	1 742	1 938
<b>TOTAL</b>		<b>48911</b>	<b>59130</b>	<b>65 794</b>

Source : Projection de la population de la commune à partir des données du RGPH 2006.

Au regard du tableau, on note une augmentation considérable de la population de la commune de



Safané. Cette situation aura une incidence certaine sur les besoins des populations, notamment leur accès aux services sociaux de base (écoles, formation sanitaire, forages, latrines...), quand on sait que les services sociaux de base constituent l'une des préoccupations majeures des populations.

En effet, pour ce qui est de l'accès à l'eau potable, on note un ratio de 514 personnes pour 1 forage en 2014. Ce ratio traduit un faible accès à l'eau potable pour l'ensemble de la commune au regard de la norme qui est de 1 forage pour 300 personnes. A l'horizon 2019, pour un accès adéquat à l'eau potable, il faudrait disposer au moins de 211 forages et de 2 AEPS pour une population de 65 794habitants contre 115 forages existants en 2014 pour une population estimée à 59 130habitants. D'où un défi majeur de réalisation de forages pour la commune pour satisfaire des besoins des populations en eau potable.

Pour ce qui est de l'accès au centre de santé, on note l'existence d'un Centre Médical et de 4 CSPS pour une population estimée à 59 130 habitants soit un ratio de 1 CSPS pour 14783 habitants. Si on se réfère à la norme de 1 CSPS pour 5 000 habitants, on note que la couverture sanitaire au niveau de la commune est faible. Pour une population de 59 130 habitants, la commune devrait disposer en 2014 d'environ 12 CSPS.

Outre l'insuffisance de CSPS, les problèmes d'accès physiques (éloignement de certains villages avec des CSPS, mauvais état des pistes en saison des pluies surtout) constituent des difficultés majeures pour les populations en matière de santé. Pour ce faire, l'augmentation de la population va certainement accentuer ces difficultés. L'achèvement des travaux de construction des CSPS de Kienséré, Pakoléet Sin, et des maternités de Yankasso et Bara pourrait atténuer cette situation et améliorer l'accès des populations aux formations sanitaires.

En matière d'éducation primaire, pour l'année scolaire 2013-2014, la commune compte un effectif de 7.382 élèves soit 48,7% avec une population scolarisable dont l'âge varie entre 0 et 14 ans. Ces élèves sont répartis dans 144 classes ouvertes dont 19 sous paillettes. Pour une amélioration de l'offre éducative, au moins 19 nouvelles classes devraient être réalisées d'ici 2019 soit 4 classes en moyenne par an, ce qui constitue un défi majeur pour la commune.

Outre les services sociaux de base, l'accroissement de la population a un impact négatif sur les ressources naturelles, notamment la réduction du couvert végétal. En effet, l'augmentation de la population accroît les besoins alimentaires et énergétiques des populations. Actuellement, pour satisfaire à ces besoins, les populations n'ont autre solution que la destruction des ressources forestières pour accroître les superficies cultivées et pour les besoins énergétiques. A ce rythme, la dégradation du couvert végétal va accroître fortement la variation pluviométrique avec pour corollaire l'aggravation des effets des changements climatiques (recrudescence des sécheresses, hausse de la température, forte pluie avec inondation).

Au plan culturel et touristique, on note la présence de la mosquée légendaire de Safané qui constitue un potentiel touristique à valoriser ; de même que l'existence de la marre aux crocodiles du village de Biforo qui est une attraction pour la commune.

Pour la promotion des jeunes, il existe à Safané une maison de jeunes comme espace de rencontre et de loisirs de la jeunesse.

En matière d'hébergement, il existe dans la commune 3auberges à Safané centre : Relais des Collines, le Camping Gros Bois et l'aubergeAJAS.

En matière du foncier dans la commune de Safané, des conflits fonciers existent surtout entre agriculteurs et éleveurs pendant la saison pluvieuse même s'ils ne sont pas aussi graves que dans

d'autres contrées. Néanmoins, ce problème constitue une préoccupation nationale, d'où l'adoption d'une loi foncière pour prévenir et juguler les conflits fonciers.

Le système foncier est régi aujourd'hui par la loi n°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) du Burkina Faso. Toutefois, dans la pratique au niveau communal, la gestion du foncier reste soumise au droit coutumier qui est la référence pour les populations.

En dehors de la procédure légale d'acquisition de la terre qui confère un titre de propriété, les principaux modes d'accès à la terre dans les villages de la commune sont l'héritage, l'emprunt et le tutorat. Ces modes d'acquisition de la terre donnent lieu à quatre types de droits fonciers qui sont: le droit de propriété, le droit d'usufruit, le droit délégué et le droit éminent.

La gestion du foncier reste un défi majeur à relever si l'on veut impulser un développement durable local. La question foncière, comme soulignée plus haut, mérite donc une attention particulière dans le cadre de la mise en œuvre du PCD, surtout pour les aménagements de bas-fonds, de périmètre, de délimitation de piste, de zone pastorale et de forêts sur lesquels s'exerce uniquement un droit de propriété détenu par des autochtones.

Dans une économie locale basée sur l'agriculture et l'élevage, la femme en tant que principale actrice n'a pas toujours accès facilement à la terre. Dans la conception sociale locale, la femme étant considérée comme une « étrangère » n'a pas directement accès à la terre.

Les femmes dans l'espace communal de Safané comme partout ailleurs ont accès à la terre par le biais de leurs maris. Toutefois, elles ne peuvent pas prétendre au statut de propriétaire terrien. Elles exploitent des lopins de terre qui leurs sont accordés sur lesquels elles cultivent en général du mil, du sorgho, des légumes, de l'arachide, du voandzou, du niébé et du sésame.

Les problèmes majeurs en matière foncière sont les conflits entre agriculteurs et éleveurs dont les règlements se font le plus souvent à l'amiable. Ces conflits sont liés à la dégradation des ressources naturelles. En effet, les espaces de couvert végétal qui sont par nature des espaces de pâturage sont de plus en plus détruits par les agriculteurs pour accroître les superficies cultivées. La dégradation du couvert végétal apparaît de ce fait comme une préoccupation majeure de développement en ce sens qu'elle a pour conséquence l'augmentation des conflits agriculteurs-éleveurs.

### III. ACTIVITES ECONOMIQUES

#### 3.1. Equipements/infrastructures/ouvrages collectifs de production agro-sylvo-pastorale, halieutique et artisanale

Les activités agro-sylvo-pastorales constituent les principales occupations des populations de la commune de Safané à l'image de la situation nationale où elles occupent plus de 80% de la population. Les infrastructures/équipements de soutien aux productions agro-sylvo-pastorales existants constituent un capital essentiel à la production de richesses.

##### 3.1.1. Equipements/infrastructures de productions agricoles

Pour les besoins de la production agricole, la commune de Safané dispose de quelques infrastructures qui sont essentiellement :

- 3 petites retenues d'eau aménagées dans les villages de Datomo, Biforo et Tounou ;
- 60 ha de bas-fonds aménagés pour la riziculture et la production maraîchère (Cf. Tableau ci-dessous) ;
- Des puits maraichers pour l'irrigation des cultures maraichères ;
- plusieurs hectares de bas-fonds aménageables dans les villages de Datomo, Safané centre et Bossien.

Les infrastructures/équipements de production agricole ont fortement contribué à l'amélioration de la productivité des différentes spéculations dans la commune. Ces productions génèrent des revenus pour les populations et des recettes pour la commune sous forme de droits et taxes communales.

Dans la commune de Safané les infrastructures de production agricole sont insuffisantes pour soutenir les activités agricoles. On note notamment l'absence de barrage agricole, d'unités de transformation des productions agricoles. Les bas-fonds dans la commune sont importants en nombre et en superficie mais ils ne sont pas aménagés. L'aménagement de ces bas-fonds pourrait booster la production rizicole. En outre, la maraîcher-culture est une activité qui mobilise les femmes et les jeunes de la commune. Par conséquent, un aménagement adéquat de périmètres maraîchers équipés (puits maraichers, forages, motos pompe, arrosoirs, etc.) pourrait réduire substantiellement l'inactivité des femmes et des jeunes notamment en saison sèche.

Dans la commune les producteurs sont faiblement équipés en matériel. Toutefois on note l'existence de tracteurs, de houes manga, de butteurs charrues, de charrettes et animaux de traits comme équipements agricoles.

**Tableau 5 : Situation des bas-fonds aménagés dans la commune de Safané**

Villages	Bas-fonds aménagés	
	Superficie (ha)	Partenaires/Bailleurs de fonds
Safané	5	PNGT II phase 2
Nounou	5	PNGT II phase 2
Bona	50	PAFR

Source : ZAT Safané, juillet 2014

La disponibilité des bas-fonds aménagés et aménageables et les savoir-faire locaux (semis et culture en ligne, compostage, rotation culturale, fertilisation minérale) sont autant de potentialités qui, si elles sont mieux exploitées amélioreraient les productions agricoles et par conséquent les revenus des producteurs.

### **3.1.2. Equipements/infrastructures de productions pastorales**

Les infrastructures pastorales existantes dans la commune se composent essentiellement de :

- 1 poste vétérinaire à Safané ;
- 1 retenue d'eau pastorale à Safané ;
- 1 marché à bétail non fonctionnel à Safané ;
- 7 parcs à vaccination (Safané, Yankasso, Sokoula, Sodien, Tounou, Bossien, Biforo);
- 1 couloir métallique de vaccination à Nounou ;
- 1 puits pastoral à Biforo ;
- 1 aire d'abattage à Safané.

L'existence de toutes ces infrastructures constitue un potentiel pour le développement d'élevage. L'aire d'abattage constitue une source de recette pour la commune. La commune perçoit 100FCFA par tête de petits ruminants (ovins, caprins) abattu et 200FCFA par tête de Bovins. En 2012, les abattages contrôlés ont rapporté 504 000 FCFA contre un potentiel d'exploitation annuelle qui pourrait être de plus de 2 220 000 FCFA. Actuellement, la non fonctionnalité de l'aire d'abattage de Safané et l'absence d'aires d'abattage dans les grands centres (Datomo, Lanfiera) favorisent de nombreux abattages clandestins dans la commune. La réticence des marchands de bétail à fréquenter le marché à bétail de Safané doté d'un quai d'embarquement, de 3 boxes et d'hangar pour les petits ruminants constitue un manque à gagner pour la commune en termes de recette. Il est donc important pour la municipalité de Safané de créer un cadre de concertation entre les différents acteurs de la filière bétail/viande afin de les amener à intégrer le marché à bétail.

Le manque de piste à bétail, de zone de pâture et le manque de forage au niveau de l'aire d'abattage apparaît comme un frein au développement des activités de la filière bétail/viande. L'inexistence de piste et de zone bien délimitées de pâture est à la base de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs locaux et transhumants. Pour l'amélioration de la production animale, l'aménagement de zones de pâtures et la délimitation de piste à bétail devraient être des priorités pour le conseil municipal dans l'optique de réduire les conflits entre agricultures-éleveurs et pour une bonne gestion des ressources naturelles.

La non fonctionnalité de l'aire d'abattage de Safané due à l'absence de forage sur le site favorise de nombreux abattages clandestins. La réalisation d'un forage sur le site devrait rendre fonctionnel cet aire abattage et permettre la collecte de taxes d'abattage.

### **3.1.3. Equipements/infrastructures de production sylvicole**

Les infrastructures sylvicoles de la commune de Safané se composent de :

- 1 forêt communale d'environ 26 ha localisée entre Nounou et Tiékuy ;
- 4 forêts villageoises à Nounou, Kienséré, Bona et Tiékuy ;
- 2 pépinières privées à Safané et Banou ;
- et de quelques bosquets localisés dans les différents villages de la commune.

Dans le domaine de la production sylvicole, la difficulté majeure reste l'inexistence de pépinières fonctionnelles dans la commune malgré la formation de plusieurs pépiniéristes. Des pépiniéristes formés existent mais ne pratiquent pas l'activité par manque d'équipements. Pour un meilleur développement de la production sylvicole, des actions d'appui à l'équipement devraient être entreprises dans le cadre des actions de renforcement des capacités des producteurs locaux.

Dans la commune de Safané, on assiste à des coupes abusives du bois et à la persistance des feux de brousses. Pour une gestion durable des ressources naturelles disponibles dans la commune, des campagnes de reboisement dans les forêts existantes, la délimitation et l'aménagement de forêts villageoises ainsi que l'organisation des acteurs de la filière bois énergie sont nécessaires.

### **3.1.4. Equipements/infrastructures de production halieutique**

Dans la commune de Safané, il existe 3 cours d'eau (*petit Balé, KaroukoetBanankoro*) dans lesquels quelques pêcheurs pratiquent l'activité de pêche comme une activité saisonnière. La pêche ne constitue pas une activité économique majeure dans la commune. Elle ne génère que de petits revenus à quelques personnes et est saisonnière (2 à 3 mois).

Le tarissement rapide des cours d'eau ne permet pas un développement de cette activité. Toutefois, la préservation de la végétation le long de ces cours d'eau est important pour l'équilibre écologique de la commune.

### **3.1.5. Equipements/infrastructures de production artisanale**

Les principaux équipements de soutien à la production artisanale sont :

- 3 plateformes multifonctionnelles à Safané, Bona et Bara Yankasso ;
- de nombreux moulins dans les villages.

L'existence de ces moulins permet une diversification et un accroissement des activités de transformation agroalimentaire et permettent de laisser plus de temps aux femmes pour s'occuper d'autres activités que les activités de moutures. La présence des moulins augmentent également les revenus des femmes exerçant des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Les plateformes multifonctionnelles favorisent le développement d'un petit artisanat par l'utilisation de la force motrice et l'amélioration des conditions de vie des populations.

### **3.1.6. Equipements/ infrastructures collectifs de services économiques**

La commune de Safané dispose d'une gare routière non encore fonctionnelle. Le chef-lieu de la commune est une zone carrefour. Plusieurs compagnies de transport relient quotidiennement Safané à Dédougou, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou et quelque fois à Ouarkoye via Kona.

La commune est traversée par 2 routes départementales : la route départementale (RD 80) reliant Safané à Ouarkoye en passant par Kona et la route régionale n°29 reliant la RN n°14 à la RN n°1. Au sein de la commune, il existe des pistes rurales qui relient les différents villages qui sont difficilement praticables en saison pluvieuse.

Les marchés les plus importants de la commune de Safané sont par ordre d'importance ; le marché de Safané centre, ceux de Datomo et de Lanfiéra. Le marché de Safané centre est l'un des plus grands marchés de la province du Mouhoun car il est beaucoup fréquenté par les commerçants des communes environnantes et même par des commerçants maliens, guinéens, ghanéens et mauritaniens. Il est le seul marché aménagé de la commune avec 40 boutiques et des hangars. Ce marché apporte des recettes à la commune à travers la location des boutiques construites par la mairie.

Le non aménagement des autres marchés de la commune, le mauvais état des routes et pistes sont autant de contraintes majeures pour le développement des activités commerciales.

Les sources d'énergie domestique utilisées sont essentiellement le bois de chauffe, le pétrole et l'énergie solaire. L'électrification est en cours d'installation dans la commune par la SONABEL.

Dans la commune, on note l'existence de quatre stations-service et d'une autre en construction. La communication est assurée par les canaux de l'ONATEL, Telmob, Airtel et Telecel Faso et d'un service de la SONAPOST. Egalement, la commune est couverte par la RTB et par les ondes radiophoniques de Dédougou et Boromo.

### 3.2. Agriculture

Dans la commune, l'agriculture est la principale activité économique qui occupe la majorité de la population. C'est une agriculture extensive pluviale de subsistance axée sur la production céréalière.

Pour satisfaire les besoins alimentaires qui sont en hausse et consécutive à l'accroissement de la population, les agriculteurs ont augmenté considérablement les superficies cultivées en céréales qui sont passées de 21.029 ha en 2011 à 44 057 ha en 2013, soit un accroissement de 48% en 3 ans. Cela conduit à la dégradation du couvert végétal avec pour conséquence la variation du climat (pluie irrégulière et mal répartie, poches de sécheresse pendant la saison des pluies).

**Tableau 6 : Evolution des superficies emblavées en céréale**

Spécifications	2010– 2011	2011 – 2012	2012– 2013
Sorgho	9 360	16 694	7 165
Maïs	1 995,5	1 202	2 100
Mil	9 189	4 719	6 400
Riz de bas-fond	484,5	407	330
Riz pluvial strict	--	6	240
<b>Total</b>	<b>21 029</b>	<b>23 028</b>	<b>44 057</b>

Source : ZAT Safané, juillet 2014

Pour ce qui est de la production céréalière, elle est faible et irrégulière (Cf. tableau ci-dessous). Contrairement aux superficies emblavées qui est en hausse, la production céréalière est en baisse. Elle est passée de 21 311,2 T en 2010 à 21 039 T en 2013. Cette faible production s'explique par des facteurs comme la baisse de la fertilité des sols qui a un impact négatif sur les rendements, la faible utilisation de semences améliorées, de la fumure organique et la difficulté d'accès aux crédits pour acquérir des équipements adéquats.

**Tableau 7 : Evolution des productions en céréale**

Spécifications	2010– 2011	2011 – 2012	2012– 2013
Sorgho	8424	11 685,8	10 000
Maïs	4 145,5	1 804	3 150
Mil	7 531,2	3 303	7 040
Riz de bas-fond	1 210,5	518	585
Riz pluvial strict	-	4,2	264
<b>Total</b>	<b>21311,2 T</b>	<b>17 315 T</b>	<b>21 039 T</b>

Source : ZAT Safané, juillet 2014

Dans la commune, les principales cultures de rente sont l'arachide, le sésame, le niébé et le coton. Ces spéculations sont pratiquées aussi par les femmes et constituent pour elles une source de revenu.

Ces dernières années on observe une forte croissance des superficies emblavées en sésame. Elles sont passées de 6,4 ha en 2011 à 396 ha en 2013. Ainsi, la production de sésame est passée de 16 tonnes en 2011 à 660 tonnes en 2013 (cf. tableau ci-dessous). Le fort engouement des populations pour la production du sésame s'explique par le fait que cette spéculation est fortement demandée sur le marché national et international avec un bon prix d'achat aux producteurs.

Les acteurs de cette filière sont organisés en groupement pour la production. Cette production est vendue à des grossistes locaux qui la revendent à des acheteurs professionnels (OLAM ; OCADES, etc.).

Les principales contraintes au développement de la production du sésame sont : la diffusion limitée des semences de la variété améliorée qui sont disponibles, le non-respect des contrats par certains

opérateurs, la baisse de la pluviométrie, la non utilisation de semences améliorées, le non-respect des techniques culturales, les pertes à la récolte et au stockage.

La production du coton est l'une des filières les mieux organisées et qui mobilise le plus de producteurs de la commune. Ainsi, pour la campagne 2012/2013, 12 650 ha de coton ont été emblavées. Cette filière bénéficie de l'appui technique de la SOFITEX, de l'octroi des intrants à crédit et la commercialisation des productions. Toutefois, les rendements du coton restent faibles. Ils varient entre 1000 et 1200 kg/ha.

**Tableau 8 : Productions et superficies des cultures de rente des trois dernières années**

Spéculat ions	2010– 2011		2011 – 2012		2012– 2013	
	Superficie en Ha	Production en T	Superficie en Ha	Production en T	Superficie en Ha	Production en T
Niébé	240,8	301	124,8	208	624	480
Sésame	6,4	16	330	550	396	660
Arachide	161,31	230,5	144	240	547	995
Coton	9 500	9 580	660	680	12 000	12 650
<b>Total</b>	<b>9 908,51</b>	<b>10 127,5</b>	<b>1 258,8</b>	<b>1 678</b>	<b>13567</b>	<b>14785</b>

Source : ZAT Safané, juillet 2014

Les rendements de l'arachide et du sésame varient entre 400 et 800 kg/ha avec une tendance à l'amélioration des rendements.

Les prix d'achat du niébé, de l'arachide et du sésame sont assez rémunérateurs (100 à 180 F/kg), mais leurs faibles rendements ne permettent pas des marges bénéficiaires importantes pour les producteurs.

Considérant les prix moyens par culture de rente et par kilogramme de production, celles-ci ont rapporté en 2013 environ 3 383 580 000 FCFA aux producteurs de la commune (Cf. tableau ci-après)

**Tableau 9 : Valeur monétaire pour les cultures de rentes en 2013**

Spéculation	Production en 2013 (tonne)	Prix moyen (FCFA)/Kg	Montant brut (FCFA)
Arachide	995	130	129 350 000
Coton	12 650	245	3 099 250 000
Niébé	480	151	72 480 000
Sésame	660	125	82 500 000
<b>Total</b>			<b>3 383 580 000</b>

Source : Enquête terrain, Juillet 2014

A ces cultures de rentes s'ajoutent les produits maraîchers qui sont développés en saison sèche et pluvieuse en fonction des spéculations. Les principales spéculations cultivées sont entre autres le chou, la tomate, les oignons les aubergines, et les courgettes (Cf. tableau suivant). L'activité maraîchère est pratiquée aux abords des bas-fonds et des cours d'eau de la commune.

**Tableau 10 : Superficies emblavées en cultures maraîchères et productions des 3 dernières années**

Spéculations	2010– 2011		2011 – 2012		2012– 2013	
	Superficie (ha)	Production (T)	Superficie (ha)	Production (T)	Superficie (ha)	Production (T)
Choux	3,5	87,5	2	50	2,7	67,5
Laitue	3	60	2	40	1,5	30
Tomate	3,25	65	1,5	30	1,6	32
Aubergine	3	90	0,5	15	1	30
Oignon	0,45	6,75	0,35	5,25	0,27	15
Gombo	2,7	ND	0,5	ND	0,65	ND

Spéculations	2010– 2011		2011 – 2012		2012– 2013	
	Superficie (ha)	Production (T)	Superficie (ha)	Production (T)	Superficie (ha)	Production (T)
Concombre	0,3	ND	1	ND	0,75	ND

Source : ZAT Safané, juillet 2014

L'insuffisance des périmètres aménagés, le tarissement rapide des plans d'eau et des puits réduisent les capacités de productions maraichères. Par conséquent, la réalisation d'aménagements adéquats devrait booster les activités de maraîchage et de la promotion de l'économie locale ainsi que la resorption du chômage des jeunes en saison sèche. Cela pourra également accroître les revenus des femmes qui sont très actives dans la production maraichère.

La production de tubercules est également réalisée dans la commune. Les principaux tubercules produits sont le manioc, l'igname et le taro. Les superficies et les productions de ces tubercules sont données dans le tableau suivant.

**Tableau 11 : Superficie emblavées en tubercules des 3 dernières années**

Spéculations	2010– 2011		2011 – 2012		2012– 2013	
	Superficie	production	Superficie	production	Superficie	production
Taro	15	ND	23	ND	28	ND
Patate	ND	ND	0,25	ND	2,1	ND
Manioc	ND	ND	0,3	9,6	2,7	86,4

Source : ZAT Safané, juillet 2014

La production de tubercules est destinée à la consommation locale. Toutefois, pour certaines productions, la destination principale est la commercialisation dans le but d'engranger un revenu. Il faut noter que la commercialisation n'est pas organisée d'où l'inexistence de données sur ce secteur.

Pour la campagne 2014-2015, le gouvernement a subventionné 31 981kg de semences certifiées (Cf. tableau suivant) et de 75 tonnes d'engrais aux producteurs de la commune.

**Tableau 12 : Quantité de semences certifiées subventionnées en 2014 pour la commune de Safané**

Semences	Quantité (kg)
Sorgho	9 800
Mil	6000
Mais	11000
Riz hybride	2 500
Riz de bas-fonds	20000
Riz pluvial	2,3
Niébé	3,7
Sésame	250
Arachide	425

Source : ZAT Safané, juillet 2014

La faiblesse de la quantité de semences subventionnée ne permet pas d'évaluer leurs impacts sur la production dans la commune. Toutefois l'objectif, de cette subvention est d'inciter les producteurs à l'utilisation des semences certifiées. Cependant l'arrivée tardive des semences auprès des producteurs, la mauvaise qualité de certaines semences subventionnées (mauvais stockage) entraînent une faible adhésion des producteurs à cette politique.

Les contraintes majeures dans le domaine de la production agricole sont :

- le faible niveau de technicité des producteurs ;
- le faible niveau de mécanisation ;



- l'irrégularité, la mauvaise répartition et la baisse de la pluviométrie ;
- L'insuffisance de bas-fonds aménagés ou de périmètres irrigués pour la culture de contre saison ;
- la baisse continue de la fertilité des sols ;
- le faible accès au crédit agricole ;
- les difficultés d'accès aux intrants agricoles ;
- le faible niveau d'organisation des producteurs agricoles.

### 3.3. Elevage

L'élevage constitue la seconde activité économique de la commune. Il est mené par la quasi-totalité de la population et représente l'épargne physique des agro-pasteurs. Le système d'élevage pratiqué est de type traditionnel et extensif.

Les femmes pratiquent l'élevage sous forme d'embouche avec en général cinq têtes composées essentiellement de petits ruminants (ovins et caprins). Ce mode de production étant plus rentable au plan économique et moins destructeur des ressources forestières, il est important d'apporter un accompagnement technique et financier aux femmes pour le développement de ce mode de production. Aussi, des actions de sensibilisation et d'information pour l'adoption de ce mode de production par un grand nombre d'éleveurs sont à entreprendre.

La production animale est relativement importante dans la commune. Les bovins de la commune représentent 16,5% de l'effectif des bovins de la province du Mouhoun.

**Tableau 13: Effectif du cheptel et effectif exploité dans la commune de Safané en 2014**

Effectif et exploitation du cheptel	Bovin	Ovin	Caprin	Porcins	Asins	Volailles
Commune de Safané	37 175	24 784	18 588	6 196	6 196	136 310
Taux d'exploitation	13%	26,8%	32,2%	517%	2,3%	416%
Effectif (vente, abattage etc.)	4832	6642	5985	32033	142	567049

Source : DRARHSA de la Boucle du Mouhoun, enquête terrain Juillet 2014

L'accroissement de la production animale participe à l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment des éleveurs. Le bétail, en plus de l'épargne physique qu'il constitue, génère des revenus pour les éleveurs comme l'indique les données du tableau ci-dessous.

De toutes les espèces, l'élevage de la volaille est celle qui rapporte le plus aux acteurs avec une valeur estimée à environ 992 335 750 FCFA. Par conséquent l'identification de projets porteurs dans le domaine de l'élevage de la volaille permettra sans doute de créer une économie locale prospère.

**Tableau 14 : Estimation de flux monétaire potentiel du commerce de bétail à Safané en 2014**

Espèce animale	Production	Prix moyen (FCFA)	Montant global (FCFA)
Bovine	4 832	200 000	966 400 000
ovine	6 642	25 000	166 050 000
caprine	5 985	12 500	74 812 500
Volaille	56 7049	1 750	992 335 750
<b>Total</b>			<b>2 199 598 250</b>

Source: Enquête terrain SAFRIC/BEXAM, Juillet 2014

Le développement du secteur de l'élevage n'est pas sans conséquence sur les ressources forestières : surpâturage et abattage des arbres. En plus de la réduction du couvert végétal, l'absence de piste à bétail occasionne de fréquents conflits agriculteurs-éleveurs.

Au niveau de la santé animale, l'existence de 7 parcs de vaccination permet au technicien des ressources animales de réaliser des opérations de vaccination. Toutefois, on note la prévalence des

pathologies animales dont les principales sont les parasitoses internes et externes, la trypanosomiase africaine, la pasteurellose bovine et de petits ruminants et la maladie de new castel pour la volaille.

L'absence d'un système de suivi des transactions opérées et le non aménagement du marché à bétail de Safané constituent un véritable handicap à l'évaluation des flux monétaires qui ont lieu dans la commune. Par conséquent, cela ne permet pas à la commune de percevoir des droits et taxes communales. Les recettes communales issues de ce secteur pourraient permettre de financer la réalisation des infrastructures marchandes comme un marché à bétail. Un meilleur aménagement du marché à bétail de Safané, l'incitation des acteurs à l'utiliser et une meilleure structuration des acteurs de la filière bétail/viande permettra de mieux cerner le circuit de commercialisation et de créer des postes de recettes pour la commune. Cependant tenant compte des taux d'exploitation, on estime à 4 832 têtes de Bovins échangées annuellement (Cf. tableau ci-dessus).

En tenant compte du taux d'exploitation de chaque espèce animale et du prix moyen sur les différents marchés de la région de la boucle du Mouhoun, on estime à plus de 2 199 598 250 FCFA le revenu monétaire engrangé par l'activité d'élevage (Cf. tableau ci-dessous).

La faible structuration des différents acteurs est une contrainte majeure au développement des différentes filières.

Les difficultés que rencontrent les éleveurs sont liées à la méconnaissance des nouvelles techniques modernes d'élevage (embouche bovine, ovine, caprine, insémination artificielle, élevage de volailles améliorées etc.). A cela s'ajoutent l'insuffisance du fourrage, de l'eau d'abreuvement et l'absence de zone de pâturage. L'insuffisance des parcs de vaccinations, l'absence de points d'eau dans les parcs existants, l'obstruction de certaines pistes d'accès et la circulation de produits vétérinaires prohibés sont entre autre des obstacles majeurs au bon développement de l'activité d'élevage.

La production de viande est assez importante sur l'espace communal (Cf. tableau ci-dessous). En plus, il faut ajouter les abattages clandestins qui ne sont pas négligeables dans les villages du fait de manque d'aire d'abattage. Cependant, la non fonctionnalité de l'aire d'abattage de Safané, l'absence de forage, de boucherie et la faiblesse organisationnelle des différents acteurs sont autant de contraintes de la filière bétail viande.

**Tableau 15 : Effectif des abattages contrôlés dans la commune de Safané**

Espèces	2012		2013	
	Nombre de têtes	Viande produite (T)	Nombre de têtes	Viande produite (T)
Bovins	360	40,32	182	20,566
Ovins	1048	9,432	598	5,382
Caprins	3 272	26,176	Non Disponible	Non Disponible
Porcs	Non Disponible	Non Disponible	Non Disponible	Non Disponible

**Source : Poste vétérinaire de Safané, juillet 2014**

En tenant compte des normes du ministère des ressources animales et halieutiques, on peut estimer la production de lait (bovin) à 572495 litres par an. Cette production n'est pas négligeable. Cependant, la commune de Safané dispose pas d'unités de transformation du lait. Il est vendu sur les différents marchés de la commune, principalement par les femmes. Pour un développement de ce sous-secteur de l'élevage, ce potentiel gagnerait à être valorisé par la mise en place d'une laiterie et un appui à l'organisation des acteurs. Ces actions permettraient de générer des revenus, surtout pour les femmes de la commune.

Les contraintes majeures dans le domaine de la production animale sont :

- insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement des animaux ;
- inaccessibilité des points d'eau pour l'abreuvement des animaux et des parcs à vaccination en saison pluvieuse ;

- ensablement de la retenue d'eau de Safané ;
- insuffisance des parcs à vaccination ;
- absence de forage dans les parcs à vaccination et à l'aire d'abattage ;
- absence de zone de pâture délimitée / Insuffisance de fourrages ;
- forte prévalence de certaines pathologies ;
- fréquence de conflits agriculteurs éleveurs ;
- faible niveau organisationnel des acteurs.

### 3.4.Sylviculture

Il existe plusieurs pépiniéristes dans la commune. Ceux-ci ne sont pas tous actifs du fait de l'insuffisance de formations et d'équipements de productions. Pour les campagnes de reboisements, les plants viennent des communes voisines comme Dédougou et Boromo faute de production locale. Au cours de la campagne de reboisement de 2013, 1250 plants ont été mis en terre dans la forêt villageoise de Tiékuyet 500 plants dans celle de Nounou. Toutefois, le taux de succès de ces reboisements est faible. Les raisons de cette faiblesse sont essentiellement la divagation des animaux, la non maîtrise des bonnes pratiques, l'insuffisance de soins apportés aux plants et l'utilisation d'espèces de peu d'intérêt pour les populations.

**Tableau 16 : Exploitation de bois de chauffe dans la commune de Safané**

Année	2012	2013
Nombre de stères	872,5	737

Source : SDERH Safané, juillet 2014

La coupe abusive du bois, la forte pression sur les ressources naturelles et les défriches illégales constituent une dégradation du couvert végétal. Cette dégradation s'accroît avec l'augmentation des superficies emblavées pour l'agriculture et l'absence d'initiative pour la préservation des ressources forestières (inexistence de forêt dans la commune).

Au vu de la dynamique de dégradation des ressources naturelles (défriches anarchiques, coupe abusive du bois, expansion des champs etc.) qu'on observe dans la commune de Safané, des actions fortes doivent être menées dans le but de préserver les ressources naturelles. Ces actions passent par l'organisation de l'espace communal, la délimitation de forêts villageoises, le développement d'une agriculture intensive et la promotion à l'utilisation des foyers améliorés.

Ainsi, l'utilisation des foyers améliorés réduirait le temps que les femmes mettent à la recherche de bois de chauffe et permettra en outre de préserver les ressources en bois. Elles pourraient consacrer plus de temps au développement d'activités génératrices de revenus.

L'exploitation des produits forestiers non ligneux (amande de karité, graine de Néré, fruits des différents arbres fruitiers etc.) est dominée par les femmes. Mais, tout comme la terre, elles n'ont aucun pouvoir de décision sur la gestion des ressources forestières.

On retient aussi que sur le plan de l'accès aux techniques de production, les différentes formations qu'offrent les structures d'appui bénéficient plus aux hommes qu'aux femmes. Les conditions d'acquisition de matériel ne tiennent pas souvent compte des besoins spécifiques des femmes.

Les contraintes majeures dans le domaine de la production sylvicole sont :

- la dégradation du couvert végétal ;
- la coupe abusive du bois ;
- le faible taux de réussite des reboisements ;
- l'insuffisance de pépinière fonctionnelle.

### 3.5. Production halieutique

La pêche est une activité qui est très peu pratiquée dans la commune quand bien même il existe un potentiel de ressources halieutiques avec l'existence de 3 cours d'eau (*petit Balé, Karouko et Banankoro* tous affluents du *Mouhoun Inferieur*).

Toutefois, le commerce de poisson fumé est une activité importante dans la commune. Elle est pratiquée par les commerçants maliens, guinéens et mauritaniens.

Les produits de la pêche sont écoulés localement. Le secteur n'est pas organisé ainsi que l'absence de débarcadère ne permettent pas de quantifier les prélèvements réalisés par les pêcheurs. Les femmes sont des actrices importantes dans la filière pêche. Elles se retrouvent dans les maillons de la transformation (fumage du poisson, friture etc.) et de la commercialisation.

L'organisation de ce secteur économique pourrait améliorer les revenus des pêcheurs et d'autres acteurs (fumeurs et commerçants) et générer des recettes pour la commune.

De nos jours, on assiste à une baisse de la production halieutique et une disparition de certaines espèces halieutiques conséquences des changements climatiques.

Toutefois l'ensablement des différents cours d'eau, l'utilisation d'équipements inadaptés et des produits chimiques toxiques est un risque énorme à la pérennisation de cette activité. Dans le présent PCD, la protection des berges devrait permettre de freiner l'ensablement des cours d'eau.

Les contraintes majeures dans le domaine de la production halieutique sont :

- l'ensablement et letarissement des cours d'eau ;
- l'inorganisation du secteur.

### 3.6. Situation alimentaire

L'alimentation des populations est constituée principalement de céréales (sorgho, mil) et de légumineuses (niébé). Le plat principal est le tô (pattede mil, de sorgho ou de maïs).

Pour l'analyse de la situation alimentaire de la commune, nous considérons l'indicateur de 190 kg de céréale par individu et par an. Au regard des données de la production céréalière des 3 dernières années de la commune, on note que la situation alimentaire varie en dent de scie. Le tableau ci-dessous nous donne davantage d'informations.

**Tableau 17 : Evolution de la situation alimentaire de la commune de Safané**

Spécifications	2010– 2011	2011 – 2012	2012– 2013
Production céréalière (T)	21311,2	17315	21039
Population	52 823	54 059	55 324
Besoin (T)	10036,37	10271,21	10511,56
Excédents (T)	11274,83	7043,79	10527,44
Situation alimentaire (%)	212,33972	168,577996	200,151072

**Source : Enquête terrain, juillet 2014**

Il ressort des échanges avec les services de santé que le pourcentage des bébés nés avec un poids inférieur à 2,5 kg est négligeable. Au regard des indicateurs ci-dessus cités, on peut dire que la situation alimentaire et l'état nutritionnel sont relativement moyens dans la commune de Safané de façon globale.

Les contraintes majeures dans le domaine de la situation alimentaire sont :

- le bradage de la production agricole dès la récolte ;
- le manque d'un système fiable pour la réalisation de stocks de réserve.

### **3.7. Artisanat**

L'artisanat dans la commune de Safané est caractérisé principalement par le tissage de pagnes nommés Tountoun FANI. Cette activité est l'apanage des femmes qui l'exercent en toute saison. C'est une activité qui mérite d'être soutenue pour permettre aux femmes d'apporter leur pierre à la construction d'une économie locale. En plus du tissage des pagnes, la poterie, la vannerie et le tissage de seccos constituent des activités artisanales dans la commune. Autres activités artisanales à considérer sont : la maçonnerie, la soudure, la mécanique, la menuiserie et la forge. Ces activités occupent quelques personnes en toute saison.

La transformation des produits agricoles et des produits forestiers non ligneux est l'apanage des femmes. La commune de Safané dispose d'un potentiel en produits forestiers non ligneux importants constitué des amandes de karité, les graines de néré et les fruits de liane. La transformation et la commercialisation de ces produits procurent des revenus substantiels aux ménages et notamment aux femmes. De plus ces produits forestiers non ligneux constituent une source de complément alimentaire non négligeable.

Les amandes de karité sont transformées en beurre de karité, le néré en soumbala, les graines d'arachide en tourteaux et en huile d'arachides, le sorgho en bière locale, etc. Ces produits transformés sont autoconsommés et /ou vendus.

Comme équipements de soutien à cette activité, on peut citer :

- une plateforme multifonctionnelle à Safané ;
- une plateforme multifonctionnelle à Bona ;
- une plateforme multifonctionnelle à Bara Yankasso ;
- plusieurs moulins dans les différents villages.

L'existence de ces plateformes multifonctionnelles et moulins permet une diversification et un accroissement des activités de transformation agroalimentaire ainsi que le développement d'un petit artisanat utilisant la force motrice et l'évolution des revenus des femmes exerçant des activités génératrices de revenus (AGR).

La majorité des artisans n'ont pas reçu de formations. Ce qui constitue un handicap en termes de compétences. Outre les compétences, les artisans ne disposent pas d'équipement/outils adéquats de travail. Aussi, pour le financement de leurs activités, les artisans rencontrent des difficultés pour accéder aux micros crédits du fait du manque de garantie, des délais courts et des taux élevés de remboursement.

### **3.8. Commerce**

Le commerce est une activité économique présente dans la commune de Safané. Les activités commerciales consistent à la vente de produits issus de l'agriculture, de l'élevage, la transformation des PFN et des produits manufacturés.

Outre le marché de Safané, les marchés de Datomo et de Lanfiera drainent également du monde venant d'horizons divers.

Autres activités commerciales importantes dans la commune sont le transport de personnes, la vente des cartes de recharge téléphonique et de carburant à travers quatrestations-service et une en construction. Ces activités de commerce constituent une source de revenu pour les populations et de recettes (taxes) pour la commune.

Les principales contraintes de développement de ce secteur économique sont :

- l'inorganisation des acteurs par domaines ou filières ;
- le faible accès aux micros crédits pour le financement des activités ;
- la faible identification des commerçants pour l'établissement d'un fichier des contribuables.

## IV. SECTEURS SOCIAUX

### 4.1. Approvisionnement en eau potable

Le Plan Communal sectoriel d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PCD AEPA) de la commune de Safané réalisé en 2010 visait d'atteindre d'un taux d'accès à l'eau potable de 80% à l'horizon 2015 avec une extension en 2018.

Les populations des villages de la commune de Safané s'approvisionnent en eau potable à partir des forages et des Bornes Fontaines. La situation des infrastructures hydrauliques est consignée dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 18 : Situation des infrastructures hydrauliques de la commune**

Villages	Forages			AEPS			Total points d'eau potable	Population en 2018	Population desservie	réalisation de forage à l'horizon 2018
	Fonctionnels	Non Fonctionnels	Total	Nombre total de BF	BF fonctionnel	BF en panne				
Banga	1	0	1	0	0	0	1	526	300	1
Banou	2	0	2	0	0	0	2	2022	600	5
Bara	3	0	3	0	0	0	3	2169	900	4
Bara Yankasso	2	0	2	0	0	0	2	1370	600	3
Biforo	2	1	3	0	0	0	3	2406	900	5
Bilakongo	2	0	2	0	0	0	2	1045	600	2
Bomboïla	4	0	4	0	0	0	4	1822	1200	2
Bominasso	1	1	2	0	0	0	2	496	496	0
Bona	4	0	4	0	0	0	4	2100	1200	3
Bossien	2	0	2	0	0	0	2	1034	600	2
Datomo	6	0	6	0	0	0	6	5536	1800	1 AEPS
Doumakélé	1	0	1	0	0	0	1	505	300	1
Guizigoron	0	1	1	0	0	0	1	150	151	0
Kienséré	4	0	4	0	0	0	4	1377	1200	1
Kira	2	0	2	0	0	0	2	965	600	2
Kokoun	3	0	3	0	0	0	3	1838	900	4
Kongoba	4	0	4	0	0	0	4	1743	1200	2
Kongodiana	2	0	2	0	0	0	2	588	588	0
Kongosso	1	0	1	0	0	0	1	582	300	1
Lanfiera	2	0	2	0	0	0	2	1421	600	3
Makongo	1	1	2	0	0	0	2	2056	600	5
Missakongo	0	1	1	0	0	0	1	407	300	1
Nounou	4	0	4	0	0	0	4	2928	1200	6
Pakolé	2	0	2	0	0	0	2	556	556	0
Pakoro	0	1	1	0	0	0	1	239	239	0
Safané	20	0	20	4	4	0	24	10428	7200	11
Sikorosso	0	0	0	0	0	0	0	15	0	1
Sin	3	0	3	0	0	0	3	1915	900	4
Sirakorosso	1	0	1	0	0	0	1	270	270	0
Siralo	5	0	5	0	0	0	5	2253	1500	3
Sodien	2	0	2	0	0	0	2	1829	600	5
Sokoula	3	0	3	0	0	0	3	790	790	0
Soukoulani	2	0	2	0	0	0	2	1050	600	2
Tiékuuy	1	0	1	0	0	0	1	1308	300	4
Tounou	3	1	4	0	0	0	4	1607	1200	1 AEPS

Villages	Forages			AEPS			Total points d'eau potable	Population en 2018	Population desservie	réalisation de forage à l'horizon 2018
	Fonctionnels	Non Fonctionnels	Total	Nombre total de BF	BF fonctionnel	BF en panne				
Tuena	2	0	2	0	0	0	2	1041	600	2
Yamou	3	0	3	0	0	0	3	855	855	0
Yankasso	5	0	5	0	0	0	5	2666	1500	4
Ziasso	3	0	3	0	0	0	3	1190	900	1
Zienkuy	0	0	0	0	0	0	1	1915	0	6
<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>7</b>	<b>115</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>120</b>	<b>65014</b>	<b>35145</b>	<b>96 forages + 2 AEPS</b>

Source : DREAHA/Dédougou, Mairie de Safané

L'inventaire des infrastructures hydrauliques indique que la commune de Safané dispose à ce jour de 108 forages fonctionnels, 7 non fonctionnels et d'un AEPS de 4 bornes fontaines fonctionnels. Seul le village de Sikorosso dispose pas de forage.

Pour les autres villages l'accès des populations est relativement moyen avec un ratio de 1 forage pour 350 personnes. Ce ratio traduit un accès moyen à l'eau. En effet, selon les données de la DREAHA/BMH en 2013, le taux d'accès à l'eau potable de la commune était de 66,8%. Pour l'atteinte du taux de 80% à l'horizon 2018 pour un accès adéquat des populations à l'eau potable, soit un ratio de 1 forage pour 300 habitants, la commune devrait réaliser 96 nouveaux forages comme l'indiquent les données du tableau ci-dessous.

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, exception faite du village de Sikorosso qui ne dispose pas de forage et des villages où les forages sont en panne, la majorité des ménages utilisent l'eau des 109 forages fonctionnels ou de l'AEPS de Safané pour la consommation humaine. Le village de Tounou a un problème crucial d'eau du fait de la faible productivité des forages. Il sera souhaitable de réaliser un AEPS à proximité de ce village pour desservir les populations. En termes de besoins prioritaires, ce sont les villages de Zienkuy, Yankasso, Tounou, Tiekuy, Sodien, Safané, Nounou, Makongo, Kokoun, Datomo, Biforo, Bara-yankasso, Bara, Banou et Sikorosso qui doivent être privilégiés.

#### 4.2. Assainissement et cadre de vie

Dans la commune, l'inventaire des infrastructures d'assainissement de la commune indique qu'aucun ménage ne dispose de latrine moderne ni de puisard. D'où un taux d'accès de 0% au niveau des ménages. Les quelques latrines qui existent se rencontrent dans les services publics (écoles, santé, préfecture, élevage) et lieux publics. Outre l'assainissement, la commune ne dispose pas d'un système d'évacuation des déchets solides.

Pour un accès adéquat à l'assainissement et une amélioration du cadre de vie, des actions de réalisation de latrines sont à entreprendre. Suivant la norme de 10 personnes pour 1 latrine et 1 puisard, à l'horizon 2018, la commune devrait réaliser 6 501 latrines et 6 501 puisards. Le tableau ci-dessous donne la situation des besoins de réalisations d'infrastructures d'assainissement dans la commune.

Tableau 19 : Situation des besoins de réalisation d'infrastructures d'assainissement dans la commune

VILLAGES	Nombre de latrines	Population en 2014	Ratio population / latrines et puisards	Population en 2018	Nombre de latrine / puisard pour desservir la population en 2018	Besoin de réalisation de latrine	Besoin de réalisation de puisard
BANGA	0	479	0	526	53	53	53
BANOU	0	1 839	0	2 022	202	202	202



VILLAGES	Nombre de latrines	Population en 2014	Ratio population/ latrines et puisards	Population en 2018	Nombre de latrine / puisard pour desservir la population en 2018	Besoin de réalisation de latrine	Besoin de réalisation de puisard
BARA	0	1 973	0	2 169	217	217	217
BARA-YANKASSO	0	1 246	0	1 370	137	137	137
BIFORO	0	2 188	0	2 406	241	241	241
BILAKONGO	0	950	0	1 045	105	105	105
BOMBOILA	0	1 657	0	1 822	182	182	182
BOMINASSO	0	451	0	496	50	50	50
BONA	0	1 910	0	2 100	210	210	210
BOSSIEN	0	941	0	1 034	103	103	103
DATOMO	0	5 035	0	5 536	554	554	554
DOUMAKELE	0	459	0	505	51	51	51
GUIZIGORON	0	137	0	150	15	15	15
KIENSÉRÉ	0	1 252	0	1 377	138	138	138
KIRA	0	878	0	965	97	97	97
KOKOUN	0	1 672	0	1 838	184	184	184
KONGOBA	0	1 585	0	1 743	174	174	174
KONGODIANA	0	534	0	588	59	59	59
KONGOSSO	0	530	0	582	58	58	58
LANFIERA	0	1 292	0	1 421	142	142	142
MAKONGO	0	1 870	0	2 056	206	206	206
MISSAKONGO	0	370	0	407	41	41	41
NOUNOU	0	2 663	0	2 928	293	293	293
PAKOLE	0	505	0	556	56	56	56
PAKORO	0	218	0	239	24	24	24
SAFANE	0	9 484	0	10 428	1 043	1 043	1 043
SIKOROSSO	0	13	0	15	2	2	2
SIN	0	1 742	0	1 915	192	192	192
SIRAKOROSSO	0	245	0	270	27	27	27
SIRALO	0	2 049	0	2 253	225	225	225
SODIEN	0	1 663	0	1 829	183	183	183
SOKOULA	0	718	0	790	79	79	79
SOKOULANI	0	955	0	1 050	105	105	105
TIEKUY	0	1 190	0	1 308	131	131	131
TOUNOU	0	1 462	0	1 607	161	161	161
TUENA	0	947	0	1 041	104	104	104
YAMOU	0	777	0	855	86	86	86
YANKASSO	0	2 425	0	2 666	267	267	267
ZIASSO	0	1 082	0	1 190	119	119	119
ZIENKUY	0	1 742	0	1 915	192	192	192
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>59 130</b>	<b>0</b>	<b>65 015</b>	<b>6 501</b>	<b>6 501</b>	<b>6 501</b>

En ce qui concerne la gestion des déchets domestiques, en premier lieu, la commune devrait mettre en place un système de collecte et de traitement des déchets solides et aussi sensibiliser les populations à l'assainissement de leur cadre de vie à travers l'adoption de pratique d'hygiène domestique (balayage des concessions, stockage des ordures dans des fosses ou poubelles, le rejet des eaux usées domestiques dans des puisards...). En second lieu, la commune pourrait organiser des associations ou des prestataires pour la collecte et le traitement des déchets. Dans cette dynamique, la commune prévoit la construction des bacs à ordures au niveau du marché de Safané et

l'acquisition de tricycles pour l'enlèvement des déchets au niveau du chef-lieu de commune et des villages environnants. Enfin, il est prévu la tenue de journées de collecte de sachets plastiques.

Outre l'absence de latrines, la gestion des déchets domestiques constitue un problème en matière d'assainissement et de gestion du cadre de vie. Ainsi au niveau de la commune de Safané, on enregistre annuellement plus de 1500 cas de consultations pour des maladies diarrhéiques. Cette situation a un impact négatif sur la santé des populations confrontées à certaines maladies d'origine hydriques telles que la typhoïde, la diarrhée, etc.

#### 4.3. Education

##### 4.3.1. Enseignement primaire

La commune de Safané compte 35 écoles primaires publiques, 1 école primaire publique privée et 12 écoles franco-arabes dont 5 sont officiellement reconnues. La situation des écoles primaires est présentée dans le tableau suivant :

**Tableau 20 : Situation des écoles primaires de la commune**

Villages	Type d'école	Salle de classe ouverte	Salle de classe sous paillote	Table banc	Forage scolaire	Effectif des élèves		
						Total	Garçons	Filles
Banga	Primaire	01	00	17	1	57	26	31
Banou	Primaire	04	01	63	0	196	97	99
Bara	Primaire	05	02	62	1	284	146	138
Bara	Franco-arabe	04	00	14	1	97	85	12
Bara-Yankasso	Primaire	03	00	56	1	145	96	49
Biforo	Primaire	04	00	51	1	171	84	87
Bilakongo	Primaire	03	00	60	0	124	65	59
Bomboila	Primaire	05	00	97	1	227	115	112
Bona	Primaire	05	02	45	1	255	136	119
Bossien	Primaire	02	00	33	1	92	48	44
Datomo (Ecole A)	Primaire	07	00	190	1	549	255	294
Datomo (Ecole B)	Primaire	02	02	41	0	114	53	61
Datomo	Franco-arabe	04	00	05	1	253	169	84
Doumaléké	Primaire	03	00	75	1	102	58	44
Kienséré	Primaire	04	00	88	1	253	142	111
Kokoun	Primaire	04	00	77	1	166	73	93
Kongoba	Primaire	04	00	113	1	264	129	135
Kongodiana	Primaire	02	00	33	1	110	51	59
Lanfiera	Primaire	06	03	70	1	218	108	110
Makongo	Primaire	05	00	65	0	244	105	139
Makongo	Franco-arabe	06	00	17	0	177	72	105
Missakongo	Primaire	01	01	15	0	43	22	21
Nounou	Primaire	06	00	126	1	279	123	156
Pakolé	Primaire	03	00	57	0	127	62	65
Safané A	Primaire	07	00	170	1	543	265	278
Safané B	Primaire	06	00	160	1	489	205	284
Safané (Notre Dame de la Consolation)	Primaire privée	06	00	154	1	314	153	161
Safané (Ichadia)	Franco-arabe	06	00	31	1	193	164	29
Safané (Tou Salam)	Franco-arabe	06	00	78	1	260	219	41
Sin	Primaire	03	00	54	1	124	59	65

Villages	Type d'école	Salle de classe ouverte	Salle de classe sous paillette	Table banc	Forage scolaire	Effectif des élèves		
						Total	Garçons	Filles
Siralo	Primaire	04	00	67	0	228	117	111
Sodien	Primaire	05	02	59	0	189	68	121
Sokoula	Primaire	03	00	47	0	77	34	43
Sokoulani	Primaire	03	00	45	0	123	52	71
Tiékyu	Primaire	04	02	85	0	214	110	104
Tounou	Primaire	06	03	93	0	230	133	97
Tuéna	Primaire	01	01	21	0	81	48	33
Yamou	Primaire	05	00	45	1	98	50	48
Yankasso	Primaire	05	00	131	1	314	166	148
Ziasso	Primaire	03	00	74	1	119	69	50
Zienkuy	Primaire	04	00	62	1	129	75	54
<b>Total</b>		<b>170</b>	<b>19</b>	<b>2 846</b>	<b>27</b>	<b>8 272</b>	<b>4 307</b>	<b>3 965</b>

Source : Inspection de Safané, rapport de rentrée 2013-2014.

Pour l'année scolaire 2013-2014, les 35 écoles primaires publiques disposaient de 144 classes ouvertes, de 2701 table-bancs pour 7.292 élèves dont 3.598 garçons et 3.694 filles.

Dans la commune, on note que des efforts sont faits pour la scolarisation des filles. Pour preuve, le nombre de filles scolarisées est important (47,93%) d'autant plus que selon le RGPH 2006, les femmes représentent 48,65% de la population de la commune de Safané. Cependant, on note des cas de grossesses et de mariages précoces.

En termes de ratio élèves/classe, on a 51 élèves par classe, ce qui est relativement élevé au regard de la norme qui est de 40 élèves par classe. Ce ratio traduit une insuffisance de salle de classe.

Pour ce qui est du ratio élèves/table banc, il est de 3 élèves pour 1 table banc. On note une insuffisance de table banc quand on sait que la norme est de 2 élèves pour 1 table banc.

L'accès à l'eau potable des élèves et du corps est faible dans la mesure où 13 écoles sur les 35 ne disposent pas de forages scolaires.

En ce qui concerne l'enseignement franco-arabe, il existe 26 classes ouvertes, 145 table-bancs pour 980 élèves dont 709 garçons et 271 filles.

La commune dispose de 150 agents constituant le personnel de l'enseignement primaire de la commune. Le tableau ci-dessous présente la situation du personnel :

**Tableau 21 : Situation du personnel des écoles primaires classiques**

CATEGORIES	TOTAL	HOMME	FEMME
Inspecteurs	01	01	00
Conseillers	01	01	00
IP	04	03	01
IC	59	27	32
IAC	86	70	16
<b>TOTAL</b>	<b>151</b>	<b>102</b>	<b>49</b>

Source : Inspection de Safané, rapport de rentrée 2013-2014

Le ratio élèves/maître à l'école primaire publique est de 49 élèves pour un maître. Aussi, le ratio élèves/classe donne 51 élèves par classe.

Les constructions de classes, denouvelles écoles et celles à normaliser pourraient améliorer ce ratiopour permettre une bonne prise en charge des élèves au niveau communal.

Les résultats au CEPE sont appréciables (80,74% pour l'année scolaire 2013-2014) comme l'indique le tableau ci-dessous.

**Tableau 22 : Taux de succès au CEP**

Année scolaire	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
2008-2009	54,49	67,38	60,88
2009-2010	47,46	56,31	51,63
2010-2011	51	55,47	53,10
2011-2012	54,79	73,98	64,73
2012-2013	60,90	66,33	63,57
2013-2014	78,27	83,48	80,74

Source : Inspection de Safané, juillet 2014

#### 4.3.2. Alphabétisation

Pour la campagne 2013-2014, on dénombre 53 centres non construits pour 1529 apprenants.

**Tableau 23 : Situation des CPAF**

Années/campagnes	Nombre de centre	Nombre d'apprenants		
		Femmes	Hommes	Total
2009-2010	46	512	682	1194
2010-2011	43	525	691	1216
2011-2012	68	658	1287	1945
2013-2014	53	657	872	1529

Source : Inspection de Safané, enquête terrain, juillet 2014

Le manque de centre d'alphabétisation construit, de soutien aux formateurs et aux apprenants constitue une contrainte majeure.

La commune ne dispose pas de centre de formation technique, ce qui constitue un handicap en matière de formation des jeunes.

#### 4.3.3. Enseignement secondaire

La commune de Safanédispose de 1 lycéedépartemental et de 3 CEG privés (Siniansigui, Engelgo et Notre Dame de la Consolation) au chef-lieu de la commune etde 2 CEG publiques dans les villages de Nounou et de Datomo.

Les taux de succès au BEPC pour les 3 dernières années sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 24 : Résultats au BEPC : Centre de Safané**

Session	Sexe	Inscrit	Présent	Admis	%
2012	Garçons	110	109	65	59,63
	Filles	73	72	31	43,05
	Total	183	181	96	53,03
2013	Garçons	109	108	17	15,75
	Filles	92	89	03	3,37
	Total	201	197	20	10,15
2014	Garçons	185	184	55	29,99

	Filles	139	135	35	25,93
	<b>Total</b>	<b>324</b>	<b>319</b>	<b>90</b>	<b>28,21</b>

Source : Lycée de Safané, enquête terrain, juillet 2014

Au niveau de l'examen du BAC, seul le lycée a présenté des candidats. Les résultats des examens du BEPC et du BAC du lycée de Safané sont présentés dans le tableau ci-après :

**Tableau 25 : Taux de succès au BEPC et au BAC au lycée de Safané**

Années scolaires	BEPC			BAC		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
2008-2009	30,43	44	39,72	-	-	-
2009-2010	19,35	36,17	29,48	-	-	-
2010-2011	43,47	48,19	46,51	16,66	25	22,22
2011-2012	47,22	60,71	56,66	30	52	45,71
2012-2013	5,45	20,77	14,39	50	61,90	56,57
2013-2014	27,58	37,61	33,16	8,69	34,37	23,63

Source : Direction du lycée de Safané, enquête terrain, juillet 2014

Un des problèmes auquel l'enseignement secondaire est confronté est les grossesses non désirées des élèves avec 5 cas enregistrés au lycée de Safané pour l'année scolaire 2013-2014. Ce phénomène s'est fait ressentir au niveau des résultats scolaires avec 27,58% de succès au BEPC chez les filles contre 37,61% chez les garçons et 8,69 au BAC chez les filles contre 34,37 chez les garçons (cf. tableau ci-dessus).

Les difficultés ou contraintes principales du secteur de l'éducation sont :

- Etat défectueux de salles de classe ;
- Insuffisance de salles de classes construites ;
- Absence de forage scolaire dans certaines écoles ;
- Eloignement de certains villages des CEG existants ;
- Existence de forages scolaires en panne ;
- Insuffisance de logements enseignants ;
- Absence ou insuffisance de latrines scolaires + dispositif de lave main et d'urinoirs ;
- Insuffisance de personnel enseignant dans les CEG ;
- Absence de forage dans certaines écoles.

#### 4.4. Santé

La commune appartient à l'aire sanitaire du district sanitaire de Dédougou. Elle compte 1 CM et 4 CSPS. Outre ces CSPS fonctionnels, 3 CSPS sont en cours de réalisation dans les villages de Kienséré, PakolétSin, et la construction de maternité dans les villages de Yankasso et Bara.

Le tableau ci-dessous présente la situation de la population sanitaire et le nombre de villages couverts par chaque CSPS en 2013.

**Tableau 26 : Données caractéristiques des formations sanitaires**

Formations sanitaires	Population sanitaire en 2013	Nombre de village couverts
CM de Safané	22 854	15
CSPS de Datomo	13 009	9
CSPS de Lanfiera	3 344	3
CSPS de Nounou	7 440	6
CSPS de Siralo	7 569	7

Source : CM et CSPS de la commune, enquête terrain, juillet 2014

Au regard de la norme nationale en matière d'accès aux soins de santé (5000 habitants pour 1 CSPS), l'on peut dire que cet accès est insatisfaisant pour la commune de Safané. En outre, l'achèvement des travaux de construction des CSPS de Kienséré, Pakolét Sin, et des maternités de Yankasso et Bara pourrait atténuer cette situation et augmenter le taux d'accès des populations aux formations sanitaires.

En ce qui concerne le personnel soignant, le CM de Safané dispose de 16 agents et chaque CSPA en a 4. Le détail du personnel est donné dans le tableau suivant :

**Tableau 27 : Effectif et type du personnel de santé**

Type de personnel	CSPA de Datomo	CSPA de Lanfiera	CSPA de Nounou	CM de Safané	CSPA de Siralo
Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)	2	1	1	3	0
Sage-femme	0	0	0	2	0
Infirmier Breveté (IB)	0	1	1	3	2
Accoucheuse Auxiliaire (AA)	1	1	1	6	1
Agent Itinéraire de Santé (AIS)	1	1	1	1	1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>4</b>

Source : CM et CSPA de la commune, enquête terrain, juillet 2014

Les principales maladies enregistrées dans les formations sanitaires de la commune sont le paludisme et les infections respiratoires. Ces maladies sont dues en général à une insuffisance d'assainissement du cadre de vie des populations.

Le tableau ci-après donne le détail des maladies par formation sanitaire.

**Tableau 28 : Principales maladies / pathologies enregistrées au cours des 3 dernières années dans les formations sanitaires**

Pathologies	CSPS de Datomo			CSPS de Lanfiera			CSPS de Nounou			CM de Safané			CSPS de Siralo		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Paludisme	3119	3230	5012	-	-	2290	2168	2397	2348	4233	4436	5421	1282	1500	1809
Infection respiratoire	1346	1640	1361	-	-	892	980	839	1032	2001	2120	3114	646	788	1005
Malnutrition	-	-	-	-	-	804	-	-	-	972	1036	1075	-	-	-
Maladies diarrhéiques	223	583	427	-	-	200	-	-	-	701	548	621	243	200	248
Parasitoses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	673	960	720	36	219	197
Fièvre typhoïdes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	79	101	91	-	-	-
Affection de la peau	381	507	3693	-	-	172	289	335	252	-	-	-	213	112	213
Affection génital sauf IST	-	-	-	-	-	-	3	181	157	-	-	-	-	-	-
Plaie	-	-	-	-	-	124	-	167	255	-	-	-	313	202	148
Infection urinaire	130	247	270	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : CM et CSPS de la commune, enquête terrain, juillet 2014

Les formations sanitaires de la commune disposent chacune d'un minimum d'infrastructures. Le tableau suivant présente la situation des infrastructures.

**Tableau 29 : Situation des infrastructures des formations sanitaires**

Types d'infrastructures	Datomo		Lanfiera		Nounou		Safané		Siralo	
	Existence	Etat	Existence	Etat	Existence	Etat	Existence	Etat	Existence	Etat
Dispensaire	Oui	Passable	Oui	Bon	Oui	Passable	Oui	Bon	Oui	Bon
Maternité	Oui	Passable	Oui	Bon	Oui	Passable	Oui	Bon	Oui	Bon
Salle d'hospitalisation	Oui	Bon	Oui	Bon	Oui	Défectueux	Oui	Mauvais	Oui	Bon
Latrines	Oui	Bon	Oui	Bon	Oui	Défectueux	Oui	Bon	Oui	Bon
Forage	Non	-	Oui	Bon	Oui	Entourage insalubre	Oui	Bon	Oui	Bon
Ambulance	Non	-	Non	-	Non	-	Oui	Passable	Non	-
Dépôt MEG	Oui	Bon	Oui	Bon	Oui	Bon	Oui	Bon	Oui	Bon

Source : CM et CSPS de la commune, enquête terrain, juillet 2014

Au regard de la norme nationale en matière d'accès aux soins de santé (5000 habitants pour 1 CSPS), l'on peut conclure que pour la commune de Safané, cet accès n'est pas satisfaisant car si l'on tient compte des 3 CSPS en cours de réalisation, en 2018, la population par formation sanitaire moyenne sera de 9 288 (supérieur à la norme nationale). Un besoin de réalisation de CSPS s'avère importante à l'horizon 2018. Cependant, la transformation en cours du CSPS de Safané en CM est un soulagement au vue de l'importance de la population.

Les contraintes majeures du secteur de la santé sont l'inaccessibilité (mauvais état des routes soit un taux d'accessibilité moyen de 73,12%) et/ou éloignement de certains villages par rapport aux formations sanitaires, l'insuffisance de personnel, l'insuffisance de logement de personnel, l'absence de forage dans certains CSPS, l'insuffisance de latrine usager et du matériel médicotechnique.

La situation sanitaire dans la commune est aggravée par le VIH/SIDA qui prend de plus en plus de l'ampleur du fait des brassages des communautés à travers le mouvement des populations, l'orpaillage aidant. Dans le cadre de la Prise en charge de la Transmission Mère-Enfant (PTME), en 2013, on a enregistré 36 femmes séropositives sur 150 soumises au dépistage.

Au regard de ces résultats, le problème du VIH est très préoccupant dans la Commune. Le CM de Safané à l'instar des autres formations sanitaires de la commune s'est dotée d'un plan de lutte à savoir la sensibilisation qui occupe une place importante en plus d'autres actions comme le dépistage volontaires et l'orientation des malades vers les structures de Prise en charge de la Transmission Mère Enfant (PTME) et la Tuberculose basé à Dédougou. Les difficultés majeures rencontrées dans la lutte contre ce fléau sont : le refus du dépistage volontaire, les difficultés financières des personnes infectées à rejoindre Dédougou pour la prise en charge. Le tableau ci-dessous donne la situation du VIH / SIDA des 4 dernières années dans la commune.

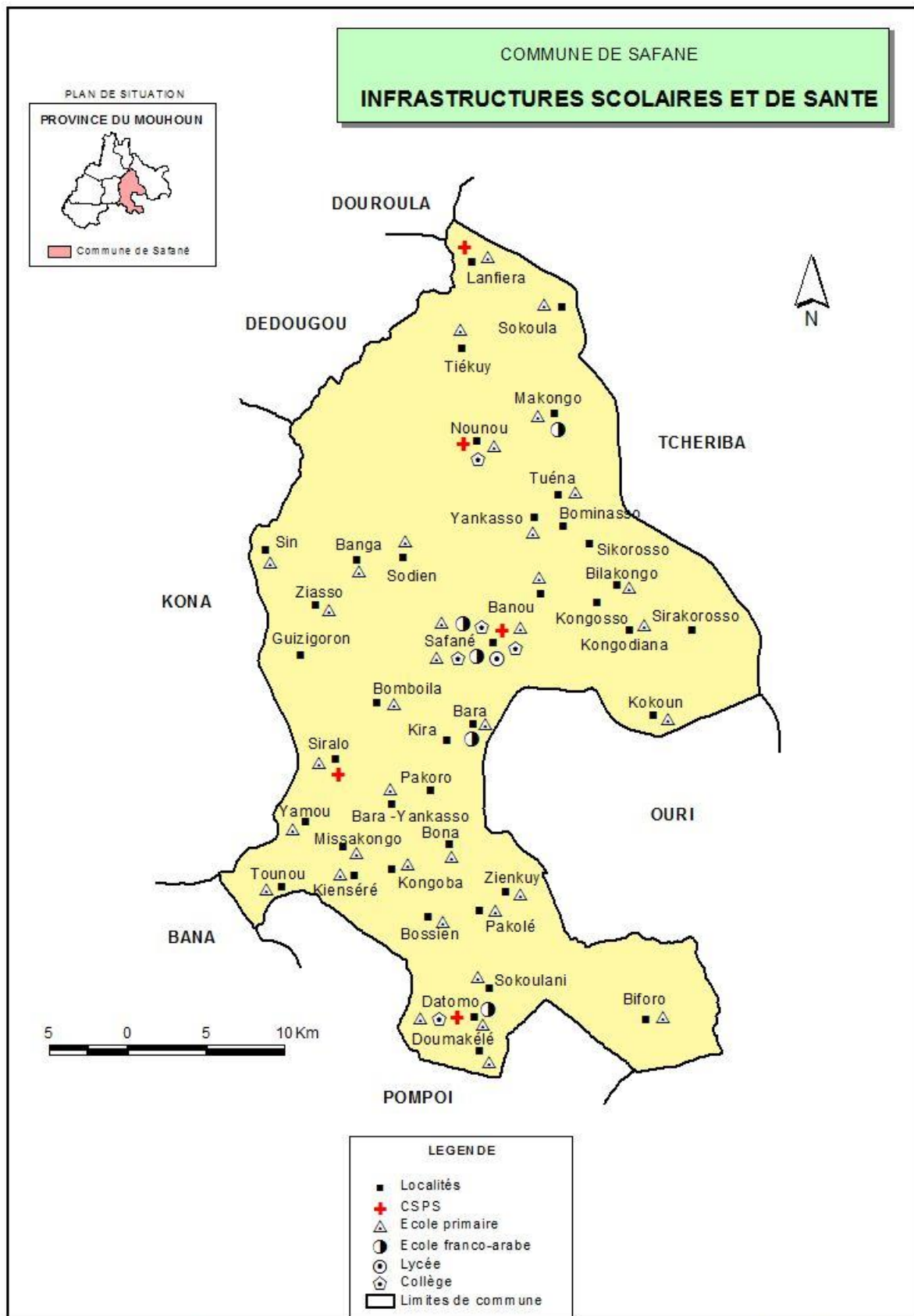
**Tableau 30 : Situation descas positifs de VIH/SIDA dans le CM de Safané**

Année	2011	2012	2013	2014(janvier à juillet)
Femme	36	32	40	25
Homme	12	09	08	04
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>41</b>	<b>48</b>	<b>29</b>

Source : Enquête terrain, CM de Safané, juillet 2014



Carte4 : Carte des infrastructures scolaires et de santé



## V. GOUVERNANCE ET FINANCES LOCALES

### 5.1. Gouvernance locale

Dans la commune rurale de Safané, on note l'existence de 2 entités qui structurent l'organisation et le fonctionnement de la commune. Il s'agit de la structure politique (Conseil municipal) et de la structure administrative (Administration communale).

#### 5.1.1. Conseil municipal

Le conseil municipal de Safané issu des dernières élections du 02 décembre 2012 est composé de 81 conseillers dont 22 femmes soit environ 27,16%. La représentativité des femmes est faible et reste à améliorer pour leur pleine participation à la gouvernance locale pour un développement partagé.

Le conseil municipal est structuré en 2 organes (1 organe exécutif et 1 organe délibérant) et de 4 commissions spécialisées. Le tableau suivant présente la structuration du Conseil Municipal (CM).

**Tableau 31 : Structuration du Conseil Municipal**

Entités	Composition	Rôles/Missions
Organe exécutif	Le maire assisté de 2 adjoints au maire	- Le Maire est le chef de l'exécutif et l'ordonnateur du budget - Les adjoints assistent le maire et assurent l'intérim à son absence
Organe délibérant	Le Conseil municipal = l'ensemble des conseillers municipaux	- Examen des dossiers soumis au conseil municipal - Adoption de décisions /délibérations
Organes consultatifs	4 commissions spécialisées : - Commission « Affaires Générales, Sociales et Culturelles » ; - Commission « affaires économiques et Financières » ; - Commission « Environnement et développement local » ; - Commission « aménagement du territoire et gestion foncière »	- Examen des dossiers soumis par le maire suivant les domaines de compétences de chaque commission - Propositions d'actions au CM

Source : Mairie de Safané, Juillet 2014.

Les partis politiques qui constituent le CM sont le CDP et l'UPR. Le CDP est le parti majoritaire avec 69 conseillers.

#### 5.1.2. Administration communale

En ce qui concerne le personnel de la mairie, il est composé d'un secrétaire général affecté par l'Etat, de 3 agents communaux (1 comptable, 1 secrétaire et 1 agent des affaires économiques) et de 6 agents contractuels (3 gardiens, 2 agents d'Etat civil et 1 agent de poursuite des recettes).

Au regard du personnel présent à la mairie, on note que les services du secrétariat de la mairie, de la régie des recettes, des matières transférées et du service technique municipal ne sont pas fonctionnels faute de personnel. Ces services sont essentiels pour le bon fonctionnement de la mairie car selon l'arrêté conjoint N°2012-000027/MATDS/MEF du 06 Avril 2012 portant organisation-

type de mairie de commune rurale, les services essentiels de la mairie de la commune rurale sont les suivants :

- Le secrétariat général,
- Le secrétariat de la mairie,
- Le service de la comptabilité,
- Le service de la régie des recettes,
- Le service de l'état civil et des statistiques,
- Le service des matières transférées,
- Le service des affaires domaniales et foncières,
- Le service technique municipal.

Les services existants à la mairie sont sous équipés. Le tableau suivant donne le détail de l'équipement des différents services.

**Tableau 32 : Equipements de la Mairie de Safané**

Services	Mobilier	Equipement informatique	Moyen de déplacement
Maire	-1 Armoire -1 Bureau -3 Chaises	Néant	Néant
1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire	-2 Armoires -1 Bureau -1 Chaise	-1 Ordinateur de bureau -1 Imprimante	1 Moto
Secrétariat général	-1 Bureau -3 Chaises	1 Imprimante	1 Moto
Comptabilité	-2 Bureaux -2 Chaises	-1 Ordinateur de bureau -1 Imprimante	2 Motos
Etat Civil	-1 Armoire -3 Bureaux -2 Chaises	2 Machines à dactylo	Néant
Secrétariat de la Mairie	-1 Bureau - 5 Chaises	1 Machine à dactylo	Néant

Source : Mairie de Safané, enquête terrain, juillet 2014

L'équipement des services de la mairie de Safané est en bon état. Cependant, le manque de photocopieuse et l'absence d'électricité sont des contraintes relevées par l'administration de la mairie.

## 5.2. Finances locales

### 5.2.1. Budget communal

Le budget comprend 2 sections : le fonctionnement et l'investissement. Le budget est structuré en recettes propres, en dotation de l'Etat et des contributions des partenaires.

Les principaux partenaires qui contribuent au budget communal sont l'Etat, le PNGT2, le FPDCT, ACRIC, le PACE.

Le tableau ci-dessous donne une idée du budget communal au cours des cinq dernières années.

**Tableau 33 : Evolution du budget communal**

Années	Recette propre	Dotation étatique	Contribution des partenaires	Dépenses		Proportion Fonctionnement/ Investissement (%)
				Fonctionnement	Investissement	
2009	53 068 874	94 963 669	20 000 000	52 730 222	142 759 521	36,94
2010	54 108 475	113 671 727	50 000 000	64 033 533	103 746 669	61,72

2011	54 418 110	-	64 000 000	22 116 572	36 471 099	60,64
2012	55 238 115	-	36 000 000	59 636 349	169 223 907	35,24
2013	56 049 875	-	41 000 000	59 371 810	101 266 544	58,63

Source : Mairie de Safané, Juillet 2014

### 5.2.2. Recettes communales

L'évolution des taxes communales montre une hausse de 5,32% en 5 ans. Ces chiffres témoignent de la faible mobilisation des ressources propres pour financer les projets de développement de la commune. Le tableau ci-dessous donne une idée des taxes collectées au cours des 5 dernières années.

Tableau 34 : Capacité d'autofinancement de la commune

Sources de recettes	2009	2010	2011	2012	2013
Taxes communales	53 068 874	54 108 475	54 418	55 238 115	56 049 875
Subvention de l'Etat	94 671 727	113 671 727	ND	ND	ND
Impôt / Contribution du secteur informel (CSI)	ND	ND	ND	ND	ND
<b>Total</b>	<b>147 740 601</b>	<b>167 780 202</b>	<b>54 418</b>	<b>55 238 115</b>	<b>56 049 875</b>

Source : Mairie de Safané, Juillet 2014.

Des efforts restent à faire pour la capacité d'autofinancement notamment dans la collecte de taxes sur les différents marchés à travers le recrutement d'acteurs collecteurs et la sensibilisation et informations des populations sur le civisme fiscal.

### 5.2.3. Institutions financières décentralisées

Les institutions financières décentralisées qui interviennent dans la commune de Safané sont : la caisse Populaire de Safané, le FAARF, la SONAPOST, la MECAP/B. Ces institutions interviennent dans l'épargne, le crédit et le financement d'actions de développement. La contrainte à laquelle fait face ces institutions est le faible dynamisme des organisations socioprofessionnelles des acteurs locaux.

## VI. PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

### 6.1. Services déconcentrés de l'Etat

Les services déconcentrés de l'Etat représentés à Safané sont:

- La préfecture;
- Le ministère des Ressources Animales ;
- Le ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ;
- Le ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur;
- Le ministère de la Santé ;
- Le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité(Police);
- Le ministère de la Défense (Gendarmerie);
- Le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire;
- Le ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques ;
- Le ministère de l'Economie et des Finances.

### 6.2. Projets et programmes / ONG

Les projets/programmes et ONG qui interviennent à Safané sont indiqués dans le tableau suivant.

**Tableau 35 : Projets et programmes/ONG partenaires**

Partenaires	Domaines d'intervention
PNGT II	Gouvernance locale, réalisation d'infrastructures collectives, économiques et sociales et renforcement de capacité
ACRIC	Education, renforcement de capacité, santé et gouvernance locale
PRGLA	Gouvernance locale
OCADES Caritas	AGR et énergie
PAFASP	Agriculture, élevage et foresterie
FPDCT	Gouvernance locale
PN PTFM	Energie
CPAVI	Elevage
PDSEB	Education
PRP	Agriculture (Aménagement des bas-fonds)
FONAENF	Alphabétisation
PACOF/GRN	Sécurisation foncière, gestion des ressources naturelles

Source : Mairie de Safané et SAFRIC/BEXAM Développement, Juillet 2014

Ces partenaires de la commune sont d'un apport considérable dans la réalisation des actions de développement planifiées dans le PCD (cf. bilan du PCD 2008-2013 ci-dessous). La contrainte majeure liée aux partenaires au développement est leur faible implication dans le processus d'élaboration du PCD.

### 6.3. Associations et groupements

Dans la commune de Safané, il existe 2 principales associations :

- Association Voûte noubiennne ;
- Association Mamou solidarité et partage ;
- Association des Jeunes Alphabétisés de Safané ;
- Association des Amis du Progrès (ALAP) ;
- Union Départementale des Producteurs de Coton ;
- Associations des Jeunes Volontaires ;
- Association des chasseurs de Safané.

Il existe plusieurs groupements d'hommes et de femmes qui interviennent dans les principaux secteurs d'activité socioéconomiques. Cependant, ces structures sont peu dynamiques.

Les entités faitières sont :

- l'union départementale des productrices de beurre de Karité ;
- l'union départementale des éleveurs ;
- l'union départementale des tradi-praticiens ;
- l'union départementale des productrices de soumbala ;
- l'union départementale des collecteurs des noix de Karité ;
- l'union départementale des productrices d'arachide ;
- l'union des producteurs de coton.

Ces structures travaillent au développement de chaque filière et au développement socioéconomique de la commune. En outre, leur dynamisme permet à leurs membres d'accéder facilement au crédit auprès des institutions financières. Cependant, ces entités rencontrent des problèmes pour la formation de leurs membres et les débouchés pour l'écoulement de la production.

Le renforcement des capacités de ces différentes structures villageoises, tant au niveau organisationnel, institutionnel que financier serait bénéfique dans la mesure où les nouvelles orientations du pays en matière de développement rural décentralisé et participatif prévoient le transfert d'un certain nombre de compétences (maîtrise d'ouvrage) aux organisations villageoises pour la prise en charge de leur propre développement.

#### **6.4. Coopération décentralisée**

Dans le cadre de la coopération décentralisée, la commune de Safané entretient des relations avec la ville de Mont Morillon (France) et avec AJUDA DIRECTA CASTELLO (Espagne). Cette coopération bénéficie à la commune au vu des réalisations des différents partenaires (cf. bilan de réalisation du PCD 2008-2014 ci-dessous).

## VII. BILAN DE RÉALISATION DU PCD 2008-2013

Avant de passer à la planification de nouveaux projets ou micro-projets à réaliser en réponse à la nouvelle situation de référence, il a été procédé à un bilan du PCD 2008-2013 afin de mesurer le chemin parcouru, et estimer l'effort qui reste à fournir. Le bilan de réalisation du PCD de Safané est présenté dans le tableau ci-après :

**Tableau 36 : Bilan de réalisation du PCD 2008-2013**

Projets / Actions programmées	Quantité programmée	Quantité réalisée	Localisation	Coût	Source de financement	Année de réalisation
<b>Axe 1 : Contribuer à la création d'opportunités de croissance économique durable</b>						
Acquérir 12 panneaux de signalisation à Safané	12	15	Safané centre	812 500	Budget communal	2006
Réaliser une étude sur l'élargissement de l'assiette fiscale	1	1	Commune	1 000 000	ACRIC (Appui aux Communes Rural et aux Initiatives inter Communautaires)	2011
Construire 50 boutiques au marché	50	40	Safané centre	48 000 000	Budget communal	2009, 2010 et 2011
Construire un quai d'embarquement à Safané	1	1	Safané	15 600 000	FPCT	2013
Aménager des Bas-fonds à Kongosso, Kira, Kokoun, Biforo, Bona, Sokoula, Nounou et Safané pour la production du riz	8	05ha /village	Nounou et Safané	60 000 000	PNGT2	2009
Réaliser 200 fosses fumières dans les villages de la commune	200	456		8 500 000	PNGT2	2010 et 2011
Réaliser un parc de vaccination à Bossien	1	1	Bossien	5 000 000	PNGT2	2012
<b>Axe 2 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base</b>						
Normaliser 3 écoles primaires par la construction de 9 salles de classes à Bossien, Tounou et Yankasso	3	3	Bossien, Tounou et Yankasso	45 000 000	-	2012
Construire 3 écoles primaires à Sokoulani, Kongodiana et Banga	3	3	Sokoulani, Kongodiana (2 classes) et Banga (3 classes)	60 000 000	-	2012, 2013
Construire des logements pour enseignants à Sin, Tiékuy, Bossien et Kienséré	4	1	Bossien	5 000 000	Etat	2012
Electrifier la salle d'accouchement du CSPS de Safané			Safané		AJUDA DIRECTA CASTELLO	2014

Projets / Actions programmées	Quantité programmée	Quantité réalisée	Localisation	Coût	Source de financement	Année de réalisation
Construire 5 CSPS à Lanfiera, Sin, Yankasso, Bara et kienséré	5	2	Lanfiera (1 CSPS), kienséré (1 CSPS)	150 000 000	Lanfiera (Etat), Sin (JICA), Yankasso (SOROUBAT ATP), Bara (Couleurs du Monde/France) et kienséré (ACRIC)	Lanfiera (2010-2011), Sin (depuis 2013), Yankasso (2014), Bara (2009) et Kienséré (depuis 2010)
Construire des logements pour infirmiers	4	2	Bara, Datomo, Nounou et Siralo	10 000 000	Etat et Commune	2012 et 2014
Transformer le CSPS de Safané en CM (En cours)	1	1	Safané		Etat	
Réaliser de nouveaux forages	2	2	Pakoro ,Tounou	14 000 000	PNGT	Pakoro (2010) et Tounou (2011)
<b>Axe 3 : Contribuer à une gestion durable des ressources naturelles</b>						
Aménager une forêt communale	1	1	Tiékyuy	600 000	PNGT2	2011
Reboiser les forêts villageoises de Tiékuy et de Safané	2000 plants	1 250 plants	Tiékyuy	125 000	MCA	2013
<b>Axe 4 : Renforcer la gouvernance locale</b>						
Former les membres des commissions spécialisées sur leurs attributions	3	3	Safané	3 600 000	PNGT2	2009,2010, 2011
Former les conseillers municipaux à l'élaboration et à la gestion du budget communal	1	1	Safané	1 200 000	PNGT2	2009
Former les acteurs de mise en œuvre du PCD au suivi évaluation des projets	1	1	Safané	1 200 000	ACRIC	2011
Former les acteurs de mise en œuvre du PCD en rédaction des rapports de suivi évaluation	1	1	Safané	1 200 000	ACRIC	2011
Equiper le bureau du maire	-	le bureau du maire et les autres services de la Mairie en mobilier de bureau	Mairie	6 000 000	Budget communal	2012
Acquérir de l'équipement informatique et de la dactylographie	1	1	Mairie	1 600 000	Budget communal	2013, 2014
Recruter un agent de recouvrement	1	1		300 000		
<b>Sous total</b>				<b>390 825 000</b>		



Projets / Actions programmées	Quantité programmée	Quantité réalisée	Localisation	Coût	Source de financement	Année de réalisation
<b>Activités hors plan (Projets/Actions non programmés réalisées)</b>						
Formation sur la réforme de l'eau	-			500 000	DR agriculture	2012, 2013
Acquisition d'un groupe électrogène pour la police	-			400 000	Budget communal	2014
Reboisement communautaires	-	500 plants Eucalyptus	Safané, Bara, Bara Yankasso, Kienséré	200 000	PNGT2	2012
Réalisation de forage		1	Tounou	7 000 000	SEMAFO	2014
Réalisation de forage	-	1	Biforo	7 000 000	FPDCT	2012
Réalisation de forage	-	1	Tuéna	7 000 000	FPDCT	2012
Réalisation de forage	-	1	Bominasso	7 000 000	FPDCT	2012
Réalisation de forage	-	1	kokoun	7 000 000	PNGT	2012
Réalisation de forage au CSPS	-	1	Kienséré	7 000 000	ACRIC	2013
Acquisition de matériel medico-technique	-		CSPS de Kienséré	1 500 000	ACRIC	2014
Réalisation de forages	-		Safané	21 000 000	Privé	2013
Réalisation de forage	-		mosquée Safané	7 000 000	Mont Morillon (France)	2012
Réalisation de forage	-		Nounou	7 000 000	-	2012
Réalisation de forage	-		Lanfiera	7 000 000	ACRIC	2012
Réalisation de forage	-		Guizigoron	7 000 000	Mont Morillon (France)	-
Construire 2 salles de classes	-	2	Kienséré	10 000 000	ACRIC	2012
90 tables bancs	-	90 tables	Kienséré	4 600 000	ACRIC	2012
Construire 1 salle de classes magasins	-	1		6 000 000	ACRIC	2012
200 tables bancs	-	200 tables bancs		9 000 000	Budget communal	2012 et 2013
Réalisation de parc de vaccination	-	1	Sodien	5 000 000	Etat	
Parcellement du marché central	-	80 parcelles	Safané	1 200 000	Budget communal	2010
<b>Sous total</b>				<b>129 400 000</b>	-	-
<b>Total</b>				<b>520 225 000</b>	-	-

Source : Mairie de Safané, PCD 2008-2014, enquête terrain, juillet 2014

## **7.1. Analyse de la situation de la commune**

Le diagnostic réalisé révèle que la commune rurale de Safané en dépit des énormes potentialités dont elle dispose, connaît toujours des contraintes qui entravent son plein épanouissement. La mise en œuvre du plan communal de développement 2008-2013 n'a pas pu venir à bout. En effet, le taux d'exécution de 60,57% (390 825 000 sur 645 175 765 programmés) est dû en grande partie à une faible mobilisation des ressources au niveau des partenaires. Cependant, le budget communal a financé environ 67 012 500 FCFA (10,38%) dépassant ainsi les 4,56% de part contributive prévu par le PCD.

La production agropastorale continue d'être confrontée à d'énormes difficultés. Entre autre, on peut retenir, la dégradation continue des ressources naturelles (dégradation des sols, du couvert végétal, de ressources fauniques), et d'autre parts l'insuffisance et/ou la faible maîtrise de l'eau. Le faible niveau d'accès aux secteurs sociaux de base (éducation, santé et eau potable) et l'insuffisance d'infrastructures socio- économiques constituent aussi un handicap important pour la commune. Ce qui pourrait entraîner un désœuvrement et occasionner des émigrations importantes, surtout dans la frange jeune. Le faible niveau de collecte de taxes sur les marchés et l'aménagement des marchés de bétail ne contribuent pas au renforcement du budget communal. De plus, le faible niveau de capacités des acteurs locaux ne facilite pas le transfert des compétences et une meilleure gouvernance locale.

Les actions à entreprendre dans le cadre de ce nouveau PCD devraient tenir compte de ces défis en vue d'une véritable émergence et développement des principaux secteurs d'activités de la commune.

## **7.2. Acquis, difficultés et leçons à tirer dans la mise en œuvre du PCD échu**

En termes d'acquis, on note que la commune a exécuté son plan à près de 61%, ce qui est relativement satisfaisant. En effet, la commune a financé à hauteur de 10% la réalisation des actions du plan. Quant aux partenaires de la commune, les investissements s'élèvent à hauteur de 50%, ce qui traduit un effort des partenaires pour l'accompagnement de la commune dans la mise en œuvre de son plan.

Toutefois, on retient que de nombreuses actions ont été réalisées hors plan avec un budget s'élevant à 129.400.00FCFA. Cela s'expliquerait entre autre par :

- l'opportunité saisie par la mairie pour ne pas perdre des opportunités de financement ;
- la non maîtrise de la gestion des affaires locales par les acteurs ;
- le non implication des partenaires dans la mise en œuvre et de l'élaboration du PCD.

La prise en compte des actions hors plans aurait permis l'atteinte des objectifs dans la mise en œuvre du plan de la commune.

Pour pallier à la faible mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des actions et éviter au maximum les interventions hors PCD, il est nécessaire que l'on implique les partenaires dans le processus d'élaboration/actualisation du PCD. Pour ce faire, la commune devrait organiser chaque année une journée des partenaires pour prendre en compte leurs interventions pour actualiser régulièrement le PCD conformément à ses objectifs.

## VIII. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC COMMUNAL

Tableau 37 : Synthèse des résultats du diagnostic

Potentialités	Contraintes	Propositions d'actions
<b>Agriculture</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence de 65 172 ha de terres cultivables</li> <li>-existence de petites retenues d'eau aménagées</li> <li>-existence de quelques tracteurs privés et de petits équipements aratoires</li> <li>-existence de bas-fonds aménageables (Datomo, Safané centre et Bossien)</li> <li>-Existence de 3 bas-fonds aménagés à Safané (5 ha), Nounou (5 ha), Bona (50 ha)</li> <li>-Existence d'une Union Départementale de Producteurs de Coton</li> <li>-Existence d'une union départementale des producteurs d'arachide</li> <li>-Existence d'un groupement de producteurs de semences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Irrégularité, mauvaise répartition et baisse de la pluviométrie</li> <li>-Insuffisance de bas-fonds aménagés ou de jardins pour la culture de contre saison</li> <li>-Faible niveau d'équipement des producteurs en matériel de maraîchage (motopompe, arrosoir, grillage)</li> <li>-Insuffisance de puits maraîchers</li> <li>-Baisse de la fertilité des sols</li> <li>-Dégradation des sols</li> <li>-Difficultés d'acquisition de l'équipement agricole (Tracteur, Charrue, brouette, animaux de trait ...)</li> <li>-Difficultés d'accès au crédit agricole</li> <li>-Difficultés d'accès aux intrants agricoles (disponibilité sur le marché local, cherté)</li> <li>-Insuffisance et arrivée tardive des semences améliorées subventionnées par l'Etat</li> <li>-Faible niveau de connaissance des nouvelles techniques culturales</li> <li>-Forte pression foncière</li> <li>-Insuffisance de terres cultivables</li> <li>-Faible niveau d'organisation des producteurs agricoles</li> <li>-Absence de locaux pour le service de l'agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aménager des sites maraîchers pour la culture maraîchère (Datomo, Safané, Nounou, Bona, Tounou, Kongoba et Yankasso)</li> <li>-Plaider auprès des partenaires pour un accès facilité aux intrants et aux équipements du matériel de maraîchage (motopompe, arrosoir, grillage...)</li> <li>-Réaliser des puits maraîchers (Datomo, Safané, Nounou, Bona, Tounou, Pakoro, Kongoba)</li> <li>-Réaliser des ouvrages anti érosifs (cordons pierreux)</li> <li>-Réaliser des fosses fumières</li> <li>-Récupérer les sols dégradés (Plantation d'arbre)</li> <li>Plaider auprès des partenaires pour un accès facilité aux équipements agricoles (tracteurs, charrues, charrettes, brouettes, animaux de trait)</li> <li>- Plaider auprès des partenaires pour un accès facilité aux intrants agricoles</li> <li>-Utiliser des espèces agro forestiers</li> <li>-Former les producteurs sur les nouvelles techniques culturales</li> <li>-Appui à une meilleure organisation des producteurs</li> <li>-Construire un poste ZAT à Safané</li> </ul>
<b>Elevage</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de 32 828 ha de terres à potentiel pastoral</li> <li>-Existence d'un poste vétérinaire à Safané ;</li> <li>-Existence d'un marché à bétail non aménagé à Safané;</li> <li>-Existence de 7 parcs à vaccination (Safané, Yankasso, Sokoula, Sodien,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement des animaux</li> <li>-Inaccessibilité des points d'eau pour l'abreuvement des animaux</li> <li>-Ensemblement de la retenue d'eau de Safané</li> <li>-Inaccessibilité des parcs à vaccination en saison pluvieuse pour les soins des animaux</li> <li>-Insuffisance de parc à vaccination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réaliser des retenues d'eau à Bona, Datomo, Kongoba, Bilakongo, Yankasso ; Makongo Nounou, Sokoulani,</li> <li>-Réhabiliter la retenue d'eau de Safané</li> <li>-Créer des pistes à bétail pour rejoindre les points d'eau et les parcs à vaccination et les aires de pâture</li> <li>-Réaliser un parc à vaccination à Datomo</li> <li>-Réaliser un parc de vaccination de Nounou</li> <li>-Doter les parcs de vaccination existants de forages</li> </ul>

Potentialités	Contraintes	Propositions d'actions
<p>Tounou, Bossien, Biforo</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence d'un couloir métallique de vaccination à Nounou</li> <li>-Existence d'un puits pastoral à Biforo</li> <li>-Existence d'une retenue d'eau pastorale à Safané</li> <li>-Existence d'une aire d'abattage à Safané</li> <li>-Existence de 5 Vaccinateurs Villageois de Volaille (2 à Yankasso, 1 à Tounou, 1 à Kienséré, 1 à Safané)</li> <li>-Existence d'une union départementale des éleveurs de Safané</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance d'aménagement du site de vaccination de Nounou (existence de couloir sans clôture et forage)</li> <li>-Absence de forage dans les parcs à vaccination</li> <li>- Insuffisance d'aire de pâturage</li> <li>-Insuffisance de pâturage en saison sèche</li> <li>-Insuffisance d'aliments pour bétail</li> <li>-Méconnaissance des techniques de fauche et de conservation du fourrage</li> <li>-Méconnaissance des techniques de la culture fourragère</li> <li>-Méconnaissance des techniques modernes d'élevage</li> <li>-Existence de conflits entre les populations et les éleveurs transhumants</li> <li>-Cherté des produits vétérinaires (bétail, volaille)</li> <li>-Destructions des récoltes par les troupeaux des pasteurs venants d'autres communes</li> <li>-Non fonctionnalité de l'aire d'abattage de Safané (inexistence de forage)</li> <li>-Difficulté de conservation des produits sanitaires au poste vétérinaire</li> <li>-Difficile accès des produits vétérinaires à certaines périodes de l'année</li> <li>-Circulation de produits vétérinaires prohibés sur les marchés</li> <li>-Forte mortalité de la volaille</li> <li>-Absence d'estampie pour gros et petits ruminants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Former les éleveurs en technique de fauche et conservation du fourrage</li> <li>-Former les éleveurs en technique de culture fourragère</li> <li>-Former les éleveurs sur les techniques modernes d'élevage (Embouche bovine, ovine) ; 80 pers/an dont 40 femmes/an</li> <li>- Organiser des tournées de sensibilisation pour éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs</li> <li>- Faciliter la disponibilité des produits vétérinaires (bétail, volaille) auprès du poste vétérinaire</li> <li>- Mener des actions de sensibilisation pour prévenir la destruction des récoltes par le bétail</li> <li>-Réaliser un forage au niveau de l'aire d'abattage de Safané</li> <li>-Electrifier le poste vétérinaire</li> <li>-Sensibiliser les éleveurs sur l'utilisation des produits vétérinaires prohibés</li> <li>-Doter le poste ZAT d'estampie et d'intrants pour l'inspection de la viande</li> </ul>
<b>Environnement</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de forêts villageoises : Nounou, Kienséré, Bona, Tiékuy</li> <li>Existence de forêt communale de 26 ha entre Nounou et Tiékuy</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Déboisement</li> <li>-Coupe abusive du bois</li> <li>-Pression foncière</li> <li>-Fréquence élevée des feux de brousse</li> <li>-Dégradation du couvert végétal</li> <li>-Pollution de l'environnement par les sachets plastiques et autres déchets dans la commune</li> <li>-Absence de mobilier de bureau au service de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Reboiser les forêts villageoises existantes (Nounou, Kienséré, Bona, Tiékuy)</li> <li>-Reboiser les bosquets existants dans la commune</li> <li>-Vulgariser et utiliser les espèces agro forestières (faidherbia)</li> <li>- Former les producteurs en Régénération Naturelle Assistée</li> <li>-Sensibiliser la population sur les méfaits de la coupe abusive du bois</li> <li>-Créer une pépinière communale à Safané (grillage, arrosoirs, pioches, pelles, brouettes, gants, bottes)</li> <li>-Réaliser un forage pour la pépinière communale</li> <li>-Organiser des journées de collecte de sachets plastiques (chaque trimestre)</li> </ul>

Potentialités	Contraintes	Propositions d'actions
		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Acquérir des tricycles pour l'enlèvement des déchets</li> <li>-Mise en place de 40 comités de lutte contre les feux de brousse</li> <li>-Sensibiliser les populations sur les méfaits des feux de brousse</li> <li>-Identifier et délimiter des sites pour le reboisement à Bossien, Datomo, Tounou, Biforo, Zienkuy, Missakongo, Kongoba, Pakoro</li> </ul>
<b>Santé</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence d'un CM à Safané</li> <li>-Existence de 4 CSPS (Nounou, Datomo, Lanfiera, Siralo)</li> <li>-3 CSPS en cours de réalisation (Sin, Kienséré et Pakolé)</li> <li>-Construction d'une maternité à Yankasso et Bara (en cours)</li> <li>-Existence d'une ambulance au CSPS de Safané</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Inaccessibilité et éloignement de villages par rapport aux CSPS</li> <li>-Insuffisance de personnel au CM de Safané et au CSPS de Datomo</li> <li>-Insuffisance de logement de personnel au CSPS de Datomo (03)</li> <li>-Manque de forage au CSPS de Datomo, Pakolé (CSPS en cours)</li> <li>-Insuffisance de latrines pour les usagers au CSPS de Datomo</li> <li>-Faible capacité de la salle d'isolement au CSPS de Datomo</li> <li>-Difficulté d'achèvement de la salle des accompagnants des malades au CSPS Datomo</li> <li>-Absence de dispensaire au CSPS de Yankasso</li> <li>-Insuffisance de logement au CSPS de Nounou et Lanfiera</li> <li>-Absence de latrines pour les usagers au CSPS de Nounou</li> <li>-Etat très défectueux des latrines du personnel au CSPS de Nounou</li> <li>-Difficultés de gestion et de la prise en charge des frais de réparation, en cas de panne, du forage du CSPS de Nounou</li> <li>-Etat insalubre des abords du forage du CSPS de Nounou</li> <li>-Absence de salle d'isolement au CSPS de Nounou</li> <li>-Insuffisance de matelas pour les CSPS et CM de la commune</li> <li>-Insuffisance en matériel médicotechnique dans les CSPS</li> <li>-Défaillance de l'électricité au CSPS de Siralo</li> <li>-Insuffisance de logements au CSPS de Siralo</li> <li>-Absence d'un ambulancier du CM de Safané</li> <li>-Eloignement des villages de Kokoun et Bona par rapport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réhabiliter les pistes : Tounou- Kienséré (5 km), Datomo-Biforo (12 km), Datomo-Sokoulani (1 km), Zienkuy-Datomo (9 km), Kienséré-Missakongo (1,5 km), Safané-Siralo, Sirakorosso-Kongodiana, Bona-Safané, Safané-Sin, Safané-Bilankongo, Ziasso-Guizigoron-Bomboila, Yamou-Siralo, Nounou-Makongo, Bominasso-Yankasso, Bomboila-Siralo</li> <li>-Achever la salle des accompagnants au CSPS de Datomo (Toiture, Crépissage, Ouvertures et Peinture)</li> <li>- Construire 3 logements infirmiers au CSPS de Datomo</li> <li>-Réaliser des latrines pour les usagers au CSPS de Datomo et de Nounou</li> <li>-Réaliser des latrines du personnel au CSPS de Nounou</li> <li>-Réaliser un Forage au CSPS de Datomo et Pakolé (CSPS en cours)</li> <li>-Curer le puits perdu et aménager les abords du forage du CSPS de Nounou</li> <li>- Construire une salle d'isolement au CSPS de Nounou</li> <li>-Normaliser leCSPS de Yankasso (Dispensaire, salle d'isolement, dépôt MEG, logement, forage)</li> <li>-Construire des logements au CSPS de Nounou et Lanfiera</li> <li>-Acquérir des matelas pour les CSPSet le CM de la commune</li> <li>-Acquérir le matériel médicotechniquepour les CSPS et le CM</li> <li>-Renforcer le dispositif électrique au CSPS de Siralo</li> <li>-Construire des logements au CSPS de Siralo</li> <li>-Recruter un ambulancier au CM de Safané</li> <li>-Construire un CSPS à Bona et Kokoun</li> <li>-Achever la clôture du CM de Safané</li> <li>-Normaliser la maternité de Bara en CSPS (Construire un dépôt MEG, 1 Dispensaire, 3 logements, 1 forage, 4 latrines, 1 salle d'hospitalisation)</li> <li>-Recruter du personnel d'appui au CM de Safané (manœuvre, gardien)</li> <li>-organiser des théâtres forums sur le VIH/SIDA</li> <li>- projeter des films sur la prévention du VIH/SIDA</li> <li>- créer une association de PV/ VIH</li> </ul>

Potentialités	Contraintes	Propositions d'actions
	aux autres CSPS -Forte population sanitaire dans le village de Kokoun et dans les localités des alentours -Absence de manœuvre et de gardien au CM de Safané	- ouvrir un centre d'écoute dans la commune
<b>Education</b>		
-Existence d' 1 lycée, 2 CEG et 3 collèges privés -Existence de 35 écoles primaires publiques, 1 école primaire privée publique et 5 écoles franco arabe reconnues -Existence d'une garderie -Existence de 3 motos en bon état pour l'inspection -Existence d'un bâtiment pour l'inspection	-Etat défectueux de salles de classe à Sodien, Datomo A et Kongoba -Existence de nombreuses classes sous paillette -Absence de forage scolaire dans les écoles primaires à Pakolé, Siralo, Bilakongo, Banou, Missakongo, Makongo, Sokoulani, Sokoula, Sodien, Tiékuy, Tounou, Datomo B, Tuéna et au CEG de Nounou -Eloignement de certains villages des CEG existants -Insuffisance de 3 salles de classes à Zienkuy, Tounou, Biforo, Datomo B, Ziasso, CEG de Datomo, - Insuffisance de 1 logement enseignant à Yankasso, Bossien, Biforo, Sokoulani, Zienkuy, Bilakongo, - Insuffisance de 2 logements enseignants Sokoula, CEG de Nounou, Datomo A, Bomboila -Insuffisance de 4 logements enseignants à Makongo, Tounou -Insuffisance de 3 logements enseignants à Sodien, Lanfiera, Datomo B, Bona, -Insuffisance d' 1 salle de classe à Sokoulani -Absence de latrines scolaires + dispositif de lave main à Bona, Bilakongo, Makongo, Lanfiera et Nounou -Absence d'école à Pakoro -Effectif pléthorique dans les écoles de Safané A, de Safané B et Datomo A -Besoin de réhabilitation de 3 salles de classes à Kongoba -Eloignement des villages de Kira et de Guizigoron par rapport aux écoles environnantes -Insuffisance de classe à l'école de Makongo -Insuffisance d'infrastructures (salle de classe, bâtiment	-Réhabiliter 3 salles de classe à Sodien, Datomo, Kongoba, Missakongo, Sodien, Lanfiera, Zienkuy, Datomo B, Tounou, Bossien, Biforo, Sokoulani, Bona (en cours d'exécution), Banou, Ziasso, Tuéna, Yamou, CEG de Datomo, -Construire 2 salles de classe à Makongo, Kongoba, Siralo. -Construire 4 salles de classe à Tiékuy, au lycée de Safané, -Construire un CEG à Kienséré pour désengorger le CEG de Datomo et le lycée de Safané -Construire un bâtiment administratif au lycée de Safané -Réhabiliter les latrines à Sodien -Construire des latrines scolaires + dispositif de lave main à Bona, Bilakongo, Makongo, Lanfiera et Nounou -Réaliser des forages scolaires dans les écoles primaire de Pakolé, Siralo, Bilakongo, Banou, Missakongo, Makongo, Sokoulani, Sokoula, Sodien, Tiékuy, Tounou, Sokolani, Datomo B, Tuéna et au CEG de Nounou -Plaider pour l'ouverture des écoles à Guizigoron, Kira et Safané -Construire 6 salles de classes en prévision de l'ouverture de nouvelles écoles (Guizigoron, Kira et Safané) -Construire 1 logement enseignant à Yankasso, Bossien, Biforo, Sokoulani, Zienkuy, Bilakongo, -Construire 2 logements enseignants à Sokoula, CEG de Nounou, Datomo A, Bomboila -Construire 3 logements enseignants à Sodien, Lanfiera, Datomo B, Bona, -Construire 4 logements enseignants à Makongo, Tounou, -Construire 5 logements enseignants à Tiékuy, Nounou -Construire des latrines dans les écoles primaires de Makongo, Lanfiera, Nounou -Acquérir des tables bancs, des chaises et des bureaux pour le lycée de Safané -Acquérir le matériel informatique (ordinateur, imprimante, photocopieuse) pour le lycée de Safané et l'inspection -Doter l'inspection de frais de carburant pour les déplacements -Plaider pour la scission de la CEB en 2 ;

Potentialités	Contraintes	Propositions d'actions
	administratif, salle de professeur, bibliothèque, laboratoire) au lycée de Safané -Insuffisance de mobiliers (tables bancs, chaises, bureaux, armoires) au lycée de Safané -Absence d'équipement informatique à l'inspection -Insuffisance de la dotation en carburant pour les tournées de l'inspection dans les écoles -Absence d'équipement informatique au lycée de Safané -Grande étendue de la CEB de Safané -Insuffisance de mobilier de bureau dans les écoles (tables, chaises, armoires) -Absence de magasin à l'inspection -Exiguïté de la salle de réunion de l'inspection -Vétusté du bâtiment de l'inspection -Insuffisance de personnel enseignant dans les lycées et collèges de la commune	-Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles (tables, chaises, armoires) -Construire un magasin à l'inspection -Construire une salle de réunion à l'inspection -Réhabiliter le bâtiment de l'inspection -Plaider pour l'affectation de personnel enseignant dans les lycées et collège de la commune.
<b>Hydraulique</b>		
-Existence de forages dans la commune -Existence d'un AEPS (avec 5 bornes fontaines)	-Absence et insuffisance de forages communautaires à Zienkuy, Sikorosso, à Flaki (campement peulh de Nounou) et dans de nombreux villages -Faible productivité des forages à Tounou -Forage déclassé à Siralo pour mauvaise qualité de l'eau -Insuffisance des bornes fontaines	-Réaliser des forages communautaires à Zienkuy, Sikorosso et Nounou (Flaki, campement peulh) -Réhabiliter des forages à Tounou, Guizigoron (mauvaise qualité d'eau) -Réparer les forages à Pakoro, Missakongo, Biforo, Bominasso, à Makongo -Réaliser un AEPS à Datomo (Financé par le FPDCT) -Etendre l'AEPS de Safané (financé par l'Etat) -Construire un AEPS dans la zone de Tounou pour desservir les villages environnants -Réaliser des forages dans les autres villages pour combler le déficit
<b>Commerce</b>		
-Existence d'un marché à Lanfiera et Datomo -Collecte de taxe sur le marché de Lanfiera et de Safané -Existence d'une gare routière à Safané -Existence d'un marché aménagé à Safané	-Difficile accès des villages et des marchés en saison des pluies -Manque d'infrastructures marchandes dans les marchés importants (Lanfiera, Datomo) -Insuffisance d'infrastructures marchandes au marché de Safané -Absence d'aire de stationnement à Datomo -Difficultés d'accès aux micro-crédits	-Aménager l'axe routier Datomo-Biforo-Oury -Aménager les marchés de Lanfiera et Datomo -Construire des hangars au marché de Safané -Construire 50 boutiques au marché de Safané -Délimiter une aire de stationnement à Datomo (à l'entrée du village en venant de Safané) -Plaider auprès des partenaires pour un accès facilité des commerçants et des femmes aux micro-crédits

Potentialités	Contraintes	Propositions d'actions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Non collecte des taxes dans le marché deDatomo</li> <li>-Insuffisance d'agents collecteurs dans les marchés</li> <li>-Insuffisance de latrines au marché de Safané</li> <li>-Absence de latrines dans les marchés de Lanfiera et de Datomo</li> <li>-Absence de parking au marché de Safané</li> <li>-Absence d'aire de stockage des déchets au marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Informer/sensibiliserles commerçants sur le paiement des taxes</li> <li>-Recruter 3 agents collecteurs (2 agents à Safané et 1 à Datomo)</li> <li>-Construire 6 latrines au marché de Safané (3 pour les femmes et 3 pour les hommes)</li> <li>-Aménager une aire de stockage des déchets au marché de Safané</li> <li>-Aménager un parking au marché de Safané</li> <li>-Sensibiliser les commerçants sur l'utilisation de l'aire de stockage des déchets au marché de Safané</li> <li>-Construire des latrines dans les marchés de Lanfiera et de Datomo</li> </ul>
<b>Gouvernance locale et administrative</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Participation des différents conseillers de la commune aux différentes sessions</li> <li>Existence de CVD dans tous les villages de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'analphabétisme de certains conseillers et responsables CVD</li> <li>-Insuffisance de compétence pour assurer la maîtrise d'ouvrage locale</li> <li>-Difficultés de disponibilité des données statistiques au niveau de certains services techniques</li> <li>-Absence de continuité dans la gestion des bases de données au niveau de certains services techniques</li> <li>-Insuffisance d'équipements informatiques à la mairie</li> <li>-Absence de 4 services : service de la régie des recettes, service technique municipal, service foncier et domanial et le service des matières transférées</li> <li>-Faible implication des partenaires au développement dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre du PCD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaider auprès des services techniques non transférés afin de mettre à la disposition de la mairie une copie de leur rapport annuel</li> <li>-Construire un bâtiment administratif à la mairie (état civil, service foncier et domanial, service de la régie, services des matières transférées, salle d'archivage, service technique municipal)</li> <li>-Acquérir une photocopieuse multifonctionnelle (impression et photocopie) pour la mairie</li> <li>-Recruter 2 agents pour le service foncier et domanial (financement acquis avec le PACOF), 1 agent pour l'état civil et 1 manœuvre</li> <li>-Formation en informatique, sur l'état civil, les matières transférées,</li> <li>-Impliquer les partenaires au développement dans le processus d'élaboration du PCD</li> </ul>
<b>Tourisme, sport et loisirs</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de 3 auberges</li> <li>-Existence d'une maison de jeunes de Safané</li> <li>-Existence d'une mosquée légendaire à Safané centre</li> <li>-Existence de caïmans à Biforo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Absence d'espace de sports et de loisirs</li> <li>-Insuffisance d'espace pour les jeunes dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aménager des terrains de sports à Safané, Nounou, Bomboila et Datomo</li> <li>-Construire une maison de jeunes à Datomo et Nounou</li> <li>-Construction d'une auberge communale</li> </ul>
<b>Finances Locales</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de marchés importants</li> <li>-Existence d'une gare routière construite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faiblesse de l'assiette fiscale</li> <li>-Faible niveau de paiement des différentes taxes</li> <li>-Faible niveau de collecte des taxes dans les marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Organiser des sessions d'Information/Communication et sensibilisation sur le civisme fiscale (populations, acteurs des secteurs socio-professionnels)</li> </ul>



Potentialités	Contraintes	Propositions d'actions
<b>Sécurité</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence d'un poste de police et d'une brigade de gendarmerie</li> <li>-Patrouilles fréquentes de sécurisation sur les axes routiers, les marchés et dans les villages de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Manque de matériel informatique à la police et à la gendarmerie</li> <li>-Insuffisance de la dotation en carburant pour les sorties</li> <li>-Absence d'électricité à la police et à la gendarmerie</li> <li>-Insuffisance de matériel roulant (moto) à la police et à la gendarmerie</li> <li>-Insuffisance de personnel au poste de police</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Acquérir le matériel informatique (ordinateur et imprimante) pour la police et la Gendarmerie</li> <li>-Doter la police et la gendarmerie de frais de carburant pour les déplacements</li> <li>-Acquérir des batteries de plaques solaires pour la police et la gendarmerie</li> <li>-Doter la police et la gendarmerie de matériel roulant (moto)</li> <li>-Plaider pour le renforcement du personnel à la police</li> </ul>
<b>Gestion foncière</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de terre</li> <li>-Chef-lieu de la commune loti</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Forte pression foncière</li> <li>-Réticence à l'établissement de titre foncier</li> <li>-Absence de commissions de conciliation foncière villageoise</li> <li>-Absence de comité de pilotage du foncier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre en place des commissions de conciliation foncière villageoise</li> <li>-Mettre en place un comité de pilotage du foncier</li> <li>-Informers et sensibiliser les populations pour l'établissement des titres fonciers</li> </ul>

Source : SAFRIC/BEXAM Développement, Diagnostic terrain, Juillet 2014.

**IX. PLAN COMMUNAL 2015-2019**

**9.1. Objectif global du plan**

Pour le développement de la commune, le Conseil Municipal de Safané se fixe pour objectif global de développement : « **Améliorer les conditions de vie des populations de la commune** ».

**9.2. Orientations stratégiques**

Cet objectif majeur de développement se réalisera à travers quatre (4) axes d'intervention qui se déclinent en 5 objectifs spécifiques :

**Tableau 38 : Axes stratégiques et objectifs spécifiques**

<b>Axes d'intervention</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>
Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale	Accroître la production agro-sylvo-pastorale
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base
Accroissement des ressources financières de la commune	Mobiliser les ressources financières pour la mise en œuvre du PCD
Renforcement de la gouvernance locale, administrative et des capacités locales	Renforcer la gouvernance locale, administrative et les compétences locales pour assurer une meilleure maîtrise d'ouvrage communal

### 9.3. Cadre logique de mise en œuvre du PCD

La mise en œuvre du plan se fera à travers ce cadre logique.

Tableau 39 : Cadre logique

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques prioritaires pour les 5 premières années	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prioritaires
<b>Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale</b>	Accroître la production agro-sylvo-pastorale	La production agro-sylvo-pastorale s'est accrue	-Superficie de bas-fonds aménagés pour la culture maraîchère	-Aménager des bas-fonds de 15 ha pour la culture maraîchère à Kongoba Datomo, Yankasso
			-Superficie de cordons pierreux réalisée	-Réaliser des cordons pierreux: 3 ha/village/an
			-Nombre de fosses fumières réalisées	-Réaliser des fosses fumières (5 fosses fumières/village/an)
			-Nombre d'étude réalisée	-Réaliser une étude technique pour la réalisation d'une retenue d'eau à Bona
			-Nombre de retenue d'eau réalisée	-Réaliser une retenue d'eau à Bona
			-Nombre de retenue d'eau réhabilité	-Réhabiliter la retenue d'eau de Safané
			-Nombre de producteurs formés	-Former les producteurs sur les nouvelles techniques culturales (80 pers/an)
			-Nombre de producteurs formés	-Former les producteurs en Régénération Naturelle Assistée (60 pers/an/village)
			-Nombre de sensibilisation de population effectuée	-Sensibiliser la population sur les méfaits de la coupe abusive du bois
			-Nombre de sensibilisation de population effectuée	-Sensibiliser les populations sur les méfaits des feux de brousse
			-Nombre d'actions de sensibilisation menées	-Mener des actions de sensibilisation pour prévenir la destruction des récoltes par le bétail
			-Nombre d'éleveurs sensibilisé	-Sensibiliser les éleveurs sur les méfaits des produits vétérinaires prohibés
			-Nombre de séance de concertation organisée	-Organiser des séances de concertation pour l'identification de zones de pâtures et de pistes à bétails
			-Nombre de pistes à bétail crée	-Créer des pistes à bétail pour rejoindre les points d'eau et les parcs à vaccination et les aires de pâtures
-Nombre de parc de vaccination réalisé	-Réaliser 2 parcs à vaccination à Datomo, Nounou, l'aire d'abattage à Safané			
-Nombre de forages réalisés	-Réaliser 3 forages au niveau des parcs à vaccination à Sodien, Bossien pépinière communale à Safané			

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques prioritaires pour les 5 premières années	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prioritaires
			<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'éleveurs formés</li> <li>-Nombre d'éleveurs formés</li> <li>-Nombre d'éleveurs formés</li> <li>Nombre de tournées de sensibilisation organisées</li> <li>Nombre d'actions de sensibilisation menées</li> <li>-Nombre d'approvisionnement en produits vétérinaires effectué</li> <li>-Nombre de plants reboisés dans les forêts villageoises</li> <li>-Nombre de plants reboisés dans les bosquets</li> <li>-Nombre de séance de vulgarisation organisé</li> <li>-Nombre de pépinière communale créée</li> <li>-Nombre de journées de collecte organisées</li> <li>-Nombre de tricycle acquis</li> <li>-Nombre de comité mis en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Former les éleveurs en technique de fauche et conservation du fourrage (80 pers/an)</li> <li>-Former les éleveurs en technique de culture fourragère (80 pers/an)</li> <li>-Former les éleveurs sur les techniques modernes d'élevage (Embouche bovine, ovine) : (80 pers/an) dont 40 femmes/an</li> <li>-Organiser des tournées de sensibilisation pour éviter les conflits entre les éleveurs et les agriculteurs (1 tournée de sensibilisation par an/village)</li> <li>-Mener des actions de sensibilisation pour prévenir la destruction des récoltes par le bétail</li> <li>-Faciliter la disponibilité des produits vétérinaires (bétail, volaille) auprès du poste vétérinaire</li> <li>-Reboiser 4 forêts villageoises (4 000 plants/an) à Nounou</li> <li>-Reboiser les bosquets existants dans la commune (200 plants/an/village)</li> <li>-Vulgariser et utiliser les espèces agro forestières (faidherbia)</li> <li>-Créer une pépinière communale (grillage, arrosoir, pioches, pelles, brouettes, gants, bottes) à Safané</li> <li>-Organiser des journées de collecte de sachets plastiques (chaque trimestre)</li> <li>-Acquérir deux tricycles pour l'enlèvement des déchets à Safané</li> <li>-Mettre en place 40 comités de lutte contre les feux de brousse</li> </ul>
<b>Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base</b>	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	Les populations ont un meilleur accès aux services sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de logements infirmiers construits</li> <li>-Nombre de latrines pour les usagers + dispositifs de lave mains réalisés</li> <li>-Nombre de forages réalisés</li> <li>-Nombre de puits perdu curé et les abords de forages aménagés</li> <li>-Nombre de salle d'isolement construit</li> <li>-Nombre de matelas acquis</li> <li>-Nombre de matériel médicotechnique acquis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Construire 7 logements infirmiers au CSPPS de Datomo, Nounou, Siralo</li> <li>-Réaliser des latrines pour les usagers + dispositifs de lave mains au CSPPS de Datomo, Nounou,</li> <li>-Réaliser 3 forages au CSPPS de Datomo, Pakolé, Bara</li> <li>-Curer le puits perdu et aménager les abords du forage du CSPPS de Nounou</li> <li>-Construire une salle d'isolement au CSPPS de Nounou</li> <li>-Acquérir 15 matelas pour les CSPPS de la commune</li> <li>-Acquérir le matériel médicotechnique pour les CSPPS de la commune</li> </ul>

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques prioritaires pour les 5 premières années	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prioritaires
			-Nombre de dispositif électrique renforcé	-Renforcer le dispositif électrique au CSPS de Siralo
			-Nombre d'ambulancier recruté	-Recruter un ambulancier au CM de Safané
			-Nombre de clôture achevé	-Achever la clôture du CM de Safané
			-Nombre de dépôt MEG construit	-Construire un dépôt MEG à Bara
			-Nombre de dispensaire construit	-Construire un dispensaire à Bara
			-Nombre de latrines + dispositif de lave mains réalisé	-Construire 4 latrines (2 usagers et 2 pour personnels de santé) + dispositif de lave mains à Bara
			-Nombre de salle d'isolement construit	-Construire une salle d'isolement
			-Nombre de manœuvre et de gardien recruté	-Recruter du personnel d'appui au CM de Safané (manœuvre, gardien)
			-Nombre de salles de classes réhabilités	-Réhabiliter 7 salles de classe à Sodien, Kongoba, Datomo B
			-Nombre de salles de classes construits	-Construire 39 salles de classes dans les écoles de la commune
			-Nombre de latrines réhabilité + dispositif de lave mains réalisé	-Réhabiliter les latrines scolaires+ réalisation dispositif de laves mains à Sodien
			-Nombre de bâtiment administratif construit	-Construire un bâtiment administratif au lycée de Safané
			-Nombre de forages scolaires réalisés	-Réaliser 14 forages scolaires dans la commune
			-Nombre de latrines scolaires + dispositif de lave mains construits	-Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Makongo, Lanfiera, Nounou, à Bilakongo
			-Nombre de tables bancs, chaises et bureaux acquis	-Acquérir des tables bancs, chaises et bureaux pour le lycée de Safané
			-Nombre d'ordinateur, d'imprimante et de photocopieuse acquis	-Acquérir le matériel informatique (ordinateur, imprimante, photocopieuse) pour le lycée de Safané
			-Nombre d'ordinateur, d'imprimante et de photocopieuse acquis	-Acquérir le matériel informatique (ordinateur, imprimante, photocopieuse) pour l'inspection de Safané
			-Nombre de plaidoirie effectué	-Plaider pour la scission de la CEB en 2
			-Nombre de tables, chaises et armoires acquis	-Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 tables, 50 chaises, 50 armoires)
			-Nombre de salle de réunion construit	-Construire une salle de réunion d'une capacité de 200 places à l'inspection de Safané
			-Nombre de bâtiment réhabilité	-Réhabiliter le bâtiment de l'Inspection de Safané
			-Nombre de forages communautaires réalisés	-Réaliser 33 forages communautaires dans la commune
			-Nombre de forage communautaire réhabilité	-Réhabiliter 6 forages dans la commune
			-Nombre d'AEPS réalisés	-Réaliser 2 AEPS à Datomo (Financement acquis avec le FPDCT), à Tounou pour desservir les villages environnants

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques prioritaires pour les 5 premières années	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prioritaires
			-Nombre d'extension d'AEPS effectué	-Etendre l'AEPS de Safané (financement acquis avec l'Etat)
			-Nombre de latrines + dispositif de lave mains construits	-Construire 10 latrines + dispositifs de lave mains aux marché de Safané Datomo, Lanfiera (5 pour les femmes et 5 pour les hommes)
			-Nombre d'aire de stockage des déchets aménagé	-Aménager 1 aire de stockage des déchets au marché de Safané
			-Nombre de terrain de football aménagé	-Aménager 4 terrains de football (Tracé, Poteaux, filets) à Safané, Nounou, Bomboila, Datomo.
			-Nombre de maisons de jeunes construit	-Construire 2 maisons de jeunes à Datomo, Nounou,
			-Nombre d'auberge construit	-Construire 1 auberge communale à Safané
			-Nombre de clôture construit	-Construire la clôture de la maison des femmes à Safané
<b>Accroissement des ressources financières de la commune</b>	Mobiliser les ressources financières pour la mise en œuvre du PCD	Les ressources financières se sont accrues	-Nombre de hangars aménagé	-Aménager 4 hangars au marché de Lanfiera (100 places de 4 m <sup>2</sup> chacune)
			-Nombre de hangars de 4 tôles construit	-Construire 200 hangars de 4 tôles au marché de Safané
			-Nombre de boutiques construites	-Construire 50 boutiques au marché de Safané
			-Nombre d'aire de stationnement délimité	-Délimiter 1 aire de stationnement à Datomo
			-Nombre d'actions de facilitation entreprises	-Faciliter l'accès des commerçants et des femmes aux micro-crédits
			-Nombre d'agents collecteurs recrutés	-Recruter 2 agents collecteurs à Safané et à Datomo
			-Nombre de parking aménagé	-Aménager 1 parking au marché de Safané
			Nombre de journées d'échanges et de mobilisation des ressources financières avec les partenaires organisé	-Organiser de journées d'échanges et de mobilisation des ressources financières avec les partenaires
Nombre de rencontres annuels de suivi évaluation de mise en œuvre des actions du PCD organisé	-Organiser des rencontres annuels de suivi évaluation de mise en œuvre des actions du PCD			
<b>Renforcement de la gouvernance locale,</b>	Renforcer la gouvernance locale, administrative et les compétences locales	La commune dispose d'une bonne gouvernance administrative,	-Nombre de bâtiment administratif construit	-Construire 1 bâtiment administratif à la mairie pour les services de l'état civil, le foncier et domanial, de la régie, des matières transférées, la salle d'archivage, technique municipal

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques prioritaires pour les 5 premières années	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prioritaires
administrative et des capacités locales	pour assurer une meilleure maîtrise d'ouvrage communal	locale et de compétence pour assurer la mise en œuvre du PCD	Nombre de plaidoirie effectué	-plaider auprès des services techniques non transférés afin de mettre à la disposition de la mairie une copie de leur rapport annuel
			-Nombre de photocopieuse acquise	-Acquérir 1 photocopieuse multifonctionnelle (impression et photocopie) pour la mairie
			-Nombre d'agents recruté	-Recruter 2 agents pour le service foncier et domaniale
			-Nombre d'agents recruté	-Recruter 1 agent pour le service de l'Etat civil
			-Nombre d'agents recruté	-Recruter 1 agent d'appui (manœuvre)
			-Nombre d'agents de la mairie formé en informatique	-Renforcer les capacités du personnel de la mairie en informatique
			-Nombre d'agents de l'état civil formé en gestion de l'état civil	-Renforcer les capacités du personnel de l'Etat civil en gestion de l'état civil
			-Nombre d'agents de la mairie formé sur les matières transférées	-Renforcer les capacités du personnel de la mairie sur les matières transférées
			-Nombre de sessions d'Information/Communication et sensibilisation organisé	-Organiser des sessions d'Information/Communication et sensibilisation sur le civisme fiscale (populations, acteurs des secteurs socio-professionnels)
			-Nombre de séances créés	-Créer des séances avec les transporteurs pour l'ouverture de la gare routière
			-Nombre d'ordinateur et d'imprimante blanc noir acquis	-Acquérir 1 ordinateur et 1 imprimante blanc noir pour la police et la Gendarmerie
			-Montant de la dotation frais de carburant pour les déplacements	-Doter la police et la gendarmerie de frais de carburant pour les déplacements
			-Nombre de moto YBR remis à la police et à la gendarmerie	-Doter la police et la gendarmerie de moto YBR
			-Nombre de commissions de conciliation foncière villageoise mis en place	-Mettre en place 40 commissions de conciliation foncière villageoise
-Nombre de sessions d'information et de sensibilisation pour l'établissement des titres fonciers effectuée	-Informé et sensibiliser les populations pour l'établissement des titres fonciers			
-Nombre de sessions d'information et de sensibilisation des commerçants sur le paiement	-Informé/sensibiliser les commerçants sur le paiement des taxes			

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques prioritaires pour les 5 premières années	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prioritaires
			des taxes effectuée -Nombre de sessions d'information et de sensibilisation des commerçants pour l'utilisation de l'aire de stockage des déchets au marché	-Sensibiliser les commerçants pour l'utilisation de l'aire de stockage des déchets au marché



## X. PROGRAMMATION DES ACTIONS DU PLAN

Le tableau suivant présente la programmation spatiale et temporelle des actions du plan de la commune pour les cinq prochaines années.

**Tableau 40 : Programmation quinquennale des actions du plan**

Actions	Localisation	Chronogramme d'exécution				
		2015	2016	2017	2018	2019
<b>Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale</b>						
Aménager des bas-fonds de 15 ha pour la culture maraîchère	Kongoba, Datomo Yankasso		5	5	5	
Réaliser des cordons pierreux: 3 ha/village/an	Tous les villages	120	120	120	120	120
Réaliser des fosses fumières (5 fosses fumières/village/an)	Tous les villages	200	200	200	200	200
Réaliser une étude technique pour la réalisation d'une retenue d'eau	Bona	X				
Réaliser une retenue d'eau	Bona				X	
Réaliser une étude technique pour la réhabilitation d'une retenue d'eau	Safané	X				
Réhabiliter la retenue d'eau	Safané		X			
Organiser des séances de concertation pour l'identification de zones de pâturages et de pistes à bétails	Commune	X	X	X		
Créer des pistes à bétail pour rejoindre les points d'eau et les parcs à vaccination	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Réaliser 2 parcs à vaccination	Datomo Nounou	X				
Réaliser 1 forage au niveau du parc à vaccination	Sodien	X				
Réaliser 1 forage au niveau du parc à vaccination	Bossien		X			
Faciliter la disponibilité des produits vétérinaires (bétail, volaille) auprès du poste vétérinaire	Commune	X	X	X	X	X
Réaliser 1 forage au niveau de l'aire d'abattage	Safané		X			
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an)	Nounou	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an)	Kienséré	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an)	Bona	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Reboiser 1 forêt communale (1 000 plants/an)	Tiéky	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

Actions	Localisation	Chronogramme d'exécution				
		2015	2016	2017	2018	2019
Reboiser les bosquets existants dans la commune (200 plants/an/village)	Commune	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Vulgariser et utiliser les espèces agro forestières (faidherbia)	Commune	X	X	X	X	X
Créer une pépinière communale (grillage, arrosoir, pioches, pelles, brouettes, gants, bottes)	Safané	X				
Construction de magasin de stockage	Safané		X	X		
Réaliser 1 forage pour la pépinière communale	Safané	X				
Organiser des journées de collecte de sachets plastiques (chaque trimestre)	Commune	4	4	4	4	4
Acquérir deux tricycles pour l'enlèvement des déchets	Safané	X				
Mettre en place 40 comités de lutte contre les feux de brousse	Commune	X				
<b>Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux</b>						
Construire 2 logements infirmiers	CSPSDatomo			X		
Construire un logement	CSPS Nounou				X	
Construire 1 logement	CSPSSiralo				X	
Réaliser des latrines pour les usagers + dispositif de lave mains	CSPSDatomo	X				
Réaliser des latrines du personnel + dispositif de lave mains	CSPS Nounou	X				
Réaliser un forage	CSPSDatomo		X			
Réaliser un forage	CSPS Pakolé			X		
Curer le puits perdu et aménager les abords du forage	CSPS Nounou	X				
construire une salle d'isolement	CSPS Nounou			X		
Acquérir 15 matelas	Tous les CSPS		X			
Acquérir le matériel medicotechnique	Tous les CSPS	X	X	X	X	X
Renforcer le dispositif électrique	CSPS Siralo	X				
Recruter un ambulancier	CM Safané	X				
Achever la clôture	CM Safané				X	
Construire un dépôt MEG	Bara					X
Construire un dispensaire	Bara				X	
Construire 3 logements infirmiers	Bara					X
Réaliser un forage	Bara		X			

Actions	Localisation	Chronogramme d'exécution				
		2015	2016	2017	2018	2019
Construire 4 latrines (2 pour les usagers et 2 pour les personnels de santé) + dispositif de lave mains à Bara	Bara			X		
Construire une salle d'isolement	Bara				X	
Recruter du personnel d'appui (manœuvre, gardien)	CM Safané					
Réhabiliter 3 salles de classe	Sodien	X				
Réhabiliter 3 salles de classes	Kongoba	X				
Réhabiliter 1 salle de classe	Datomo A	X				
Construire 3 salles de classes (en cours d'exécution)	Bona	X				
Réhabiliter les latrines scolaires+ réalisation dispositif de laves mains	Sodien	X				
Construire 3 salles de classes	Banou			X		
Construire 3 salles de	Datomo B					X
Construire 2 salles de classe	Makongo				X	
Construire 3 salles de classes	Missakongo		X			
Construire 2 salles de classes	Siralo				X	
Construire 3 salles de classe	Sodien	X				
Construire 4 salles de classe	Tiékyu					X
Construire 3 salles de classes	Tounou	X				
Construire 2 salles de classes	Yamou				X	
Construire 3 salles de classes	Zienkuy			X		
Construire 1 salle de classe	Sokoulani	X				
Construire 4 salles de classe	Lycée Safané				X	
Construire un CEG	Kienséré		X			
Construire 3 salles de classes	CEGDatomo			X		
Construire un bâtiment administratif	lycée Safané			X		
Réaliser un forage scolaire	Pakolé		X			
Réaliser un forage scolaire	Siralo				X	
Réaliser un forage scolaire	Bilakongo			X		
Réaliser un forage scolaire	Banou	X				
Réaliser un forage scolaire	Missakongo					X
Réaliser un forage scolaire	Makongo		X			
Réaliser un forage scolaire	Sokoulani		X			
Réaliser un forage scolaire	Sokoula			X		

Actions	Localisation	Chronogramme d'exécution				
		2015	2016	2017	2018	2019
Réaliser un forage scolaire	Sodien	X				
Réaliser un forage scolaire	Tiékyu			X		
Réaliser un forage scolaire	Kokoun					X
Réaliser un forage scolaire	Datomo B				X	
Réaliser un forage scolaire	Tuena				X	
Réaliser un forage scolaire	CEG Nounou	X				
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains	Makongo			X		
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains	Lanfiera		X			
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains	Nounou	X				
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains	Bilakongo				X	
Acquérir des tables bancs, chaises et bureaux	lycée Safané			X		
Acquérir le matériel informatique (ordinateur, imprimante, photocopieuse)	lycée Safané		X			
Acquérir le matériel informatique (ordinateur, imprimante, photocopieuse)	inspectionSafané		X			
Plaider pour la scission de la CEB en 2	Commune	X				
Acquérir le mobilier de bureau (50 tables, 50 chaises, 50 armoires)	écoles primaires	X				
Construire une salle de réunion d'une capacité de 200 places	l'inspection Safané				X	
Réhabiliter le bâtiment	Inspection Safané		X			
Réaliser 9 forages communautaires	Zienkuy,Sikorosso Nounou(Flaki)GuizigoronPakoroMissakongoBiforoBominassoMakongo	X				
Réaliser un AEPS (Financement acquis avec le FPDCT)	Datomo	X				
Etendre l'AEPS (financement acquis avec l'Etat)	Safané	X				
Réaliser une étude pour la réalisation d'un AEPS	Tounou	X				
Réaliser un AEPS pour desservir les villages environnants	Tounou			X		
Réaliser un forage communautaire	Banga					X
Réaliser un forage communautaire	Banou		X			
Réaliser un forage communautaire	Bara				X	
Réaliser un forage communautaire	Bara Yankasso			X		
Réaliser un forage communautaire	Biforo			X		
Réaliser un forage communautaire	Bomboïla				X	

Actions	Localisation	Chronogramme d'exécution				
		2015	2016	2017	2018	2019
Réaliser un forage communautaire	Bona			X		
Réaliser un forage communautaire	Bossien				X	
Réaliser un forage communautaire	Doumakélé					X
Réaliser un forage communautaire	Kienséré					X
Réaliser un forage communautaire	Kira				X	
Réaliser un forage communautaire	Kongoba				X	
Réaliser un forage communautaire	Kongosso					X
Réaliser un forage communautaire	Lanfiera				X	
Réaliser un forage communautaire	Makongo			X		
Réaliser un forage communautaire	Nounou			X		
Réaliser un forage communautaire	Safané		X			
Réaliser un forage communautaire	Sikorosso	X				
Réaliser un forage communautaire	Sin			X		
Réaliser un forage communautaire	Yankasso		X			
Réaliser un forage communautaire	Ziasso					X
Réaliser un forage communautaire	Zienkuy	X				
Construire 6 latrines + dispositif de lave mains au marché de Safané (3 pour les femmes et 3 pour les hommes)	Safané		X			
Aménager 1 aire de stockage des déchets	marché Safané	X				
Construire deux latrines + dispositif de lave mains (homme et femme)	marché deLanfiera		X			
Construire deux latrines + dispositif de lave mains (homme et femme)	Marché deDatomo		X			
Aménager 4 terrains de football (Tracé, Poteaux, filets)	Safané,	X				
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets)	Nounou		X			
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets)	Bomboila				X	
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets)	Datomo			X		
Construire 1 maison de jeunes	Datomo			X		
Construire 1 maison de jeunes	Nounou				X	
Construire 1 auberge communale	Safané		X			
Construire la clôture de la maison des femmes	Safané			X		
<b>Accroissement des ressources financières de la commune</b>						
Aménager 4 hangars (100 places de 4 m <sup>2</sup> chacune)	marché de Lanfiera		X			

Actions	Localisation	Chronogramme d'exécution				
		2015	2016	2017	2018	2019
Construire 200 hangars de 4 tôles	Marché de Safané	X				
Construire 50 boutiques	marché de Safané	10	10	10	10	10
Faciliter l'accès des commerçants et des femmes aux micro-crédits	Commune	X	X	X	X	X
Recruter 2 agents collecteurs	Safané	X				
Recruter 1 agent collecteur	Datomo	X				
Aménager 1 parking au marché	Safané	X				
Organiser des journées d'échanges et de mobilisation des ressources financières avec les partenaires	Safané	X	X	X	X	X
Organiser des rencontres annuels de suivi évaluation de mise en œuvre des actions du PCD	Safané		X	X	X	X
<b>Renforcement de la gouvernance locale, administrative et des capacités locales</b>						
Former les producteurs sur les nouvelles techniques culturales (80 pers/an)	Tous les villages	80	80	80	80	80
Former les éleveurs en technique de fauche et conservation du fourrage (80 pers/an)	Commune	80	80	80	80	80
Former les éleveurs en technique de culture fourragère (80 pers/an)	Commune	80	80	80	80	80
Former les éleveurs sur les techniques modernes d'élevage (Embouche bovine, ovine): (80 pers/an) dont 40 femmes/an	Commune	80	80	80	80	80
Organiser des tournées de sensibilisation pour éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs (1 tournée de sensibilisation par an/village)	Commune	40	40	40	40	40
Mener des actions de sensibilisation pour prévenir la destruction des récoltes par le bétail	Commune	40	40	40	40	40
Sensibiliser les éleveurs sur les méfaits des produits vétérinaires prohibés	Commune	X	X	X	X	X
Former les producteurs en Régénération Naturelle Assistée (60 pers/an/village)	Commune		2 400		2 400	
Sensibiliser la population sur les méfaits de la coupe abusive du bois	Commune	X	X	X	X	X
Sensibiliser les populations sur les méfaits des feux de brousse	Commune	X	X	X	X	X

Actions	Localisation	Chronogramme d'exécution				
		2015	2016	2017	2018	2019
Plaider auprès des services techniques non transférés afin de mettre à la disposition de la mairie une copie de leur rapport annuel	Safané centre	X	X	X	X	X
Construire 1 bâtiment administratif à la mairie pour les services de l'état civil, le foncier et domanial, de la régie, des matières transférées, la salle d'archivage, technique municipal	Mairie		X			
Acquérir 1 photocopieuse multifonctionnelle (impression et photocopie)	Mairie		X			
Recruter 2 agents pour le service foncier et domanial (cofinancement avec le PACOF)	Mairie	X				
Recruter 1 agent pour le service de l'Etat civil	Mairie	X				
Recruter 1 agent d'appui (manœuvre)	Mairie	X				
Renforcer les capacités du personnel de la mairie en informatique	Mairie	X				
Renforcer les capacités du personnel de l'Etat civil en gestion de l'état civil	Mairie	X				
Renforcer les capacités du personnel de la mairie sur les matières transférées	Mairie	X				
Organiser des sessions d'Information/Communication et sensibilisation sur le civisme fiscale (populations, acteurs des secteurs socio-professionnels)	Commune	X	X	X	X	X
Créer des séances avec les transporteurs pour l'ouverture de la gare routière	Mairie	X				
Acquérir 1 ordinateur et 1 imprimante blanc noir pour la police	Safané		X			
Acquérir 1 ordinateur et 1 imprimante blanc noir pour la Gendarmerie	Safané		X			
Doter la police et la gendarmerie de frais de carburant pour les déplacements	Safané	X	X	X	X	X
Doter la police et la gendarmerie d'une moto YBR	Safané			X		
Mettre en place 40 commissions de conciliation foncière villageoise	Commune	X				
Informier et sensibiliser les populations pour	Commune	X	X	X	X	X

Actions	Localisation	Chronogramme d'exécution				
		2015	2016	2017	2018	2019
l'établissement des titres fonciers						
Informersensibiliser les commerçants sur le paiement des taxes	Commune	X	X	X	X	X
Sensibiliser les commerçants pour l'utilisation de l'aire de stockage des déchets au marché	Safané	X	X	X	X	X
Construire un bâtiment SFR	Maire	X				



## XI. BUDGET DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU PCD

Le tableau ci-dessous présente le budget global de réalisation du Plan Communal de Développement de la commune de Safané.

**Tableau 41 : Budget de mise en œuvre des actions du plan**

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution locale	Financement à rechercher	Chronogramme de réalisation des actions				
							2015	2016	2017	2018	2019
<b>Programme 1 : Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale</b>											
Aménager un bas-fond de 5 ha pour la culture maraîchère à Kongoba	ha	5	500 000	2 500 000	250 000	2 250 000		2 500 000			
Aménager un bas-fond de 5 ha pour la culture maraîchère à Datomo	ha	5	500 000	2 500 000	250 000	2 250 000			2 500 000		
Aménager un bas-fond de 5 ha pour la culture maraîchère à Yankasso	ha	5	500 000	2 500 000	250 000	2 250 000				2 500 000	
Réaliser des cordons pierreux : 3 ha/village/an	ha	600	115 000	69 000 000	6 900 000	62 100 000	13 800 000	13 800 000	13 800 000	13 800 000	13 800 000
Réaliser des fosses fumières (5 fosses fumières/village/an)	Fosse fumière	1 000	25 000	25 000 000	2 500 000	22 500 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Réaliser une étude technique pour la réalisation de la retenue d'eau à Bona	Etude	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000				
Réaliser une retenue d'eau à Bona	Retenue	1	PM	PM	PM	PM			PM		
Réaliser une étude technique pour la réhabilitation de la retenue d'eau de Safané	Etude	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000				
Réhabiliter la retenue d'eau de Safané	Retenue	1	PM	PM	PM	PM		PM			
Organiser des séances pour l'identification de zones de pâtures et de pistes à bétails	Cadre de concertation	3	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM		
Créer des pistes à bétail pour rejoindre les points d'eau et les parcs à vaccination	Piste à bétail	PM	PM	PM	PM	PM					
Réaliser 1 parc à vaccination à Datomo	Parc à vaccination	1	8 000 000	8 000 000	800 000	7 200 000	8 000 000				
Réaliser 1 parc de vaccination à Nounou	Parc	1	8 000 000	8 000 000	800 000	7 200 000	8 000 000				
Réaliser 1 forage au niveau du parc à vaccination à Sodien	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000	7 000 000				
Réaliser 1 forage au niveau du parc à vaccination à Bossien	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000		7 000 000			
Faciliter la disponibilité des produits vétérinaires (bétail, volaille) auprès du poste vétérinaire	Produits vétérinaires	5	300 000	1 500 000	1 500 000	-	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution locale	Financement à rechercher	Chronogramme de réalisation des actions					
							2015	2016	2017	2018	2019	
Réaliser 1 forage au niveau de l'aire d'abattage à Safané	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000		7 000 000				
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an) à Nounou	Plants	5 000	150	750 000	75 000	675 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an) Kienséré	Plants	5 000	150	750 000	75 000	675 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an) à Bona	Plants	5 000	150	750 000	75 000	675 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Reboiser 1 forêt communale (5 000 plants/an) à Tiékuy	Plants	5 000	150	750 000	75 000	675 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Reboiser les bosquets existants dans la commune (200 plants/an/village)	Plants	40 000	150	6 000 000	600 000	5 400 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
Vulgariser et utiliser les espèces agro forestières (faidherbia)	vulgarisation	5	500 000	2 500 000	250 000	2 250 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Créer une pépinière communale (grillage, arrosoir, pioches, pelles, brouettes, gants, bottes) à Safané	Pépinière	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000					
Construction de magasin de stockage	magasin	2	10 000 000	20 000 000	2 000 000	18 000 000		10 000 000	10 000 000			
Réaliser 1 forage pour la pépinière communale à Safané	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000	7 000 000					
Organiser des journées de collecte de sachets plastiques (chaque trimestre)	Journée	20	200 000	4 000 000	400 000	3 600 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
Acquérir deux tricycles pour l'enlèvement des déchets à Safané	Tricycle	2	1 200 000	2 400 000	240 000	2 160 000	2 400 000					
Mettre en place 40 comités de lutte contre les feux de brousse	Comité	40	50 000	2 000 000	200 000	1 800 000	2 000 000					
<b>BUDGET TOTAL AXE 1</b>				<b>169 900 000</b>	<b>18 340 000</b>	<b>151 560 000</b>	<b>59 600 000</b>	<b>48 700 000</b>	<b>34 700 000</b>	<b>24 700 000</b>	<b>22 200 000</b>	
<b>Axe 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux</b>												
Construire 2 logements infirmiers au CSPS de Datomo	Logement infirmier	2	5 000 000	10 000 000	1 000 000	9 000 000			10 000 000			
Construire un logement au CSPS à Nounou	Logement infirmier	1	5 000 000	5 000 000	500 000	4 500 000				5 000 000		
Construire 1 logement au CSPS de Siralo	Logement infirmier	1	5 000 000	5 000 000	500 000	4 500 000				5 000 000		
Réaliser des latrines pour les usagers + 1 dispositif de lave mains au CSPS de Datomo	Latrines	3	1 000 000	3 000 000	300 000	2 700 000	3 000 000					

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution locale	Financement à rechercher	Chronogramme de réalisation des actions					
							2015	2016	2017	2018	2019	
Réaliser des latrines du personnel + dispositif de lave mains au CSPS de Nounou	Latrines	3	1 000 000	3 000 000	300 000	2 700 000	3 000 000					
Réaliser un forage au CSPS de Datomo	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000		7 000 000				
Réaliser un forage au CSPS de Pakolé	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000			7 000 000			
Curer le puits perdu et aménager les abords du forage du CSPS de Nounou	Curage	1	300 000	300 000	30 000	270 000	300 000					
Construire une salle d'isolement au CSPS de Nounou	Salle d'isolement	1	5 000 000	5 000 000	500 000	4 500 000			5 000 000			
Acquérir 15 matelas pour les CSPS de la commune	Matelas	15	40 000	600 000	60 000	540 000		600 000				
Acquérir le matériel médicotechnique pour les CSPS de la commune	Matérielmédicotechnique	5	400 000	2 000 000	200 000	1 800 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Renforcer le dispositif électrique au CSPS de Siralo	Dispositif	1	500 000	500 000	50 000	450 000	500 000					
Recruter un ambulancier au CM de Safané	Ambulancier	1	4 800 000	4 800 000	480 000	4 320 000	960 000	960 000	960 000	960 000	960 000	960 000
Achever la clôture du CM de Safané	Clôture	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000				1 000 000		
Construire un dépôt MEG à Bara	Dépôt MEG	1	5 000 000	5 000 000	500 000	4 500 000						5 000 000
Construire un dispensaire à Bara	Dispensaire	1	8 000 000	8 000 000	800 000	7 200 000				8 000 000		
Construire 3 logements infirmiers à Bara	Logements	3	5 000 000	15 000 000	1 500 000	13 500 000						15 000 000
Réaliser un forage à Bara	Forages	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000		7 000 000				
Construire 4 latrines (2 usagers et 2 pour personnels de santé) + dispositif de lave mains à Bara	Latrines	4	1 000 000	4 000 000	400 000	3 600 000			4 000 000			
Construire une salle d'isolement	Salle d'isolement	1	5 000 000	5 000 000	500 000	4 500 000				5 000 000		
Recruter du personnel d'appui au CM de Safané (manœuvre, gardien)	Personnel d'appui	2	2 400 000	4 800 000	480 000	4 320 000	960 000	960 000	960 000	960 000	960 000	960 000
Réhabiliter 3 salles de classe à Sodien	Salle	3	1 500 000	4 500 000	450 000	4 050 000	1 500 000					
Réhabiliter 3 salles de classes à Kongoba	Salle	3	1 500 000	4 500 000	450 000	4 050 000	1 500 000					
Réhabiliter 1 salle de classe à Datomo B	Salle	1	1 500 000	1 500 000	150 000	1 350 000	1 500 000					
Construire 3 salles de classes à Bona (en cours d'exécution)	Salle	3	PM	PM	PM	PM	PM					

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution locale	Financement à rechercher	Chronogramme de réalisation des actions					
							2015	2016	2017	2018	2019	
Réhabiliter les latrines scolaires+ réalisation dispositif de laves mains à Sodien	Latrine	1	600 000	600 000	60 000	540 000	600 000					
Construire 3 salles de classes à Banou	Salle	3	5 000 000	15 000 000	1 500 000	13 500 000			15 000 000			
Construire 3 salles de classes à Datomo B	Salle	3	5 000 000	15 000 000	1 500 000	13 500 000						15 000 000
Construire 2 salles de classe à Makongo	Salle	2	5 000 000	10 000 000	1 000 000	9 000 000					10 000 000	
Construire 3 salles de classes à Missankongo	Salle	3	5 000 000	15 000 000	1 500 000	13 500 000		15 000 000				
Construire 2 salles de classes à Siralo	Salle	2	5 000 000	10 000 000	1 000 000	9 000 000					10 000 000	
Construire 3 salles de classe à Sodien	Salle	3	5 000 000	15 000 000	1 500 000	13 500 000	15 000 000					
Construire 4 salles de classe à Tiékuy	Salle	4	5 000 000	20 000 000	2 000 000	18 000 000						20 000 000
Construire 3 salles de classes à Toumou	Salle	3	5 000 000	15 000 000	1 500 000	13 500 000	15 000 000					
Construire 2 salles de classes à Yamou	Salle	2	5 000 000	10 000 000	1 000 000	9 000 000					10 000 000	
Construire 3 salles de classes à Zienkuy	Salle	3	5 000 000	15 000 000	1 500 000	13 500 000			15 000 000			
Construire 1 salle de classe à Sokoulani	Salle	1	5 000 000	5 000 000	500 000	4 500 000	5 000 000					
Construire 4 salles de classe au lycée de Safané	Salle	4	5 000 000	20 000 000	2 000 000	18 000 000					20 000 000	
Construire un CEG à Kienséré	CEG	1	PM	PM	PM	PM			PM			
Construire 3 salles de classes au CEG de Datomo	Salle	3	5 000 000	15 000 000	1 500 000	13 500 000			15 000 000			
Construire un bâtiment administratif au lycée de Safané	Bâtiment administratif	1	15 000 000	15 000 000	1 500 000	13 500 000			15 000 000			
Réaliser un forage scolaire à Pakolé	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000		7 000 000				
Réaliser un forage scolaire à Siralo	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000					7 000 000	
Réaliser un forage scolaire Bilakongo	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000			7 000 000			
Réaliser un forage scolaire à Banou	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000	7 000 000					
Réaliser un forage scolaire à Missakongo	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000						7 000 000
Réaliser un forage scolaire à Makongo	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000		7 000 000				
Réaliser un forage scolaire à Sokoulani	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000		7 000 000				
Réaliser un forage scolaire à Sokoula	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000			7 000 000			
Réaliser un forage scolaire à Sodien	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000	7 000 000					

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution locale	Financement à rechercher	Chronogramme de réalisation des actions				
							2015	2016	2017	2018	2019
Réaliser un forage scolaire à Tiékuy	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000			7 000 000		
Réaliser un forage scolaire à Kokoun	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000					7 000 000
Réaliser un forage scolaire à Datomo B	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000				7 000 000	
Réaliser un forage scolaire à Tuena	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000				7 000 000	
Réaliser un forage scolaire au CEG de Nounou	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000	7 000 000				
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Makongo	Latrines +lave mains	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000			1 000 000		
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Lanfiera	Latrines +lave mains	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000		1 000 000			
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Nounou	Latrines +lave mains	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000				
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Bilakongo	Latrines +lave mains	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000				1 000 000	
Acquérir des tables bancs, chaises et bureaux pour le lycée de Safané	tables bancs, chaises et bureaux	1	500 000	500 000	50 000	450 000			500 000		
Acquérir le matériel informatique (ordinateur, imprimante, photocopieuse) pour le lycée de Safané	Matériel informatique	1	3 000 000	3 000 000	300 000	2 700 000		3 000 000			
Acquérir le matériel informatique (ordinateur, imprimante, photocopieuse) pour l'inspection de Safané	Matériel informatique	1	3 000 000	3 000 000	300 000	2 700 000		3 000 000			
Plaider pour la scission de la CEB en 2 CEB	Plaidoirie	1	PM	PM	PM	PM	PM				
Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 tables)	Tables	50	50 000	2 500 000	250 000	2 250 000	2 500 000				
Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 chaises)	Chaises	50	30 000	1 500 000	150 000	1 350 000	1 500 000				
Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 armoires)	Armoires	50	100 000	5 000 000	500 000	4 500 000	5 000 000				
Construire une salle de réunion d'une capacité de 200 places à l'inspection de Safané	Salle de réunion	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000				7 000 000	
Réhabiliter le bâtiment de l'Inspection de Safané	Bâtiment	1	3 000 000	3 000 000	300 000	2 700 000		3 000 000			
Réaliser un forage communautaire à Zienkuy	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000	7 000 000				

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution locale	Financement à rechercher	Chronogramme de réalisation des actions					
							2015	2016	2017	2018	2019	
Réaliser un forage communautaire à Sikorosso	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000	7 000 000					
Réaliser un forage communautaire à Nounou (Flaki)	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000	7 000 000					
Réhabiliter le forage à Guizigoron	Forage	1	2 000 000	2 000 000	200 000	1 800 000	2 000 000					
Réparer un forage communautaire à Pakoro	Forage	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000					
Réparer un forage communautaire à Missakongo	Forage	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000					
Réparer un forage communautaire à Biforo	Forage	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000					
Réparer un forage communautaire à Bominasso	Forage	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000					
Réparer un forage communautaire à Makongo	Forage	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000					
Réaliser un AEPS à Datomo (Financement acquis avec le FPDCT)	AEPS	1	PM	PM	PM	PM	PM					
Etendre l'AEPS de Safané (financement acquis avec l'Etat) de Safané	Borne fontaine	1	PM	PM	PM	PM	PM					
Réaliser une étude pour la réalisation d'un AEPS dans la zone de Tounou	Etude	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000					
Réaliser un AEPS dans la zone de Tounou pour desservir les villages environnants	AEPS	1	120 000 000	120 000 000	12 000 000	108 000 000			120 000 000			
Réaliser un forage communautaire à Banga	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000						7 000 000
Réaliser un forage communautaire à Banou	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000		7 000 000				
Réaliser un forage communautaire à Bara	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000				7 000 000		
Réaliser un forage communautaire à Bara Yankasso	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000			7 000 000			
Réaliser un forage communautaire à Biforo	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000			7 000 000			
Réaliser un forage communautaire à Bomboila	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000				7 000 000		
Réaliser un forage communautaire à Bona	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000			7 000 000			
Réaliser un forage communautaire à Bossien	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000				7 000 000		
Réaliser un forage communautaire à Doumakélé	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000						7 000 000
Réaliser un forage communautaire à Kienséré	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000						7 000 000
Réaliser un forage communautaire à Kira	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000				7 000 000		

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution locale	Financement à rechercher	Chronogramme de réalisation des actions				
							2015	2016	2017	2018	2019
Réaliser un forage communautaire à Kongoba	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000				7 000 000	
Réaliser un forage communautaire à Kongosso	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000					7 000 000
Réaliser un forage communautaire à Lanfiera	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000				7 000 000	
Réaliser un forage communautaire à Makongo	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000			7 000 000		
Réaliser un forage communautaire à Nounou	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000			7 000 000		
Réaliser un forage communautaire à Safané	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000		7 000 000			
Réaliser un forage communautaire à Sikorosso	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000	7 000 000				
Réaliser un forage communautaire à Sin	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000			7 000 000		
Réaliser un forage communautaire à Yankasso	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000		7 000 000			
Réaliser un forage communautaire à Ziasso	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000					7 000 000
Réaliser un forage communautaire à Zienkuy	Forage	1	7 000 000	7 000 000	700 000	6 300 000	7 000 000				
Construire 6 latrines + dispositif de laves mains au marché de Safané (3 pour les femmes et 3 pour les hommes)	Latrine	6	1 000 000	6 000 000	600 000	5 400 000		6 000 000			
Aménager 1 aire de stockage des déchets au marché de Safané	Aire de stockage	1	1 500 000	1 500 000	150 000	1 350 000	1 500 000				
Construire deux latrines + dispositif de laves mains (homme et femme) au marché de Lanfiera	Latrine	2	1 000 000	2 000 000	200 000	1 800 000		2 000 000			
Construire deux latrines + dispositif de laves mains (homme et femme) au marché de Datomo	Latrine	2	1 000 000	2 000 000	200 000	1 800 000		2 000 000			
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets) à Safané	Terrain de football	1	500 000	500 000	50 000	450 000	500 000				
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets) à Nounou	Terrain de football	1	500 000	500 000	50 000	450 000		500 000			
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets) à Bomboila	Terrain de football	1	500 000	500 000	50 000	450 000				500 000	
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets) à Datomo	Terrain de football	1	500 000	500 000	50 000	450 000			500 000		
Construire 1 maison de jeunes à Datomo	Maison des jeunes	1	15 000 000	15 000 000	1 500 000	13 500 000			15 000 000		

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution locale	Financement à rechercher	Chronogramme de réalisation des actions				
							2015	2016	2017	2018	2019
Construire 1 maison de jeunes à Nounou	Maison des jeunes	1	15 000 000	15 000 000	1 500 000	13 500 000				15 000 000	
Construire 1 auberge communale à Safané	Auberge	1	30 000 000	30 000 000	3 000 000	27 000 000		30 000 000			
Construire la clôture de la maison des femmes à Safané	Clôture	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000			1 000 000		
<b>BUDGET TOTAL AXE 2</b>				<b>814 100 000</b>	<b>81 410 000</b>	<b>732 690 000</b>	<b>125 220 000</b>	<b>124 420 000</b>	<b>296 320 000</b>	<b>162 820 000</b>	<b>106 320 000</b>
<b>Axe 3 : Accroissement des ressources financières de la commune</b>											
Aménager 4 hangars au marché de Lanfiera (100 places de 4 m <sup>2</sup> chacune)	Hangar	4	1 500 000	6 000 000	600 000	5 400 000		6 000 000			
Construire 200 hangars de 4 tôles au marché de Safané	Hangar	200	100 000	20 000 000	2 000 000	18 000 000	20 000 000				
Construire 50 boutiques au marché de Safané	Boutique	50	1 000 000	50 000 000	5 000 000	45 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Faciliter l'accès des commerçants et des femmes aux micro-crédits	Facilitation	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recruter 2 agents collecteurs à Safané	Agent collecteur	2	3 600 000	7 200 000	7 200 000	-	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000
Recruter 1 agent collecteur à Datomo	Agent collecteur	1	3 600 000	3 600 000	3 600 000	-	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000
Aménager 1 parking au marché de Safané	Parking	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000				
Organiser de journées d'échanges et de mobilisation des ressources financières avec les partenaires	Journée	5	100 000	500 000	500 000	-	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Organiser des rencontres annuels de suivi évaluation de mise en œuvre des actions du PCD	Rencontre annuel	4	100 000	400 000	400 000	-		100 000	100 000	100 000	100 000
<b>TOTAL BUDGET AXE 3</b>				<b>88 700 000</b>	<b>18 500 000</b>	<b>69 300 000</b>	<b>32 260 000</b>	<b>19 360 000</b>	<b>12 360 000</b>	<b>12 360 000</b>	<b>12 360 000</b>
<b>Budget axe 4 : Renforcement de la gouvernance locale, administrative et des capacités locales</b>											
Former les producteurs sur les nouvelles techniques culturales (80 pers/an)	Formation	Forfait	5 000 000	5 000 000	500 000	4 500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Former les éleveurs en technique de fauche et conservation du fourrage (80 pers/an)	Formation	Forfait	2 500 000	2 500 000	250 000	2 250 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Former les éleveurs en technique de culture fourragère (80 pers/an)	Formation	Forfait	2 500 000	2 500 000	250 000	2 250 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Former les éleveurs sur les techniques modernes d'élevage (Embouche bovine, ovine) : (80 pers/an) dont 40 femmes/an	Formation	400	5 000 000	5 000 000	500 000	4 500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000



Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution locale	Financement à rechercher	Chronogramme de réalisation des actions				
							2015	2016	2017	2018	2019
Organiser des tournées de sensibilisation pour éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs (1 tournée de sensibilisation par an/village)	Sensibilisation	Forfait	2 500 000	2 500 000	250 000	2 250 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Mener des actions de sensibilisation pour prévenir la destruction des récoltes par le bétail (1 tournée de sensibilisation par an/village)	Sensibilisation	Forfait	2 500 000	2 500 000	250 000	2 250 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Sensibiliser les éleveurs sur les méfaits des produits vétérinaires prohibés	Sensibilisation	5	500 000	2 500 000	250 000	2 250 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Former les producteurs en Régénération Naturelle Assistée (60 pers/an/village)	Formation	Forfait	2 500 000	2 500 000	250 000	2 250 000		1 250 000		1 250 000	
Sensibiliser la population sur les méfaits de la coupe abusive du bois	Sensibilisation	5	500 000	2 500 000	250 000	2 250 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Sensibiliser les populations sur les méfaits des feux de brousse	Sensibilisation	5	500 000	2 500 000	250 000	2 250 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Plaider auprès des services techniques non transférés afin de mettre à la disposition de la mairie une copie de leur rapport annuel	Plaidoirie	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Construire 1 bâtiment administratif à la mairie pour les services état civil, foncier et domanial, de la régie, des matières transférées, salle d'archivage, technique municipal	Bâtiment administratif	1	20 000 000	20 000 000	2 000 000	18 000 000		20 000 000			
Acquérir 1 photocopieuse multifonctionnelle (impression et photocopie) pour la mairie	Photocopieuse	1	2 500 000	2 500 000	2 500 000	-		2 500 000			
Recruter 2 agents pour le service foncier et domanial (cofinancement avec le PACOF)	Agent	2	4 800 000	9 600 000	-	-	1 920 000	1 920 000	1 920 000	1 920 000	1 920 000
Recruter 1 agent pour le service de l'Etat civil	Agent	1	3 600 000	3 600 000	3 000 000	-	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000
Recruter 1 agent d'appui (manœuvre)	Manœuvre	1	2 400 000	2 400 000	2 100 000	-	480 000	480 000	480 000	480 000	480 000
Renforcer les capacités du personnel de la mairie en informatique	Formation	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000				
Renforcer les capacités du personnel de l'Etat civil en gestion de l'état civil	Formation	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000				
Renforcer les capacités du personnel de la mairie sur les matières transférées	Formation	1	1 000 000	1 000 000	100 000	900 000	1 000 000				

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution locale	Financement à rechercher	Chronogramme de réalisation des actions				
							2015	2016	2017	2018	2019
Organiser des sessions d'Information/Communication et sensibilisation sur le civisme fiscale (populations, acteurs des secteurs socio-professionnels)	Sensibilisation	5	500 000	2 500 000	250 000	2 250 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Acquérir le matériel informatique (ordinateur et imprimante) pour la police	Matériel informatique	1	600 000	600 000	600 000	-		600 000			
Créer des séances de concertation avec les transporteurs pour l'ouverture de la gare routière	Séance	5	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Acquérir le matériel informatique (ordinateur et imprimante) pour la Gendarmerie	Matériel informatique	1	600 000	600 000	600 000	-		600 000			
Doter la police et la gendarmerie de frais de carburant pour les déplacements	Dotation en carburant	5	150 000	750 000	750 000	-	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Doter la police et la gendarmerie de motos YBR	Moto	2	3000 000	3000 000	3 000 000	-			3000 000		
Mettre en place 40 commissions de conciliation foncière villageoise	Commission	40	75 000	3 000 000	300 000	2 700 000	3 000 000				
Informier et sensibiliser les populations pour l'établissement des titres fonciers	Sensibilisation	5	1 000 000	5 000 000	500 000	4 500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Informier/sensibiliser les commerçants sur le paiement des taxes	Sensibilisation	5	500 000	2 500 000	250 000	2 250 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Sensibiliser les commerçants pour l'utilisation de l'aire de stockage des déchets au marché	Sensibilisation	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Construire un bâtiment pour SFR	Bâtiment	1	5 00 000	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000				
<b>BUDGET TOTAL AXE 4</b>				<b>94 050 000</b>	<b>19 150 000</b>	<b>59 400 000</b>	<b>21 770 000</b>	<b>35 720 000</b>	<b>10 770 000</b>	<b>12 020 000</b>	<b>10 770 000</b>
<b>BUDGET GLOBAL DU PCD</b>				<b>1.166.750.000</b>	<b>137.400.000</b>	<b>1.012.950.000</b>	<b>238 850 000</b>	<b>218.200.000</b>	<b>344.150.000</b>	<b>211.900.000</b>	<b>151.650.000</b>

Le cout total du PCD de la commune de Safané est de **Un milliard cent soiscante six millions sept cents cinquante mille francs CFA(1 166 750 000F CFA)**.La contribution locale (contribution de la population) qui s'élève à **137400 000** francs CFA représente 11,78% du budget du PCD. Et le financement à rechercher qui est de **1 012 950 000** francs CFA représente 86,82% du budget.

Le tableau ci-dessous présente le récapitulatif des coûts par programme et par an du Plan Communal de Développement de la commune de Safané.

**Tableau 42 : Récapitulatif des coûts par programme et par an du plan**

Axes	Coût total	Contribution locale	Financement à rechercher	Chronogramme de réalisation des actions				
				2015	2016	2017	2018	2019
Axe 1 : Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale	169 900 000	18 340 000	151 560 000	59 600 000	38 700 000	24 700 000	24 700 000	22 200 000
Axe 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux	814 100 000	81 410 000	732 690 000	125 220 000	124 420 000	296 320 000	162 820 000	106 320 000
Axe 3 : Accroissement des ressources financières de la commune	88 700 000	18 500 000	69 300 000	32 260 000	19 360 000	12 360 000	12 360 000	12 360 000
Axe4 : Renforcement de la gouvernance locale, administrative et des capacités locales	94 050 000	19 150 000	59 400 000	21 770 000	35 720 000	10 770 000	12 020 000	10 770 000
<b>BUDGET GLOBAL DU PCD</b>	<b>1 166 750 000</b>	<b>137 400 000</b>	<b>1 012 950 000</b>	<b>238 850 000</b>	<b>218 200 000</b>	<b>344 150 000</b>	<b>211 900 000</b>	<b>151 650 000</b>

## XII. PROGRAMMATION DES ACTIONS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU PCD

Le tableau ci-dessous présente la programmation des actions de la première année du plan.

**Tableau 43 : Programmation des actions de la première année du PCD**

Actions	Localisation	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
<b>Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale</b>					
Réaliser des cordons pierreux: 3 ha/village/an	Tous les villages	30	30	30	30
Réaliser des fosses fumières (5 fosses fumières/village/an)	Tous les villages	30	30	30	30
Réaliser une étude technique pour la réalisation d'une retenue d'eau	Bona		X		
Créer des séances pour l'identification de zones de pâtures et de pistes à bétails	Commune	X	X	X	X
Créer des pistes à bétail pour rejoindre les points d'eau et les parcs à vaccination	PM	PM	PM	PM	PM
Réaliser 1 parc à vaccination	Datomo				X
Réaliser 1 parc à vaccination	Nounou			X	
Réaliser 1 forage au niveau du parc à vaccination	Sodien				X
Faciliter la disponibilité des produits vétérinaires (bétail, volaille) auprès du poste vétérinaire	Commune	X			
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an)	Nounou	250	250	250	250
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an)	Kienséré	250	250	250	250
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an)	Bona	250	250	250	250
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an)	Tiékuuy	250	250	250	250
Reboiser les bosquets existants dans la commune (200 plants/an/village)	Commune	2 000	2 000	2 000	2 000
Vulgariser et utiliser les espèces agro forestières (faidherbia)	Commune	X	X	X	X
Créer une pépinière communale (grillage, arrosoir, pioches, pelles, brouettes, gants, bottes)	Safané		X		
Réaliser 1 forage pour la pépinière communale	Safané				X
Organiser des journées de collecte de sachets plastiques (chaque trimestre)	Commune	1	1	1	1
Acquérir deux tricycles pour l'enlèvement des déchets	Safané				X
Mettre en place 40 comités de lutte contre les feux de brousse	Commune	X	X	X	X
<b>Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base</b>					
Réaliser des latrines pour les usagers + 1 dispositif de lave mains	CSPS Datomo			X	
Réaliser des latrines du personnel + 1 dispositif de lave mains	CSPS Nounou			X	
Curer le puits perdu et aménager les abords du forage	CSPS Nounou	X			
Acquérir le matériel médicotechnique pour les CSPS de la commune	Tous les CSPS				X
Renforcer le dispositif électrique	CSPS Siralo		X		
Recruter un ambulancier	CM Safané	X			
Réhabiliter 3 salles de classe	Sodien			X	

Actions	Localisation	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Réhabiliter 3 salles de classes	Kongoba			X	
Réhabiliter 1 salle de classe	Datomo A				X
Construire 3 salles de classes (en cours d'exécution)	Bona				X
Réhabiliter les latrines scolaires+ réalisation dispositif de laves mains	Sodien				X
Construire 3 salles de classe	Sodien				X
Construire 3 salles de classes	Tounou				X
Construire 1 salle de classe à	Sokoulani				X
Réaliser un forage scolaire	Banou		X		
Réaliser un forage scolaire	Sodien		X		
Réaliser un forage scolaire	CEG Nounou		X		
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains	Nounou			X	
Plaider pour la scission de la CEB en 2	Commune	X			
Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 tables, 50 chaises, 50 armoires)	Commune		X		
Réaliser un forage communautaire	Zienkuy			X	
Réaliser un forage communautaire	Sikorosso			X	
Réaliser un forage communautaire	Nounou (Flaki)			X	
Réhabiliter le forage	Guizigoron			X	
Réparer un forage communautaire	Pakoro				X
Réparer un forage communautaire	Missakongo				X
Réparer un forage communautaire	Biforo				X
Réparer un forage communautaire	Bominasso				X
Réparer un forage communautaire	Makongo				X
Réaliser un AEPS (Financement acquis avec le FPDCT)	Datomo			X	
Etendre l'AEPS (financement acquis avec l'Etat)	Safané				X
Réaliser un forage communautaire	Sikorosso				X
Réaliser un forage communautaire	Zienkuy			X	
Aménager 1 aire de stockage des déchets	Marché de Safané			X	
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets)	Safané	X			
<b>Accroissement des ressources financières de la commune</b>					
Construire 200 hangars de 4 tôles	marché Safané			X	X
Construire 50 boutiques	marché Safané			5	5
Délimiter 1 aire de stationnement	Datomo	X			
Faciliter l'accès des commerçants et des femmes aux micro-crédits	Commune	X			

Actions	Localisation	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Recruter 2 agents collecteurs	Safané	X			
Recruter 1 agent collecteur	Datomo	X			
Organiser des journées d'échanges et de mobilisation des ressources financières avec les partenaires	Safané		X		
Aménager 1 parking	marché Safané	X			
<b>Renforcement de la gouvernance locale, administrative et des capacités locales</b>					
Former les producteurs sur les nouvelles techniques culturales (80 pers/an)	Tous les villages	20	20	20	20
Former les éleveurs en technique de fauche et conservation du fourrage (80 pers/an)	Commune	20	20	20	20
Former les éleveurs en technique de culture fourragère (80 pers/an)	Commune	20	20	20	20
Former les éleveurs sur les techniques modernes d'élevage (Embouche bovine, ovine) : (80 pers/an) dont 40 femmes/an	Commune	20	20	20	20
Organiser des tournées de sensibilisation pour éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs (1 tournée de sensibilisation par an/village)	Commune	10	10	10	10
Mener des actions de sensibilisation pour prévenir la destruction des récoltes par le bétail	Commune	10	10	10	10
Sensibiliser les éleveurs sur les méfaits des produits vétérinaires prohibés	Commune	X	X	X	X
Sensibiliser la population sur les méfaits de la coupe abusive du bois	Commune	X	X	X	X
Sensibiliser les populations sur les méfaits des feux de brousse	Commune	X	X	X	X
Plaider auprès des services techniques non transférés afin de mettre à la disposition de la mairie une copie de leur rapport annuel	Safané centre		X		
Recruter 2 agents pour le service foncier et domanial (cofinancement avec le PACOF)	Mairie			X	
Recruter 1 agent pour le service de l'Etat civil	Mairie			X	
Recruter 1 agent d'appui (manœuvre)	Mairie			X	
Renforcer les capacités du personnel de la mairie en informatique	Mairie				X
Renforcer les capacités du personnel de l'Etat civil en gestion de l'état civil	Mairie			X	
Renforcer les capacités du personnel de la mairie sur les matières transférées	Mairie		X		
Organiser des sessions d'Information/Communication et sensibilisation sur le civisme fiscale (populations, acteurs des secteurs socio-professionnels)	Commune	X	X	X	X
Créer des séances de concertation avec les transporteurs pour l'ouverture de la gare routière	Safané	X			
Doter la police et la gendarmerie de frais de carburant pour les déplacements	Safané				X
Mettre en place 40 commissions de conciliation foncière villageoise	Commune	X	X	X	X
Informier et sensibiliser les populations pour l'établissement des titres fonciers	Commune	X	X	X	X
Informier/sensibiliser les commerçants sur le paiement des taxes	Commune	X	X	X	X
Sensibiliser les commerçants pour l'utilisation de l'aire de stockage des déchets au marché	Safané	X	X	X	X

Actions	Localisation	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Construire un bâtiment pour SFR	Safané				X

### XIII. BUDGET DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU PCD

Le tableau ci-dessous présente le budget des actions de la première année du plan.

**Tableau 44 : Plan annuel d'investissement de la première année**

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total
<b>Programme 1 : Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale</b>				
Réaliser des cordons pierreux: 3 ha/village/an	ha	120	115 000	13 800 000
Réaliser des fosses fumières (5 fosses fumières/village/an)	Fosse fumière	200	25 000	5 000 000
Réaliser une étude technique pour réalisation de la retenue d'eau à Bona	Etude	1	1 000 000	1 000 000
Réaliser une étude technique pour la réhabilitation de la retenue d'eau de Safané	Etude	1	1 000 000	1 000 000
Créer des séances pour l'identification de zones de pâturages et de pistes à bétails	Cadre de concertation	3	PM	PM
Réaliser 1 parc à vaccination à Datomo	Parc à vaccination	1	8 000 000	8 000 000
Réaliser 1 parc à vaccination à Nounou	Parc à vaccination	1	8 000 000	8 000 000
Réaliser 1 forage au niveau du parc à vaccination à Sodien	Forage	1	7 000 000	7 000 000
Faciliter la disponibilité des produits vétérinaires (bétail, volaille) auprès du poste vétérinaire	Produits vétérinaires	1	300 000	300 000
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an) à Nounou	Plants	1 000	150	150 000
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an) Kienséré	Plants	1 000	150	150 000
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an) à Bona	Plants	1 000	150	150 000
Reboiser 1 forêt communale (1 000 plants/an) à Tiékuy	Plants	1 000	150	150 000
Reboiser les bosquets existants dans la commune (200 plants/an/village)	Plants	8 000	150	1 200 000
Vulgariser et utiliser les espèces agro forestières (faidherbia)	vulgarisation	1	500 000	500 000
Créer une pépinière communale (grillage, arrosoir, pioches, pelles, brouettes, gants, bottes) à Safané	Pépinière	1	1 000 000	1 000 000
Réaliser 1 forage pour la pépinière communale à Safané	Forage	1	7 000 000	7 000 000
Organiser des journées de collecte de sachets plastiques (chaque trimestre)	Journée	4	200 000	800 000
Acquérir deux tricycles pour l'enlèvement des déchets à Safané	Tricycle	2	1 200 000	2 400 000
Mettre en place 40 comités de lutte contre les feux de brousse	Comité	40	50 000	2 000 000
<b>BUDGET TOTAL AXE 1</b>				<b>59 600 000</b>
<b>Programme 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux</b>				
Réaliser des latrines pour les usagers + 1 dispositif de lave mains au CSPS de Datomo	Latrines	3	1 000 000	3 000 000
Réaliser des latrines du personnel +1 dispositif de lave mains au CSPS de Nounou	Latrines	3	1 000 000	3 000 000



Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total
Curer le puits perdu et aménager les abords du forage du CSPS de Nounou	Curage	1	300 000	300 000
Acquérir le matériel médicotechnique pour les CSPS de la commune	matériel médicotechnique	1	400 000	400 000
Renforcer le dispositif électrique au CSPS de Siralo	Dispositif	1	500 000	500 000
Recruter un ambulancier au CM de Safané	Ambulancier	1	960 000	960 000
Recruter du personnel d'appui au CM de Safané (manœuvre, gardien)	Personnel d'appui	2	960 000	960 000
Réhabiliter 3 salles de classe à Sodien	Salle	3	1 500 000	1 500 000
Réhabiliter 3 salles de classes à Kongoba	Salle	3	1 500 000	1 500 000
Réhabiliter 1 salle de classe à Datomo B	Salle	1	1 500 000	1 500 000
Construire 3 salles de classes à Bona (en cours d'exécution)	Salle	3	PM	PM
Réhabiliter les latrines scolaires+ réalisation dispositif de laves mains à Sodien	Latrine	1	600 000	600 000
Construire 3 salles de classe à Sodien	Salle	3	5 000 000	15 000 000
Construire 3 salles de classes à Toumou	Salle	3	5 000 000	15 000 000
Construire 1 salle de classe à Sokoulani	Salle	1	5 000 000	5 000 000
Réaliser un forage scolaire à Banou	Forage	1	7 000 000	7 000 000
Réaliser un forage scolaire à Sodien	Forage	1	7 000 000	7 000 000
Réaliser un forage scolaire au CEG de Nounou	Forage	1	7 000 000	7 000 000
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Nounou	Latrines +lave mains	1	1 000 000	1 000 000
Plaider pour la scission de la CEB en 2	Plaidoirie	1	PM	PM
Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 tables)	Tables	50	50 000	2 500 000
Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 chaises)	Chaises	50	30 000	1 500 000
Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 armoires)	Armoires	50	100 000	5 000 000
Réaliser un forage communautaire à Zienkuy	Forage	1	7 000 000	7 000 000
Réaliser un forage communautaire à Sikorosso	Forage	1	7 000 000	7 000 000
Réaliser un forage communautaire à Nounou (Flaki)	Forage	1	7 000 000	7 000 000
Réhabiliter le forage à Guizigoron	Forage	1	2 000 000	2 000 000
Réparer un forage communautaire à Pakoro	Forage	1	1 000 000	1 000 000
Réparer un forage communautaire à Missakongo	Forage	1	1 000 000	1 000 000
Réparer un forage communautaire à Biforo	Forage	1	1 000 000	1 000 000
Réparer un forage communautaire à Bominasso	Forage	1	1 000 000	1 000 000
Réparer un forage communautaire à Makongo	Forage	1	1 000 000	1 000 000
Réaliser un AEPS à Datomo (Financement acquis avec le FPDCT)	AEPS	1	PM	PM

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total
Etendre l'AEPS de Safané (financement acquis avec l'Etat) de Safané	Borne fontaine	1	PM	PM
Réaliser une étude pour la réalisation d'un AEPS dans la zone de Tounou	Etude	1	1 000 000	1 000 000
Réaliser un forage communautaire à Sikorosso	Forage	1	7 000 000	7 000 000
Réaliser un forage communautaire à Zienkuy	Forage	1	7 000 000	7 000 000
Aménager 1 aire de stockage des déchets au marché de Safané	Aire de stockage	1	1 500 000	1 500 000
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets) à Safané	Terrain de football	1	500 000	500 000
<b>BUDGET TOTAL AXE 2</b>				<b>125 220 000</b>
<b>Programme 3 : Accroissement des ressources financières de la commune</b>				
Construire 200 hangars de 4 tôles au marché de Safané	Hangar	200	100 000	20 000 000
Construire 50 boutiques au marché de Safané	Boutique	10	1 000 000	10 000 000
Délimiter 1 aire de stationnement à Datomo	Aire de stationnement	1	PM	PM
Faciliter l'accès des commerçants et des femmes aux micro-crédits	Facilitation	1	PM	PM
Recruter 2 agents collecteurs à Safané	Agent collecteur	2	1 440 000	1 440 000
Recruter 1 agent collecteur à Datomo	Agent collecteur	1	720 000	720 000
Aménager 1 parking au marché de Safané	Parking	1	1 000 000	1 000 000
Organiser des journées d'échanges et de mobilisation des ressources financières avec les partenaires	Journée	1	100 000	100 000
<b>BUDGET TOTAL AXE 3</b>				<b>32 260 000</b>
<b>Programme 4 : Renforcement de la gouvernance locale, administrative et des capacités locales</b>				
Former les producteurs sur les nouvelles techniques culturales (80 pers/an)	Formation	Forfait	1 000 000	1 000 000
Former les éleveurs en technique de fauche et conservation du fourrage (80 pers/an)	Formation	Forfait	500 000	500 000
Former les éleveurs en technique de culture fourragère (80 pers/an)	Formation	Forfait	500 000	500 000
Former les éleveurs sur les techniques modernes d'élevage (Embouche bovine, ovine)	Formation	1 session	1 000 000	1 000 000
Organiser des tournées de sensibilisation pour éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs (1 tournée de sensibilisation par an/village)	Sensibilisation	Forfait	500 000	500 000
Mener des actions de sensibilisation pour prévenir la destruction des récoltes par le bétail (1 tournée de sensibilisation par an/village)	Sensibilisation	Forfait	500 000	500 000
Sensibiliser les éleveurs sur les méfaits des produits vétérinaires prohibés	Sensibilisation	1	500 000	500 000
Sensibiliser la population sur les méfaits de la coupe abusive du bois	Sensibilisation	1	500 000	500 000
Sensibiliser les populations sur les méfaits des feux de brousse	Sensibilisation	1	500 000	500 000
Plaider auprès des services techniques non transférés afin de mettre à la disposition de la mairie une copie de leur rapport annuel	Plaidoirie	1	PM	PM

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total
Recruter 2 agents pour le service foncier et domanial (cofinancement avec le PACOF)	Agent	2	1 920 000	1 920 000
Recruter 1 agent pour le service de l'Etat civil	Agent	1	720 000	720 000
Recruter 1 agent d'appui (manœuvre)	Manœuvre	1	480 000	480 000
Renforcer les capacités du personnel de la mairie en informatique	Formation	1	1 000 000	1 000 000
Renforcer les capacités du personnel de l'Etat civil en gestion de l'état civil	Formation	1	1 000 000	1 000 000
Renforcer les capacités du personnel de la mairie sur les matières transférées	Formation	1	1 000 000	1 000 000
Organiser des sessions d'Information/Communication et sensibilisation sur le civisme fiscale (populations, acteurs des secteurs socio-professionnels)	Sensibilisation	1	500 000	500 000
Créer des séances de concertation avec les transporteurs pour l'ouverture de la gare routière	séance	1	PM	PM
Doter la police et la gendarmerie de frais de carburant pour les déplacements	Dotation en carburant	1	150 000	150 000
Mettre en place 40 commissions de conciliation foncière villageoise	Commission	40	75 000	3 000 000
Informers et sensibiliser les populations pour l'établissement des titres fonciers	Sensibilisation	1	1 000 000	1 000 000
Informers/sensibiliser les commerçants sur le paiement des taxes	Sensibilisation	1	500 000	500 000
Sensibiliser les commerçants pour l'utilisation de l'aire de stockage des déchets au marché	Sensibilisation	1	PM	PM
Construire un bâtiment pour SFR	Bâtiment	1	5 000 000	5 000 000
<b>BUDGET PROGRAMME 4</b>				<b>21 770 000</b>
<b>BUDGET PREMIERE ANNEE DU PCD</b>				<b>238 850 000</b>

**Le budget de réalisation des actions de la première année du Plan s'élève à 238 850 000 FCFA soit 20,47% du montant global du PCD.**

## XIV. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

La stratégie de mise en œuvre du PCD s'articule autour de l'organisation des acteurs, du dispositif de suivi-évaluation, des mesures d'accompagnement et du financement des actions.

### 14.1. Organisation des acteurs

Pour une meilleure exécution du PCD, il est essentiel que le Conseil Municipal, maître d'ouvrage des actions de développement au niveau communal organise les acteurs locaux pour assurer la mise en œuvre des actions du plan. Pour ce faire, le Conseil Municipal définira le rôle et les activités des différents acteurs. Le tableau suivant donne le type d'organisation à mettre en place.

**Tableau 45 : Dispositif global de suivi évaluation de la mise en œuvre du PCD**

Structure	Rôle	Activités
Conseil Municipal	Maître d'ouvrage de la mise en œuvre du PCD	- Adoption du PCD - Examen et adoption des Plans Annuels d'Investissement (PAI) - Suivi-évaluation de la mise en œuvre des actions du PCD
Maire	Suivi de la mise en œuvre du PCD	- Présentation des Plans Annuels d'Investissement (PAI) au CM - Présentation du rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PCD - Signature des contrats et des mandats
Secrétaire Général	Coordination et suivi des activités du PCD au niveau communal	- Elaboration des plans de passations marchés - Elaboration des PAI - Elaboration des dossiers de la passation des marchés - Suivi de l'exécution des marchés - Elaboration d'un rapport annuel de mise en œuvre du PCD
Comptable et Personne responsable des marchés	Passation des marchés du PCD	- Appui à l'élaboration des DAO - Elaboration des contrats - Exécution des opérations de paiement des marchés
Comité communal de suivi-évaluation	Suivi-évaluation	-Suivi-évaluation de l'exécution des marchés - Evaluation de la mise en œuvre des actions du plan - Elaboration de rapports de suivi-évaluation

### 14.2. Dispositif global de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCD

Pour une meilleure exécution du PCD, le suivi-évaluation des actions est essentiel. Le suivi-évaluation des actions du PCD sera réalisé par une cellule de suivi-évaluation composé de 5 à 6 membres sur proposition du conseil Municipal. La cellule de suivi-évaluation sera composé essentiellement de :

- du Secrétaire Général de la commune ;
- d'un membre de chaque commission spécialisée (4).

La cellule sera présidée par le Secrétaire Général de la commune.

Le suivi évaluation se fera de la manière suivante :

- suivi de l'état d'exécution des marchés suivant la programmation des PAI,
- suivi de l'état de paiement des marchés,
- visite de chantier,
- vérification du cahier de charges
- élaboration d'un rapport trimestriel de suivi des réalisations et d'un rapport annuel de mise en œuvre des réalisations du PCD à l'intention du maire pour le CM.

Le Conseil Municipal est chargé de l'évaluation annuelle de la mise en œuvre des actions du PCD. A chaque fin d'année, le Conseil Municipal examine le rapport annuel de mise en œuvre du PCD, évalue le niveau de réalisation des actions, tire les leçons et prend les décisions qui s'imposent pour une meilleure exécution du PCD.

Pour le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCD, les outils de suivi-évaluation sont :

- le document du PCD,
- les PAI,
- les rapports trimestriels de suivi des réalisations,
- les contrats et état trimestriel de paiement des marchés,
- les rapports annuels de mise en œuvre du PCD.

### **14.3. Mesures d'accompagnement**

Pour la mise en œuvre des actions du PCD, la commune a besoin d'un appui des services techniques régionaux du MEF (CF, DRCMF, Recette municipale) pour la passation des marchés.

### **14.4. Financement des actions du PCD**

Le financement du PCD sera assuré par :

- la commune à travers la mobilisation des ressources financières et humaines,
- le FPDCT, principal partenaire au développement de la commune et tous les autres acteurs intéressés d'apporter un appui quelconque à la commune pour la mise en œuvre du présent plan.

Dans la dynamique du financement des actions du PCD, le CM doit :

- d'une part mettre en place une stratégie de mobilisation des ressources financières par la mise en œuvre des actions d'information et de sensibilisation sur le civisme fiscal et une meilleure organisation de la collecte de taxes sur les différents marchés et lieux de commerce de la commune;
- d'autre part organiser des journées d'échanges avec les partenaires pour la mobilisation des ressources financières.

## **CONCLUSION**

Le PCD est un outil de planification pour le conseil municipal de Safané afin de le guider dans le choix des stratégies et plans d'actions à mettre en œuvre pour le développement de la commune. La démarche participative a été un des éléments clés de l'exercice d'élaboration/actualisation du PCD. Les analyses ont permis de mettre à nu les potentialités et les contraintes, les axes d'intervention, les priorités, les stratégies, les programmes d'actions. En effet, les contraintes majeures auxquelles la commune est confrontée sont :

- La dégradation des ressources naturelles (terre, végétation, ressources) ;
- Insuffisance d'infrastructure de soutien à la production de richesse ;
- un faible accès des populations aux services sociaux de base (eau potable, assainissement, écoles, santé...);
- une faible mobilisation des ressources financières / recettes de la commune ;
- une faiblesse de la gouvernance locale, administrative et des capacités/compétences locales pour un développement communal.

Le PCD 2015-2019 de la commune a été réalisé par une commission ad hoc mise en place pour son élaboration avec l'appui technique du groupement de Bureaux d'études SAFRIC/BEXAM Développement et l'appui financier du PRGLA. Il est évalué à un montant de **Un milliard cent soixante-six millions sept cent cinquante mille francs CFA (1 166 750 000F CFA)**. A l'issue de sa mise en œuvre, le PCD doit permettre de promouvoir et accélérer le développement économique et social de la commune.

Les conditions nécessaires à sa mise en œuvre sont :

- la participation active de tous les acteurs au développement, des PTF, de l'Etat ;
- La mise en place d'un dispositif efficace de suivi et de gestion ;
- La mobilisation des ressources.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- PCD de Safané 2009-2013, Novembre 2008
- RGPH 2006, INSD, Décembre 2006
- Guide méthodologique de planification locale, Comment élaborer et mettre en œuvre un PCD, version finale, Juin 2013.
- Fascicule pour la prise en compte des économies locales dans les guides méthodologiques de planification locale, PRGLA, Novembre 2012
- Guide pratique pour la prise en compte du genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans locaux de développement (PCD-PRD), PDDC/GIZ, Novembre 2012
- Fascicule pour la prise en compte de la gestion durable des terres, des zones humides, du changement climatique, de la diversité biologique, des risques de catastrophes naturelles dans les plans locaux de développement, Novembre 2012